OGAM TRADITION CELTIQUE

HISTOIRE – LANGUE ARCHÉOLOGIE – RELIGION NUMISMATIQUE

TOME VIII

FASC. 5-6



OGAM

2, rue Léonard-de-Vinci
(B. P. 2)

RENNES

Par suite d'une erreur matérielle quelques uns de nos lecteurs ont dû recevoir des exemplaires du numéro 46 d'OGAM auxquels manque de feuillet des pages 319-334 et qui comportent par contre deux fois le feuillet des pages 303-318. Ils nous obligeraient en nous retournant au plus tôt les exemplaires défectueux.

OGAM

TRADITION CELTIQUE . RUE LÉONARD DE VINCI BOITE POSTALE 2 RENNES

> La Direction d'OGAM a décidé de porter le montant de la cotisation annuelle à 1200 frs pour la France et l'Union Française et 1800 francs pour l'étranger.

> Cette légère majoration est rendue nécessaire par l'augmentation constante de nos frais généraux. Nous pensons que, nos lecteurs prendront en considération que nous leur avons fourni en 1956 : 446 pages, 47 planches, 94 clichés et 2 dépliants pour la modique somme de 1000 frs, ce qui aurait été totalement impossible sans une gestion prudente et économe. Nous les remercions bien sincèrement de leur confiance, et notre gratitude va aussi à tous ceux qui ont bien voulu nous accorder une précieuse cotisation de soutien. Nous ne bénéficions d'aucune subvention, mais notre indépendance est le gage de notre objectivité.

Cotisation annuelle (1957) tome 1X, nº 49-54.

France et Union Française .	1.200 fr.
Étranger	1.800 fr.
Étudiants	1.000 fr.
Eludidins	2.000 fr.
Cotisation de soutien	5.000 fr.

Tout service du bulletin correspondant à la catisation annuelle part du premier l'ascicule de l'année et est automatiquement reconduit sauf avis contraire au destinataire notifié par écrit avant le 1° décembre de l'année en cours.

Les personnes nous faisant parvenir leur cotisation par chèque bançaire sont instamment priées d'ajouter 30 francs pour frais. Par ailleurs tous les versements sont à effectuer au

C. C. P. 293-68 RENNES
M. Plerre LEROUX
2, Rue Léonard de Vinci
motre postate 2
RENNES

Epithètes indigénes des dieux gallo-romains

par

Fernand BENOIT

Un grand nombre d'inscriptions de la Celtique romanisée associent au nom du dieu romain, Mars, Mercure, Apollon, etc, une épithète indigène, parfois plusieurs, cinq pour le Mars Latobius, Marmogius, Toutatis, Sinatis Mogetius du sanctuaire de Carinthie (1).

Leur signification, indispensable pour pénétrer le mystère de la religion celtique, est loin d'être connue à quelques exceptions près. Nous ne savons pas à quelle couche de peuplement elles appartiennent, et nous ne connaissons ni leur pays d'origine, ni leur langue, ni la date de leur apparition. Si certaines s'apparentent avec des radicaux présumés celtiques, d'autres ne paraissent contenir aucun élément celtique,

Une première classification devrait distinguer :

- a). Les épithètes mystiques, indiquant une qualité ou une vertu : Belenus (?), Camulus, (?), Nerius (?), Caturix, Latobrus, Vindonus, Mogetius, Olloudius, Rigisamus, Segomo, Leherennus, Lelhunnus, Lenus, Rudianus, Leucetius, Sutugius, Visucius, Sucellus, Maponus, Mogounus, Virotutis, Toutiorix, Uxellimus, Uxellus, Ilunnus, etc...
- b). Les épithètes topiques, qui correspondent à une aire de répartition localisée, ce qui n'exclut pas la transmission de certains cultes dans des régions éloignées (Grannus, à Grand, à Aix-la-Chapelle, en Suède, etc; Pdeninus au Grand-Saint-Bernard et en Mésie): Arvernus, Dumiatis, Albarinus, Bolvinnus, Budenicus, Buxenus, Cemenelus, Cimbrius, Giarinus, Moccus, etc...
 - c). les noms de « divinités » naturistes éponymes attachées

⁽i) M. J. Vendryes a donné un tableau des « noms de dieux indigenes » qui dispensera des références : La religion des Ceites (Mana III), 1948, p. 285-288.

en Celtique aux montagnes et aux sources (dea Sequana, Souconna, Matrona, Icaunis, Bibraote près d'Autum, Vesunna, Urnia etc...) et qui ont donné leur nom dans le Midi de la Gaule à des cités (Nemausos, Gianis, Narbo, Telo, Aramo, Vasso, Ilixo, etc...)

Ces deux derniers groupes d'appellations, qui ont survécu dans la toponomastique, ont entre eux des rapports étroits. Attaches aux numina du sol, ces vocables se différencient de ceux des grands dieux de la Gaule, la Triade de Lucain, Taranis, Teutates, Asus (les deux prem'ers identifiés à Jupiter et à Mars), mentionnés par l'épigraphie romaine et les textes littéraires chrétiens : d'une qualité plus « transcendantale », ceux-ci correspondent à un stade de rel'gion plus évoluée que les cultes naturistes de l'époque primitive. Ils sembient appartenir à des couches de peuplement différentes, dont les plus anciennes, préceltiques, auraient commencé de fixer la toponomastique de la Gaule (2).

Rares sont les qualificat s' topiques ou mystiques de la Celtique qui apparaissent comme « éponymes » de cité, ce qui les cirférencie des vocables divins de la Narbonnaise, qui avait acquis avant la conquête son identité toponomastique et théotoponymque. Bes numina sont en effet assez puissants pour se passer du « support » du dieu romain, si ce n'est dans l'association à la religion d'Auguste qui devait recouvrir tous les cultes de la Gaule;

Nemausos à Nîmes, Gianis à Gianum (St-Remy), deus Vasio à Vaison, Aramo dans la vallée du Gardon, sans doute Arausio à Orange, etc..., ont fait survivre jusqu'à l'époque romaine le cuite du numen topique, qui a donné son nom à la cité, ru qui s'est associé le dieu romain devenu lui-même une véritable « épithète », philologiquement parlant, Mars à Narbonne et à Toulon (Narbo Martius, Telo Martius), Apollon à Riez (Resi Apollinares).

Mais aucun des grands sanctuaires du Midi, Entremont, Roquepertuse, Glanum, Orgon, Cavaillon, Russan etc..., malgré l'influence des conceptions religieuses méditerranéennes à la fin de la républ'que romaine, ne nous a livré de représentation plastique d'une divinité du Panthéon gréco-romain ; les seules dédicaces, présumées antérieures à la conquête, en caractères grecs, qui en proviennent, sont celles de Tarancos à Orgon, de Belenos à Constantine-Calissane (Mastramela ?) et au sanctuaire de Glanum celles d'Apollon et de Camoulas, sans doute Camulus (3). Si le

EPITHETES DES DIEUX GALLO-ROMAINS

nom de Belenos, dont le foyer est l'Illyrie, appartient à une couche théonomastique ancienne et n'est pas connu épigraphiquement hors des régions de l'Italie du Nord et de la Ligurie Gauloise, l'invocation d'Apollon, dénué d'épithète indigène au sanctuaire oraculaire de Glanum, représenterait en Gaule la plus ancienne anthropomorph'sation du numen attaché aux sources, de l'Asse Mineure et de la Grèce à l'Italie, d'où il parviendra en Celtique à l'époque de César,

La divinité adorée dans ces sanctuaires, anonyme et impersonnelle, n'y est présente que par le caracière sacré qu'elle diffuse sur le lieu de culte où sont conservées les statues des héros, et sans doute leurs cendres, représentés sous la forme humaine, avec leur casque et leur cuirasse dans la survie de l'Au-delà.

L'on doit donc se demander si la piupart des « épithètes » de dieux gaulois ne sont pas de simples « surnoms », datant de la conquête, qui rappellent « l'une des vertus ou des conditions consacrées à la divinité nationale », comme le pensait C. Julian (4), plutôt que des « noms » de divinités indigènes, qui auraient été les prototypes des dieux romains de même fonction.

La multiplicité des qualificatifs accolés surtout à Mars et à Mercure, qui en comptent à eux deux plus d'une centaine, et leur aire de répartition géographique rendent peu vraisemblable cette dernière alternative, qui a entrainé M. E. Thevenot à rechercher les antécédents du Mars romain dans des « Mars cetteques », protéformes et polyvalents. Comment expliquerait-on en ce cas l'interchangeabilité de centaines épithètes : Velaunnus ou Iovantucarus, données à Mars et Mercure, Cocidius à Mars et Silvain, Smertrius à Dispater et Hercule, Paeninus à Jupiter et Silvain, Vintius à Mars et à Pollux, peut-être Vindon(nus) à Apollon et Mercure ? (5).

Les études analytiques de MM. P. Lambrechts (6) et E. Thevenot (7) aboutissent en effet à cette conclusion. à priori paradexale, que la fonction du dieu gallo-romain (= celtique) ne peut être déterminée ni par son type plastique ni par son appellation. Ce dernier a très justement montré que les dédicaces à Mars et à Vulcain faites à Sens et à Lyon (CIL XIII, 2940 et 1676) par



⁽²⁾ Une origine cisalpine n'est pas à rejeter pour Leucetius Loucetius, surnom de Mars en Gaule et de Jupiter Leucetius en Italie (le « père du jour » : C. Jullian, Histoire de la Gaule, VI, p. 45, n. 2), Sutugius, surnom de Mars en Gaule et également de Jupiter en Italie (Stigius, OIL I, 181) et pour le nom même d'Eponis.

⁽³⁾ G. Dottin, La langue Gauloise, p. 146, I et 2 i — J. Gourvest, Ogam VI, 1884, p. 287 ; — H. Rolland, Gallia, XII, 1884, p. 450 et III 1944, p. 170.3.

⁽⁴⁾ C. Julian, Histoire de la Gaule, VI, p. 44.

⁽⁵⁾ Cf. P.-M. Duval, Observations sur les dieux de la Gaule, in Revue d'Histoire des Religions, 145, 1954, p. 6.

⁽⁶⁾ Contributions à l'étude des divinités cettiques, Bruges 1942.

⁽⁷⁾ Sur les traces des Mars veltiques, Bruges 1965,

une famille de l'aristocratie éduenne, qui comptait un prêtre de rautel du Confluent et des flamines, ne convenait guère au patronage d'un dieu de la guerre et des forgerons, et que les parèdres de Mars, sous le « travesti » de Minerve ou de Belone dévoilant leur sein, n'étaient autres que la Terre-Mère.

La répartition même en Gaule du culte de Mars et de Mercure, le premier prédominant en Narbonnaise et le second sur le limes, démontrent par l'absurde que ni l'un ni l'autre n'ont pour fonction première d'être un dieu des combats dans une province sénatoriale pacifiée depuis le IIº siècle avant J.-C. et d'un dieu du commerce dans une province militaire toujours sur le qui-vive, malgré leur type romain.

Leur fonction de protection des vivants et des morts est la même, le nom du patron différant selon la région où s'est établi pour des raisons de convenance qui nous échappent ; leur culte, si Mars Sutugius ou Latobius règne sur le royaume des morts à Saint-Pancard et au Magdalensberg, c'est Mercure qui est le « dieu sauveur », dans les nécropoles du Donon, du Heiligenberg, de Blanche fontaine, de Barjon et au puy de Dôme,

Cette polyvalence paraît contradictoire avec l' « évolution onomastique », que nous propose M. Thevenot à la recherche des Mars cultiquas. La substitution d'un dieu remain à un dieu indigène personnalisé postule en effet une identité de fonction, qui aurait survécu à la conquête et révèlerait « la continuation à l'époque romaine des cultes qui l'avalent précédée » (8) : Mars Leherennus, Albarimus ou Sutugius auraient recouvert un dieu cellieux correspondant. geltique correspondant,

La dénomination de « surnoms » que nous donnons à ces vocables « faus.ie, nous dit M. Thevenot, les perspectives et ren-verse à proprement parler l'ordre logique des termes. Le vocable celtique est forcément le plus ancien et d'est Mars qui fut d'abord celtique est forcément le plus ancien et c'est Mars qui fut d'abord le surnoim, avant de repousser au second plan le nom indigène ». On aurait d'abord adjoint le norm de Mars à celui du dieu indigène, sous la forme Leherennus Mars, le nom primitif étant celui qui se présente à l'esprit du dévot : puis Mars aurait eu le pas sur le dieu celtique (Mars Leherennus), dont le nom aurait enfin disparu pour laiszer la place au seul Mars romain, — ce qui parait impliquer une évolution aynchronique des croyances et la disparition concomitante du culte indigène. Les dieux romains auraient ainsi été identifiés à leurs « répondants » indigènes, encore qu'on ne vois pas que'les divinités recouvrent Neptune, Vulcain, Minerve, cette dernière citée par César parmi les cinq divinités de la Gaule indépendante.

Il apparait au contraire que les deux religions ne sont pas

superposables et qu'à côté des cultes officiels de Rome, survécut dans les provinces les moins romanisées, jusqu'à l'époque caradans les provinces les moins romanisées, jusqu'à l'époque enre-tienne, la vieille religion indigène tournée vers les croyances mys-tiques à l'Au-delà, dont la « Passion de saint Julien de Brioude » nous a transmis le témoignage : celui-ci ne saurait être traduit au « sens littéral » par l'interpretatio romana, la figure conventionnelle du Mars et du Mercure romains, dieux de la guerre et du commerce (9).

La religion populaire de la Gaule, caractérisée par l' « indifférenciation fonctionnelle » de la divinité, seion l'expression de M.-L. Sjoestedt (10) est restée jusqu'à la fin de l'Empire en contraste avec le polythéisme des dieux spécialisés de Rome. Mars Albarinus ni Mars Leherennus, Mercure Dumiatis ni Mercure. Visucius, ne sont le « rhabiliage » d'un Mars et d'un Mercure celtique, mais l'anthropomorphisation d'un numen anonyme, qui a pris la forme de Mars ou celle de Mercure.

Le culte aniconique de la Gaule répond à une religiosité primitive adorant les numina, attachés en Celtique comme dans les religions de l'Asie Mineure, de la Grèce, de l'Italie aux accidents topographiques ou atmosphériques, à la grotte, à la source, au somtopographiques ou atmosphériques, à la grotte, à la source, au sommet, à la forêt, inhérente à l'élément indo-européen de son peuplement, qu'avait d'ailleurs connue Rome à l'époque préétrusque, si l'on en croît Varron, — lequel ajoute que l'aniconisme des dieux de la Rome primitive s'accompagnait d'un culte plus pur, tandis que leur représentation avait affranchi les cités de la terreur divine (civitatibus metum demps:sse (Ant. div., fr. 1.59). Notation qui donne tout son sens à la description de la « forêt sacrée » des Ligures faite par Lucain : nemeton où ne pénétralent pas les mortels, où les dieux n'étalent pas représentés sous des figures connues et où résidait une divinité anonyme « tant ajoute à la terreur de ne pas connaître les dieux que l'on craint » : terreur de ne pas connaître les dieux que l'on craint > :

... Non vulgatis sacrata figuris Numina sic metuunt : tantum terroribus adiit Quos timeant non posse deos (v. 415-417).

Comme l'écrivait C. Julian, il ne faut pas songer en étudiant les dieux Gaulois à < des êtres ayant un nom propre, personnel et immuable, une physionomie précise et arrêtée, des traits distinctifs et

⁽⁸⁾ A. Grenier. Aspects de la feligion fomaine en Provence, in Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Beiles Lettres, 1964. p. 335.

⁽⁹⁾ P. Lambrechts, Note sur un passage de Grégoire de Tour in Latomus XIII, 1954, p. 202-217; E. Thevenot, Mars Ueltique p. 154, n. 1. Cf. par contre Fr. Le Roux, Notes d'Histoire des R ligions, in Ogam, VII/4 1955, p. 263.

^{(10).} Dieux et héros des Celtes, 1940, p. 31-32.

un timbre de voix comme nous nous figurons un Mercure, un Apollon, un Jupiter Capitolin. Les dieux ne deviennent des individualités franches et nettes qu'après avoir longtemps vécu sous la forme humaine, que lorsque poëtes et artistes ont fixé leur figure et raconté leur vie. Ceux de la Gaule en étaient encore à la première période de leur existence... »

Ainsi, la conquête romaine aurait-elle pour la première fois substitué en Gaule les formes corporelles des dieux à l'entité immatérielle du numen. La religion de la Gaule, déjà pénétrée par des influences méditerranéennes avant César en Narbonnaise, n'aurait définitivement accédé à l'expression individuelle et anthropomorphisée de la divinité que sous la romanisation.

Mais le « génie gaulois » ne cessa pas pour autant à croire à « l'efficacité universelle » de ses grands dieux. Taranis, Teutates, Esus : c'est leur polyvalence qui a commandé le « confusionisme » des dieux gallo-romains, que révèle l'interchangeabilité de leurs attributs et de leurs fonctions, non seulement dans la plastique, mais dans les écrits des auteurs chrétiens qui ont inspire les scolies de Lucain. Témoignage de la persistance, en marge de la religion officielle, qui fit l'unité de l'Empire, de croyances populaires appartenant au vieux fonds des cultes magico-religieux des pays primitifs et qui se sont exprimés par les figures que leur avaient fait connaître les civilisations méditerranéennes.

Marseille, Chateau Borely, Novembre 1956.

La Religion Celtique en Garinthie

ensure extentions are small

(planches XXIX-XL)

par

Hedwig KENNER Université de Vienne

-

Les trouvailles antiques d'Autriche se répartissent en premier lieu dans le cadre d'ensemble de l'art provinc'al romain. Ce qu'il y a de plus évident et de plus comprénensible dans la civilisation qu'elles représentent 'c'est son attitude vis à-vis des choses roma'nes. Aussi bien dans les restes de construction, dans la statuaire que dans les arts mineurs se laissent discerner les traits généraux de l'art impérial roma'n. Mais l'essence même de l'art provincial ne peut être déterminée à partir du strict point de vue romain. Nous avons ici, à profusion, en provenance de toutes les régions de l'Empire, du matériel de comparaison étudié et publié. Il ne s'agit pas en effet de l'adoption d'une forme et d'un fonda artistique romains, mais fréquemment, de l'habillage suivant des lidées indigènes d'une forme romaine et classique, et parfois aussi de l'influence exercée par le style indigène sur l'expression artistique gréco-romaine. Dans ce qui va suivre il ne sera cependant pas question de style, mais seulement de la signification intrinsèque de quelques monuments de Carintine, car je auis persuadée que ces monuments ne sont pas explicables par les faits romains, mais par des conceptions celtiques indigènes.

Les peuplades celtiques de l'Antiquité, aussi bien à l'ouest qu'à l'est, dans leur berceau d'Europe Centrale, aussi bien que dans leurs habitats les plus excentriques d'Espagne. d'Italie ou d'Asie Mineure, ont considéré l'Au-Delà d'une manière toute spéciale et positive, le fond de leur attitude spirituelle pourrait se définir ainsi : le mort continue à vivre, non pas dans un monde supra-terrestre et insaississable, absolument séparé des vivantamais dans une sphère en contact avec ce monde-ct, ou plus endore s'y mélant constamment. Pour cette raison le vivant doit se concilier ce monde des morts et se préparer à être accepte parmi eux, avec bienveillance, au terme de son dernier voyage. L'idée n'a donc pas tellement pour objet le mort, tel qu'il existai de son vivant, mais tel qu'il exista après sa mort, en somma, pour employer une expression simple, elle se préoccupe du fantème.

On produira en premier lieu deux trouvailles de Carinthie, une tête de marbre de grandeur naturelle, et une petite statuette d'argile. La tête de marbre, sans doute celle d'une femme, est remplacée dans le côté sud de l'église de Saint-Donat, sur le Zolifeld, au p'ed du Magdalensberg (fig. 1) (1). Elle est posée sur le corps d'un personnage assis, sans rapport avec elle, et que la langue populaire appelle la « Géante » (fig. 2). La tête représente un travail indigène, probablement du premier siècle avant J.C. Le crâne sphérique, les yeux en forme d'amande esquissès d'un seul trait, le nez court, la lèvre supérleure longue et fendue, la bouche large et aux lèvres pincées frappent le regard. La statuette d'argile, trouvée en 1948 au sommet du Magdalensberg, montre, elle, dans un canot (2), un homme nu d'allure simiesque. Ne serait-ce que par le matériau différent et le format réduit la tête (fig. 3) se sépare, au point de vue du style, de la tête de la « Géante » de Saint-Donat ; mais elle n'en présente pas moins avec elle une relative similitude extérieure, similitude qui est peut-être dhe aux types raciaux communs ayant servi de modèles dans les deux cas ? Un examen attentif ne laisse l'impression de parenté que par le nez court, la longue lèvre supérieure marquée d'une rainure et la bouche largement fendue — presque jusqu'aux oreilles dans le cas de l'homme, au canot. M. Fernand Benott, lors d'une visite à Saint-Donat, caf fisté, a reconnu dans la tête de la « Géante » un portrait funêbre aux yeux clos. Il n'est pas facile cependant de résoudre à sens unique la question de savoir si on a voulu représenter des yeux fermés ou ouverts. Etant donné que nous ne savons plus rien de la peinture antique, il me semblerait bien qu'on s'est efforcé de donner au visage un sens amb'gu : aussi bien celui de la vision que celui des ténèbres. La tête de l'homme au canot prête aussi à cette Interprétation : ses orbites vides peuvent aussi bien être compriges comme privées de vue que comme tétintes. Et si nous cossidérons dans

défunt et il faut inclure à mon avis dans cette série de soulpture une troisième tête de ta'lle inférieure à la normale trouvée en 1953, à Klagenfurt dans un trou de bombe, (la partie super eure encore couverte de traces de mortier), et qui avait été remployée dans le mur d'une maison bombardée, datant au moins du XVIII siècle (fig. 4). La taille et le style, là encore, sont indiscutablement différents de ceux des deux monuments que nous venons de mentionner. Ma's il y a toujours en commun : le nez court, la longue lèvre supérieure, la bouche large aux lèvres minces, et l'ambivalence des yeux, qui retombent sur le renfoncement des orbites. Au point de vue du travail de la sculpture, on peut tout aussi bien les prendre pour une ébauche des yeux, que pour des paupières fermées. Il y a encore bien d'autres traits funéraires, les tempes basses, les joues creuses, le pli nasolabial très accusé, alors que le crâne, exagérément haut, semble tout à fait se rapporter à un portrait; mais les oreilles pointues, animales, relèvent du grotesque. Dans ses grandes lignes cette sculpture est celle qui correspond le m'eux, parmi les trois exemples que nous venons de donner, à la conception de l'esprit du mort, du revenant; elle pourrait donc être influencée d'assez loin par l'art du portrait romain d'époque républicaine, — et être une œuvre celto-romaine du premier siècle avant J.C.

La fixité cadavérique du portrait funèbre apparaît aussi dans l'art celtique occidental. La première place y revient au buste du guerrier de Chaptes, à Nîmes (3), dont les joues tombantes et les yeux sont ceux du chef d'un mort. Je tiens de même les têtes des héros, découvertes en 1943 à Entremont, avec leurs maxil·aires fortement saillants, et leurs bouches larges à lèvres minces (4), pour des reproductions de masques funéraires.

Dans la mesure ou les se trouvaient sur des tombes, de tels monuments expriment le désir sous-jacent de procurer à l'âme du mort une résidence; par la reproduction de la tête, on la contraint à rester dans la tombe. L'esprit mauvais du défunt doit être tenu éloigné des vivants, mais l'héroïsation du mort constitue, de la part des vivants, un degré supérieur d'auto-protection. Le mort est élevé au rang d'une divinité : on le projette dans un monde incomparablement élevé et splendide, ce qui doit lui ôter toute envie de retour sur cette terre peu intéressante. C'est a'nsi qu'à Entremont les statues des défunts héroïsés sont érigées sous la forme du « Jupiter Taranis » celfique ayant pour attribut le foudre à la main droite. Les têtes, aux traits cadavériques, qu'ils tiennent sous leurs mains droites, sont interprétées par M. Benoît

⁽¹⁾ H. Kenner, Carinthia, I, 141, 1951; p. 573, fig. 5.

⁽²⁾ G. Mossier, Carinthia, I, 139, 1949, p. 166 aqq.

⁽³⁾ P. Jacobsthal, Early Celtic Art, nº 6, pl. 5; E. Esperandieu, Recueil des Bus-Reliefs, statues X, nº 7614.

⁽⁴⁾ R. Lantier, Revus Archéologique, t. XX, 1942/43, p. 145, n° 9, fig. 6; Espérandisu, op. cfé, t. XII, 7841, pl. V.

comme étant l'expression visible du triomphe sur la mort. Le défunt a surmonté la phase critique de la décomposition du corps et monte vers les dieux. Dans le cas présent, le royaume des morts s'éloigne quelque peu de ce monde-oi et se dépou'lle de ses traits effrayants et réalistes. Un rel'ef funéraire de l'église de Mariasaal, en Carinthie (5) (fig. 5) ne reço't ainsi d'explication valable que par compara'son aux statues funéraires des défunts héroisés. Il est visible que le thème représenté : le corps d'Hector trainé par Achille, est purement héliénistique. Au-dessus du char de guerre vole un gén'e portant la palme et la couronne ; à droite, sur une élévation de terrain se tient un jeune homme nu muni d'un bouclier, imitation, sans doute dans le domaine de la statuaire, 'de cette statue de bronze, qui fut honorée sous le nom de Mars au sommet du Magdalensberg, et dont l'or'ginal est maintenant au Kunsthistoriudes Museum de Vienne (6). Achille incarne ici le mort héroisé, lequel a complètement surmonté le moment critique de la ruine corporelle, rendue par le cadavre d'Hector, et il en est récompensé par le génie d'un monde meilleur tenant la palme et la couronne. Cette ascension a lieu sous le patronage de ce dieu celt'que ' du Magdalensberg, appelé Mars par les Romains, et que les autres représentations figurées désignent clairement comme conducteur et souverain des morts dans l'Au-Delà (7). Par le même ordre de conceptions, on explique aussi un autre relief, compris au Moyen-Age comme figurant Saint Veit dans son chaudron, et qui fut de ce fait remployé dans le portail de l'église locale (8) (fig. 6). Le buste d'un homme agé surgit d'une large nacelle en forme de cro'ssant de lune, dont les deux points s'enroulent de part et d'autre. Ce qui est figuré audessus des épaules du buste est très remarquable et il ne peut guère fa're de doute que ce soient des ailes. L'explication probable en est donnée par des appliques de bronze de coffres celtoromains, en Suise (9) (fig. 7). Une tête juvénife apparaît audessus

dans les monnaies celtiques (10), c'est en effet plutôt sous la forme d'une tête allée. Les monnaies des Bituriges Cubi (11) portent un cheval qu'accompagnent devant lui un croissant de lune, au-dessus de lui une tête avec une aile, et un bras gauche dressé dont les doigts se terminent en rayons. C'est toujours le Soleil qui est dés'gné ainsi. Des l'ampes du Magdalensberg présentent d'un autre côté des anses ornées du buste de 80 que nimbe la couronne de rayons au-dessus flu croissant de lune (12) (fig. 8). Le relief de Saint-Veit doit par conséquent se comprendre, à mon avis, comme l'apothéose du mort, sous la forme du Solei au-dessus du canot. Le Soleil est en effet pour les Ceites le plus clair symbole de la résurrection : il est lui même résurrection (13). Et le croissant, de lune est conqui comme étant le signe élyséen des morts, ou comme la nacelle conduisant vers l'Au-Delà, Le relief de Saint-Veit a'de donc à expliquer le signe de la rosette-soleil au-dessus du croissant de lune, tel qu'il apparait parfois sur des stèles funéraires des environs de Zolifeid et de Pannonie (14). Il exprime l'espoir que le mort puisse, dans le canot lunaire, faire voile vers un élysée pour y renaître rayonnant à l'instar du soleil. Dans le type de fibule : disque solaire avec croissant de lune (15), qui se rencontre au Magdalensberg, on retrouve un écho, quoique un peu lointain, de cette croyance à la résurrection.

La plus belle pierre funéraire du Magdalensberg, celle de C. Vettius (16) (fig. 9 et 10) montre elle un double symbole solaire de résurrection. Vers le bord supérieur elle présente le signe simple de la rosette surmontant le croissant de lune, mais dessous dans un fronton en arc de cerole, elle offre une tête qui à première vue

⁽⁵⁾ M. Jabornegg-Altenfels. Kürntens römssche Altertümer, n° 143. pl. 5; R. Noll. Kunst der Römerzeit in Osterreich, fig. 32; A. Schober, Römerzeit in Oesterreich, 2 éd., fig. 65.

⁽⁶⁾ Cf. les autres reproductions de cette statue de bronze, C. Praschniker, Desterreischische Vahreshefte, 36, 1946, p. 15 sog.

⁽⁷⁾ Cf. R. Egger, Carduthia, I, 143, 1954, p. 85 sqq.

⁽⁸⁾ H. Kenner. Frühmittelalterücke Kunst, in Akten zum III. internationalen Kongress für Frühmittelaterforschung, 1954, p. 335, fig. 156.

⁽⁶⁾ W. Deonna, L'art Romain en Suizze, fig. 41, de Sion et Zürich, Landesmuseum, Neg, nº 10256-59.

⁽¹⁰⁾ Cf. K. Pinck, Einführung in die keltische Münskunde, in Archeologia Austriaca, fasc. 6, pl. VIII, 111a.

⁽¹¹⁾ L. Lengyel, L'art gaulois dans les médailles, pl. 11, 117.

⁽¹²⁾ F. Miltner, Oesterreischlische Jahresheffe, t. XXVI, 1930. Suppl. p. 74, fig. 33.

⁽¹³⁾ Fr. Le Roux. Le Cheval Divin et le zoomorphisme chez les Celtes in Ogam VII/2, p. 117 ; Cf. F. Benott, L'hérossation équestre, Gap 1954.

⁽¹⁴⁾ Cf. L. Nagy, Pestschrift für Kuscinczky, II, p. 232 sqq. : Kenner, Carinthia, I, 141, 1951, p. 584 sqq.

⁽¹⁵⁾ Cf. E. Patek, Römische Fibelbypen in Pannonien, p. 293; Carinthia I, 139, 1949, 182, fig. 7 et p. 175, fig. 57.

⁽¹⁶⁾ Jabornegg-Altenfels, Kärntens röm. Altertämer, nº 188. pl. 6 (reproduction inexacte) : Schober. Grabsteine Noricums und Pannonien, nº 89, fig. 37.

semble être une Gorgone-Méduse classique; à vrai dire, ce que la tête porte, ce ne sont pas des serpents, mais des rayons. Et nous avons là la transformation celtique du type iconograph que grec de la Gorgone, dont on trouve dans la religion indigène tant d'exemples chargés de sens. Le changement de sens se fait jour aussi chez les Celtes occidentaux (17). Dans le fronton, je ne voudrais pas voir uniquement un détail architectonique, mais aussi une indication sommaire de la voûte céleste. Les ailes au-dessus du front, sont, comme nous l'avons vu, un attribut convenant particulièrement bien au soleil, et le col en forme de demi-cercle, sous le menton, pourrait bien être un croissant de linne. Il en va de même pour les minces ondulations indiquées à la base de la figuration et qui conviennent à ce genre de représentation. Le Soleil voyage vers l'ouest, au-dessus de l'océan, vers le royaume des morts. Emfin les trois mèches ou fiammes, entre les alles, vers le haut, sont significatives. Le Mars celtique, en tant que tricornu, peut porter trois mèches analogues, symbolisant sa triplicité mystérieuse et sa force trip'e (18). Il semble d'ailleurs que dans le cas du Mars celtique, on se soit résolu à une trinité : le bassin à trois têtes, qui se trouve au sommet du Magdalensberg, en est l'expression visible (19). Comme d'un autre côté la nature solaire et lumineuse de ce Mars ne fait aucun doute (20), le 'Soleil tricornu de la pierre de Vettius est le signe du deu du Magdalensberg. Sous le Soleil se trouve une pet te frise représentant le combat de deux caval'ers et dont on pourrait beaucoup dire, mais qui sera négligé lei. Les deux côtés de la frise cependant forment deux petits Hermès, qui avec leurs mo'gnons, font au premier abord l'effet d'être clàssique. Ma's il leur manque le signe caractéristique des Hermès grecs, le phallus, Les Hermès, c'est-à-dire des piliers surmontés de têtes sans phallus, correspondent à une coutume ététique (21) ; aussi b'en le pilier ou la colonne (22) que la tête isolée, la « tête coup

mode celtique une valeur sacrée et apotropaïque. Les deux hermés de la tombe de Véttius sont ainsi les protecteurs de la sépulture ; ils défendent autant le mort qu'ils protègent les yivants des réactions du mort. Et par comparaison avec le monument de Catinihie, une autre stèle funéraire b'en connue, de Rhénanie, celle du centurion Caelius, à Bonn (24) (fig. 11) prend un nouvel aspect. Des deux côtés du portrait du mattre représenté à mi-corps, apparaissent sur deux pillers hermaïques les têtes des deux affranchis, sans doute tombés aux côtés de Caelius à la bataille du Teutoburger Wald. L'intention du sculpteur était de faire une pierre tombale à la mode roma'ne, représentant le mattre et ses deux serviteurs, mais les deux domestiques ont été placés sur des pillers très courts, ce qui leur a donné, en vertu de la croyance populaire, la fonction de deux génies protecteurs de la tombe.

On devra mentionner, en liaison avec tout ceci, une petite trouvaille faite il y a peu de temps au Magdalensberg. Il s'agit d'un 'petit hermès en os, de 8,5 cm de hauteur (fig. 12) (25), porté jadis comme amulette, et qui représente le buste, grossièrement sculpté, d'une femme, avec indication de la confure et des vêtements, sur un piller relativement grand. Sans doute est-ce là la représentation d'une divinité outre celle du signe protecteur commun de la « tête coupée » au haut d'un piller. Un hermès de pierre un peu plus grand, avec tête d'enfant, trouvé à St-Stefande-Vienne, dans un confessionnal (s'c !) (26) donne un nom : sur le tronc se lit l'inscription : Iuno/Florae/Scaptinac, La sculpture représente probablement la « Junon » de Flora Scaptina, ce à quoi il faut comprendre que cette Junon, esprit protecteur correspondant au genie masculin, reçoit les traits de sa protégée, et que, par conséquent, Scaptina Flora aura êté une enfant. L'inermés en os du Magdalensberg aura donc êté porté par une dame dont il aura êté la « Junon ». Et ce ne sont pas seulement des conceptions roma'nes, mais aussi cettiques qui entrent ici en jeu. La hauteur du piller, dans la trouvaille de Carinthie, le prouve. En plus, un hermès fémuin n'est pas du tout classique. On a pour témoignage du caractère indigène de petits bustes de femmes, en argile blanche, de fabrication celto-romaine, et que l'on disposait volontiers dans les tombes féminines, dans les provinces rhéto-nariques (27). Eux aussi pourralent recevoir le nom de junones.

⁽¹⁷⁾ Cf. J.-H. Hatt. Monuments funéraires gallo-romains du Comminges et du Conserans, 1945, p. 66.

⁽¹⁸⁾ Cf. le bas-relief de Vignory, Espérandieu, op. cit., IV, n° 3219 et notre fig. 7.

⁽¹⁹⁾ H. Kenner, Carinthia, 144, 1954, p. 11 sqq.

⁽²⁰⁾ E. Thevenot, Sur les traces des Mars Celtiques, Bruges 1966, p. 37 sqc.

⁽²¹⁾ Cf. P. Lambrechts, L'Evaltation de la tête dans l'art et la pensée des Celtes, p. 71.

⁽²²⁾ Ct. P. Lambrechts, Latomus, 1954, p. 208 sqq., note 1.

⁽²³⁾ Cf. Lambrechts, op. cit., passim.

⁽²⁴⁾ F. Koepp, Die Römer in Deutschland, 3 éd., fig 17, et Germ. rom. 2 éd., III. pl. 12.

⁽²⁵⁾ Carinthia, 1. 148, 1986, Magdalensbergbericht 1954-55.

⁽²⁸⁾ Archdologische engraphische Mittetunden aus Gesterreich KIII, 1899, p. 175 sqq., ng. ; CIL III, 11812.

⁽²⁷⁾ M. Silber, Mettellungen der anthropologischen Gesellechaft, Vienne, t. 56, 1926, p. 382,

Ainsi que le prouvent deux inscriptions (28) il existait un très grand nombre de déesses-mères, sous cette appellat on roma ne générale, dans la religion de l'époque ce to-romaine des provinces de Carinthie.

Eléments romains et indigènes se mèlent donc étro-tement comme c'en est le cas pour une esqu sse rupestre par elle même très primitive, et qui fera l'objet de notre dernière remarque. Sur le revers d'un piller, dans une chambre à terrasse à l'est du temple, on distingue, à peine dessiné avec deux doigts dans le mortier encore humide, le tracé d'un être fabuleux avec des cornes, un long cou, des pattes de devant, et une queue de poisson ou de serpent (hauteur 58 cm, longueur 44 cm, dig. 13) (29). A mon avis ce dess'in appartient au signe zodiacal du bouquet n et doit représenter le « poisson-chèvre » ou Capricorne, que l'on tradugait volontiers dans l'antiquité, sous la forme d'un être mixte ayant la partie supérieure du corps comme un bouc, la partie inférieure comme un poisson ou un serpent. Cest ainsi que le montre, sous sa forme la plus connue, la constellation natale d'Auguste sur la Gemma Augustae (30). Le Capricorne doit avoir joué un rôle dans le district du temple d'époque romaine du Magdalensberg puisque, à l'ouest de ce sanctuaire, dans les débiais d'une cave, on a trouvé un graffite, d'après lequel un homme du nom de Gallus aurait déposé une petite offrande au Capricorne en l'an 5 après J.C. (31) (fig. 14). Il se pourrait bien que Gallus a't pense au signe de sa naissance, mais le dessin rupestre implique une signification plus générale et plus impersonnelle. En relation avec la date de 5 après J.C. qui est celle du graffite, c'est-à-dire vers la fin de l'époque augustéenne, il s'agira cans les deux cas du signe zodiacal de la naissance d'Auguste, le signe stellaire sous lequei la été conçu, neuf mois avant sa naissance humaine. Cette combinaison correspond à une spéculation typique de l'époque hellénistique tardive. Auguste est désigné comme le nouvelle année sous le signe du Capricorne (32). Et c'est surtout l'armée qui semble avoir volontièrs fait sien ce symbolisme, puisque le Ca-

pricorne sert d'insigne légionnaire, spécialement pour les XIV gemina et XXII primigenia (33). Toutefois, dans notre esquisse rupestre sur le r.vers d'un pilier, il ne peut s'agir d'un signe représentatif de la propagande impériale. L'exécution primitive montre que l'auteur était un homme du peuple dont l'intention était sans doute de libérer le local de toute influence néfaste par le moyen de ce symbole. Les signes populaires protecteurs sont facilement placés à des endroits peu visibles (34). Je pense ainsi que le Capricorne devait être dans le domaine du temple du Magdalensberg, part culièrement blen m's en valeur par le culte impérial, et peut-être un autel lui était-li réservé dans la cour du temple (35). L'indigène pouvait bien cependant se représenter, sous cette forme tabuleuse, quelque chose qui correspondait à son monde mythique personnel. La constellation du Capricorne est gardienne du soistice d'hiver, d'après l'idée antique de la porte par laquelle le soleil mourant doit desceadre à l'ouest, pour ressusciter rayonnant dans la nouvelle année (36). Le Capricorne devient ains) le symbole de la résurrect on et de l'espoir dans l'Au-Delà. Il a donc parfois sur les stèles funéraires des provinces celtormaines, la même s'gnification que le dauphin (37). Sa connexion avec les signes solaires et lunaires, dans un cas (38), indique aussi qu'il a été compris par les indigênes comme un symbole de résurrection (vor supra). Et si notre graffite est gravé, non sur une p'erre tombale, mais sur un pilier, à titre d'apotropaion, il n'en résulte aucune différence. Tous les symboles qui sign fient le salut du mort apportent aussi protection et bonheur aux vivants, ou, autrement dit, quiconque veut s'affranchir dans ce monde-ci, doit aussi s'assurer un Au-Delà favorable et des esprits funéra res bienveillants. Nous touchons ici à nouveau à la conception cetti-

⁽²⁸⁾ Au Sternberg près de Velden, à l'ouest du Worthersee, OIL III 4766; au Lorenzenberg près de Hirt, au sud de Friesach, OIL III 5030 = 11821; Cf. Junones omnes à Xanten, OIL XIII 8622.

⁽²⁹⁾ Carinthia, 148, 1956, Magdalensbergbericht 1954/55.

⁽³⁰⁾ F. Hichler-Kris, Kamsen im Kunsthistorischen Museum Wien, p. 52 sag, nº 7, pl. 4.

⁽³¹⁾ R. Egger, Warinthia, I. 145, 1955, p. 70 aqq., nº 51.

⁽³²⁾ R. Egger, Loc. ok., p. 75,

⁽³³⁾ E. Ritterling, Pauly-Wissowa, Real-Encyclopidie, s. v. legio, col. 1727 et 1797 sqq.

⁽³⁴⁾ Cf. A. Gansser-Burckhardt, Pro Vindonissa, 1951/52, p. 65.

⁽³⁵⁾ R. Egger, loc. cit., p. 76.

⁽³⁶⁾ Cf. F. Cument, Symbolisme funéraire, p. 40, notes 2 et 3; p. 201, n. 1, p. 250.

⁽³⁷⁾ Marbonne, Espérandieu, Récueil, I, 740; de Lamourgier près de Narbonne, Espérandieu X, 747; Mayence, Espérandieu X, n° 7330; Saint-Servais près de Maestricht, Espérandieu XIV, Suppl. n° 8380, pl. 23; Petronell, Schlossmuseum, E. Braun, Romischer Limes in Ocaterreich 17, 1933, 77 sqq. n° 1. fig. 34; Budepest, A. Schober, Grabsteine von Noricum und Pannonien, p. 103 sqq., n° 227, fig. 116 (Les Capricornes sont ici faussement nommés hippocampes); S. Ferri, L'arte sut Danuble, fig. 262; Turin, Cumont, op cit., p. 161, n. 1, fig. 28.

⁽⁸⁸⁾ Stèle funéraire de Budapest, L. Nagy, Festechrift für Kunsineséy, II. p. 238, n° 2, pl. 48,2 ; Cumont, op. cit., p. 229, n° 11.

que de l'interférence des deux mondes, avant et après la mort. En dernier lieu il conviendra d'ajouter qu'un être mixte à queue de poisson ou de serpent n'avait rien d'étrange pour les Celtes. Sur des monnaies celtiques des II et III siècles avant J.C. apparaissent des monsters — dont le corps est à la partie supérieure ch'en ou bélier et à la partie inférieure une queue de poisson, — ajoutés comme une chevelure sur une tête, ou encore chevauchant le chevai sacré (39). Un serpent à tête mais dont la partie supérieure n'est jamais à corps de bélier, constitue une divinité celtique ou son attribut (40). Sur un des reliefs intérieurs du chaudron de Gundestrup le serpent précède une file de trois cavallers, tandis que sur une des figurations extérieures il est tenu par le dieu aux cornes de cerf assis en « posture bouddhique » (41). Ce qui est bien clair, c'est l'adrésse du coup de dés politique d'Auguste se choisissant le Capricorne pour signe protecteur. Peut-être pensait-il à l'ouest, à l'esprit des populations celtiques et germaniques ? La plupart des monuments au Capricorne proviennent de ces provinces.

Tout ceci n'est qu'un rapide coup d'œil sur le contenu des problèmes posés par les représentations celtiques d'époque romaine. Ce qu'on y sent, ce sont les tendances des indigènes à la métaphysique, et aussi l'habileté et la faculté d'adaptation et de transformation des colonisateurs romains.

Magdalensberg, Septembre 1956.

* Voreidos, Rêda, Eporedia

Remarques sur un nom du Cheval en Celtique

par

Françoise LE ROUX

Nous avons examiné dans un précédent travail le problème de l'importance religieuse du cheval et formulé à cette occasion, préalablement à toute analyse, que « certaines vues particulières de Joseph Loth nous semblent actuellement contestables, sinon caduques ou périmées ; telle est son opinion voulant que « ekuos ait s'gnifié « cheval attelé » et » markos « cheval monté », sous prétexte que le char de guerre est une innovation tactique indo-européenne et que le mot « ekuos est pan-indo-européen, alors que » markos n'est commun qu'au ceitique et au garmanique. C'est pousser trop loin la spécialisation indo-européenne, la distinction entre la Fahren et le Reiten ne reposant sur aucune base ethnographique valable » (1).

Dans ce travail nous n'avions toutefois en vue que le cuite du cheval dont nous avons donné une définition aussi simple et claire que possible. L'élaboration d'une démonstration linguistique conjointe nous aurait forcé à un exposé d'une inextricable complication pour autant que nous eussions du y inclure le problème lins guist'que dans sa totalité.

C'est cette étude linguistique que nous allons aborder désormals, et, sans prétendre épuiser le sujet, qui est à vrai dire inépuisable, nous nous proposons — à propos d'un mot déterminé, — de récapituler la somme de nos connaissances, puis en nous basant sur des faits précis et constatés, de tirer quelques conclusions simples et logiques. Il est des cas où la complexité des problèmes étymologiques vaut bien la peine qu'on s'y attarde, qu'on se donne la

⁽³⁹⁾ L. Lengyei, L'Art Gaulois dans les médakles, nº 182, pl. 16 et nº 175, 176, 179, pl. 15.

⁽⁴⁰⁾ Cf. P. Lambrechts, Contributions à l'étude des divinités cattiques, p. 45, sqq. ; Thevehot, op. af., p. 21 sqq.

⁽⁴¹⁾ P. Lambrechts, op. cit., fig. 4 st 5.

⁽¹⁾ Le cheval divin et le soomorphisme chet les Celtes, in Ogam VII/2, avril 1955, cf. iei 101-102. Le travail de Joseph Loth doui il était question est Le nom du cheval thes les Celtes, in CRAS. ELIII, 1927, p. 113 eqq. La part réservée à « porcidus dans cet article est toutefois asses restreinte. Voir également le très important ouvrage de M. Edouard Delbecque, Le cheval dans l'Husse, Paris 1951 (Etudes et Commentaires t. IX), en particulier la deuxième partie du livre,

pelne d'évaluer la difficulté, d'en définir le degré, et d'en rechercher au moins une esquisse de solution.

Le choix de * voreidos ne s'imposait certes pas d'une man ère catégorique : comparé à epos, * markos, * kaballos, voire même * kassikā, ce mot ne présente qu'un intérêt relativement moindre. La dérivation et le répertoire en sont pauvres.

Mais il vaut mieux réserver les deux termes essentiels, epos et markos pour une étude spéciale où l'on profitera des avantages acquis dans ce qui va suivre et où l'on verra que le système :

* epos « cheval attelé » parce qu'indo européen,

* markos « cheval monté », parce que non indo-européen, est, non seulement inutilisable, mais aussi parfaitement illogique. En attendant il est naturel d'admettre que la multipl'cité des termes désignant le cheval implique ipso facto une spécialité de sens de chacun d'eux.

Or * vorcidos ne peut que contribuer notablement à écla'reir le cas des deux mots-clefs dont il vient d'être question. C'est en effet, en celtique, la seule démomination du cheval ayant un rapport étymologique étroit avec le nom d'un véhicule, la reda des écrivains latins.

Forcellini donnait jadis de veredus et paraveredus deux expitations qui se ramènent au type habituel des étymologies populaires :

veredus differt a paraveredo : nam veredi proprie erant equi, cursum publicum facientes in vits rectis paraveredi autem, qui in transversiis.

— nomen, an flatum ex latino veho et gallico reda, sive rheda \Longrightarrow quomodo et verhedus cum spiritu scribetur (2).

Il y a longtemps que les linguistes ont rectifié, complété, et fait les rapprochements qui s'imposaient (3), mais peut-être pas

encore d'une manière suffisante. Ce n'est pas parce qu'un mot est élucidé au point de vue sens, qu'on a retracé du même coup toute son histoire. Latinistes, Celtistes, Germanistes, tous œuvrent souvent dans leurs sphères respectives sans grand contact entre eux. Nous allons donc essayer une modeste synthèse qui va consister en premier lieu en un classement et un examen détaillé des termes et de leurs significations. Les sources lexicographiques sont en effet d'une extrême confusion.

Le seul point de départ possible est évidemment « celto-latin » s'il nous est permis d'user de ce vocable équivoque. Veredus, forme latinisée de « voreidos, est donné en latin avec le sens clair de « cheval de poste ou de chasse » et est attesté dès le premier siècle p.C. par Martial. Puis plus tard, bien avant dans l'époque impériale, on s'est servi de la préposition grecque para-pour forger paraverdus « cheval de renfort » et veredarius (4). C'est un de ces queiques mots celtiques adoptés par le latin ou le bas-latin et qui ont eu la chance de faire souche dans les langues romanes (ou même germaniques), repassant de là de temps à autre dans les langues néo-celtiques (5).

Les mots romans ou néo-ocitiques ne sont plus d'un emploi très courant et on ne saurait dire que leurs sens actuels marquent une unité : ils reflètent les influences et les courants qui ont été à la base de leur formation : l'italien palafreno, portugais palafren, espagnol palafren, catalan palafre viennent du provençal palafre, palafren (d'où vient aussi le français palefrenier). Le français médiéval palefreid, français moderne palefroi a donné à son tour à l'époque féodale l'anglais palfrey, le breton palafres (mentionné au Catholicon éd. Le Men, p. 165), puis dernière répercussion, l'anglais donnait le gallois palfre, palifras et l'irlandais empruntait falafraidh au français.

Le terme d'emprunt est resté infiniment plus vivant en germanique : vha. parafrit, parfrit, pferfrit, mha. phärvrit, phärst, phärt, all. mod. Pferd ; v. sax. perid, m. bas all. pered-, pert, m. Néerl, peert, paert, néerl. paard, où la forme du mot haut allemand

⁽²⁾ Lex. 3-4, p. 500, art. paraverêdus, êt 5-6, p. 288 art. veredus. L'étymologie de veredus par le latin veho est évidemment caduque depu's fort longtemps.

⁽³⁾ Cf. Whitley Stokes, Urkeltischer Sprachschatz, p. 228-229, art. reide-, reida-, reidarcs, reide-s, reide-s; Holder, Attectischer Sprachschatz, II, col. 1102-1105, art. reide-, reide-, Redones et III fasc. 17 /1907, col. 205-206, art. voreidos; A. Walde, Lateinische Rtymologisches Wörterbuch, p. 646, art. reda et p. 757, art. veredus; Walde-Pokorny, Indo-germanisches Wörterbuch, II, p. 348, art. reidh; Walde-Hoffman, Lateinisches Elymologisches Wörterbuch, Red. 1938, art. veredus; Ernout-Meillet, Dictiomaire etymologique de la langue lotine, 3° éd. 1951, art. raeda, p. 994; H. Hubert, Les Germains, Paris 1952, p. 77; J. Loth, loc. ott., p. 21; G. Dottin, La langue gauloise, p. 297; voir en dernier lieu J. Pokorny, Indogermanisches Elymologisches Wörterbuch, fazc. 9, Berne 1955, p. 881, art reidh-, reidhi-, reidhi-, reidhi-,

⁽⁴⁾ Martial, 12, 14, 1: Parcius utaris, impheo, fapiente veredo i cf. les références d'auteurs latins concernant veredus et surtout paraveredus à basse époque dans Holder, op. cit. et II, 929-930; ct. enfin Ernout et Meillet, Dict. Etym. de la langue lat., 1951, p. 1278. A partir du latin on a eu en gree bergados, beredos et beredarios.

A partir du littin on a cu en gree oscidade, barties et bertainte.

(5) Cf. A. Meillet, Histoire de la langue latine, p. 276, et O. Bloch et v. Wartburg, Dictionnaire étymologique de la langue fraiscale, p. 434a, qui notent à propos de paraveredus que « ce procéde artificiel de composition avec un préfixe gree qui se retrouve dans epiredium, « courrole », formé du préfixe gree epi et de reda « sorté de chariot » (qui est également un mot d'origine celtique et de la famille de veredus) est du au caractère technique de ces mots orées dans les milieux de mattres de poste »... A. Meillet avait la sisté lui aussi sur les emprunts faits par les Romains aux Gaulos dans le domaine technique,

affecté par la deuxième « Lautverschiebung » prouve l'emprunt antérieurement au VIII• siècle (6).

Mais, tant romans que germaniques, ces mots restent d'un intérêt secondaire pour notre propos. Ils permettent seulement une constatation fondamientale : paraveredus a sans aucun doute possible été très courant en bas latin et en roman primitif, pour avoir donné en français médiéval un mot aussi usuel que palefroi et le nom spéc'fique — toujours en usage — du chevai en haut et basallemand. On peut même s'étonner de ce qu'un simple mot technique ait eu une telle fortune, et se soit imposé aux Latins et aux Germains.

En outre, c'est le groupe veredus-paraveredus qu'il faut considérer globalement. Si l'on a bien reconnu en effet que les termes romans ou germaniques désignant le cheval de parade ou le cheval tout court viennent de paraveredus, et que paraveredus lui-même est un hybride — et à proprement parler un barbarisme puisque para- est grec — on ne semble pas avoir tellement attaché d'umportance au fait que veredus et veredarius n'ont absolument rien produit en roman.

Certes, on ne sait pas toujours exactement pourquoi un mot disparait dans une branche sans laisser de traces et survit dans une autre; mais en linguistique, pas plus qu'en histoire, il n'y a de hasard : Il n'y a que des causes ou des concours de circonstances que le chercheur se doit de découvrir. Si veredus a été supplanté totalement par paraveredus il reste à penser que les deux mots avaient rapidement pris des sens très voisins pour qu'on a t fini par en supprimer un. Les distinctions des traductions actuelles « cheval de renfort », « cheval de poste », ou « Nebenpferd », « Beipferd », « Postpferd » ne sont donc que d'idéales subt'iltés auxquelles l'étymologie moderne nous oblige. Quelle signification précise faut-il choisir ? Le grec para- a plusieurs sens qui permettent d'hés ter (7) d'autant plus qu'à partir d'une certaine époque de sens du germanique le prouve) paraveredus s'est contracté ou alitéré dans la langue populaire et — comme saeculum est devenu saeculum, etc... — est devenu un « palafredus, » parfredus, ou autre, dépourvu de tout aspect étroitement technique (8). Nous nous de-

mandons dans ces conditions si le sens exact de veredus peut vra's ment se dédu're de paraperedus.

Holder s'écarte, quant à lui, notablement de tous ces essais pour donner de paraveredus une définition particul'ère : in der spät-lateinischen Postsprache reben dem Pferds des Courriers und dem des Postillons das dritte Pferd, welches das Felleisen zu tragen hatte » (9). Nous voulons b'en que cette définition soit conforme à la réalité des postes gallo-romaines, mais comme les autres elle est une définition d'emploi et non d'espèce, et ne peut davantage nous donner une explication valable de veredus. Il n'est pas suffisant non plus de cons'dérer ce dernier comme « ein cisalpinisches Wort » (10) et de dire qu'il désignait « ein an einer reda gehendes Pferd » (11).

Car, pour peu qu'on y réfléchisse, les créateurs de paraveredus ne peuvent être que des Latins, de langue ou d'expression, et non des Ceites. A défaut de Latins, ce sont des Gaulois lat nisés, fonctionnaires ou serviteurs de l'Empire, moins conservateurs que le reste de la population. Si veredus est en effet attesté chez Martial, auteur du premier s'ècle p.C., paraveredus n'est attesté que beaucoup plus tard (12), comme la plupart des mots grees (dont ceux en para-) qui ont envahi le latin à l'époque impériale, L'hybridation n'est donc pas à mettre au compte des Ceites. Ce n'est pas parce que veredus est d'origine ceit que qu'on a le droit de considérer que paraveredus est « halb griechisch, halb celtisch » (Ho'dn, op. cit.). Il y a une énorme différence entre un mot celtique et le même mot, devenu mot latin. Le sens a pu changer (13), et l'observation reste encore valable si l'on fait entrer en ligne de compte que le latin classique avait d'autres mots pour désigner la poste (14)

⁽⁶⁾ L'emprunt a du avoir lieu vers le VI s'ècle, après que le westique eut remplacé définitivement le celtique et le roman dans les anc'ennes provinces romaines de German'e inférieure et supérieure, et le mot a suisi depuis le sort des autres mots du vocabulaire allemand : cf. Kluge, 11º éd., p. 440b; Lexers, Mittelhochdeut thes Taschenwörterbuch, 28º éd. 1956, p. 156a; H. Paul - H. Stolte, Rurze Deutsche Grammatik, Tübingen 1951, 2º éd., p. 62, i 34-IV et p. 87-88, i 57 I-II.

⁽⁷⁾ Ct. E. Bolsacq, Dictionnaine etymologique de la langue grecque, 4° éd. Heidelberg 1850, s.v. para, p. 748.

⁽⁸⁾ Cf. les textes latins de busse-époque cités par Holder II. 929-930. Aucun n'est antérieur à 326 p.C.

⁽⁹⁾ Loc. cit., II, 929-930.

⁽¹⁰⁾ Holder, op. cit. III/17, 206.

⁽¹¹⁾ Ibid.

⁽¹²⁾ Cf. note 8.

amis » sont innombrables.

(14) Le terme class que est equus cursualis. Sur l'organisation de la poste roma'ne, cf. principalement Pauly-Wissowa, Real-Emp-klopädie, t. V. 1848, p. 1944-1948 et en dernière date XXII/A, 1963. col. 968-1014, cf. par example col. 1006 : Gegenüber dem langsamen von Ochsen gezogenen curcus clavularis bediente sich die Schnellpost der Maulesel, selten nur der zu langsamen Esel, als Zugt ere, während Pferde (Veredi) nur zum Reiten bzw als Reifferde (paraveredi parhippi, avertarii, von averta — Falleisen) für Lasten benutzt werden durten. Wagen des ourcus velox durften nur bis zum Höchstgewicht von 1000 Pfund beladen werden, dem Max'malgewicht einer raeda, eines vierrädrigen Normaltransportwagens des velox, Beipferde nur bis 100 Pfund, das Reitpferd ausser dem Reiter nur bis zu 30 Pfund. Esel als Last'räger neben den Pferden, dürften wohl nicht in Betracht gekommen zein, de die Schneilre ter dadurch einen zu grossen Zeitverlust eritten hätten.

et que l'introduction de veredus, veredarius dans la langue administrative est peutêtre due au recrutement local (15). Veredus avait du cesser d'être très clair pour les Latins et les Gaulois latinisés et c'est sans doute pour cette raison que le nouveau mot, forge dans une intention de clarté technique, a fini par prendre le même gens, Mais à aucun moment veredus n'a pu signifier exactement et uniquement « cheval de chasse, cheval de poste, ou cheval attelé à une reda ». Peut-on en effet estimer avoir suffisamment décrit un cheval en notifiant le travail auquel on l'emplore ? C'est l'es-pèce, le genre du cheval, la race qu'il faut chercher à se représenter sinon on ne saura jamais à quoi s'en tenir. Actuellement encore, parier d'un « cheval de course » ou d'un « chien de chasse » est le lot du vulgare. Un spécialiste nommera toujours l'espèce et non son emploi le plus courant, même si l'emploi est fonction de l'espèce. En bref, nous pensons que paraveredus est le résultat d'une incompréhension possible du gaulois * voreidos à partir de la romanisation. Sans quoi on ne peut comprendre, ni l'existence d'autres mots (epos, markos, kaballos, etc...) ni surtout la traduction donnée par Pline, hist. nat. III, 17, 21 : Eporedias Galli bonos equorum domitores vocant). Or, si l'on a le droit de se méler des étymologies anciennes, on n'en a pas pour autant le droit de récuser un sens rapporté par les Anciens sans avoir la preuve tangible de

Rien de valable ne peut être fait sans un examen attentif de l'orig'ne de * voreidos, et l'analyse réclame d'autant plus de soin que vo-reidos est une formation isolée à partir d'une racine * reid prodigieusement répandue en celtique et germanique.

Il importe donc d'établir un inventaire de nos ressources :

1°) — gaulois reda ou rheda « char », Quintilien I, 5, 57. Venant. Fort. III, 221, gaulois latin; se redarius, rhedarius « conducteur de char »; composé eporedia « boni dom'tores », Pline (of. supra.) sans doute à partir d'un singulier » eporedos, et le nom des Redones, d'où le toponyme Rennes; anthroponymes Veredius (IL IX, 3656, Verediemius (vita S. Alegidii). Veredus UIL VII 1158, 1336 (cf. Holder III, 205-209); Eporedoriu, César De Bello Galtico VII, 38-39, avec variante Eporedirix CIL XIII, 2805, 2723 B.G. VII, 67, nom de deux chefs gaulois du pays éduen dont on ne sait s'ils sont parents ou non.

- 2°) viell-rianda's, de-riad, moyen irlandais de-riada, glosé biga « char à deux roues »; viell irlandais riad, moyen-irlandais riadh « rid'ng on a horse-back or 'n à charlot »; viell-riandais riadaim « je voyage en char » et dér'vé riadhug-haidh « the breaking or train'ng of a horse », ou mieux encore le collectif viell-irlandais echrad « chevaux » (de ° ekuo-reidha) équivalent exact de eporedia, mais ici rad- est un suffixe abstrait correspondant au gallois -ruyad ; le sens à entendre est celui de « réunion de chevaux » ; peut-être écossais riadh, maigre le sens actuel « interest of money usury ; lend another's property from house to house without bringing it back to the owner », qui, au m'eux serait une altération ; viell-irlandais réid, glosé vacuum ; moyen-irlandais, irlanda's, écossais reidh « préparé, l'bre, praticable, prêt ».
- 3°) Vieux-gallois ruid, moyen-gallois rhwyd, gallois rhwydd « prêt, libre, préparé », rhwyddhau « faciliter » ; vieux-gallois uo-ruid, wo-ruid, gallois-moderne gorwydd « coursier », oh rwydd, différent du rwydd mentionné ci dessus n'est pas suffixe, mais radical.
- 4°) Vieux-breton roed « facile, libre », moyen-breton roez, rouez, breton moderne rouez « rare, clairsemé »; verbe moyen-breton roezzát, rouezzát, breton-moderne rouezzát « devenir ou rendre clair »; anthroponymes vieux-breton du Cartulaire de Redon: Ran Roedlon, Roidoc, Roet-anou; toponymes vieux-breton: « Roidon, moyen-breton Roason, Roeson, Roeson, Roeon, Roeon, Raon, Ruan, Roehon, breton-moderne Roazhon « Rennes ».
- 5°) Gotique garaiths « ordonné, décidé », gareiajan « préparer » (germanique commun * ga-raidhja).
- 6°) Vieux-norrois reid « char », reidr « passable on horseback », rida « chevaucher » ; rida hest « zu Pferd ra'ten » marque peut-être une évolution comparable à celle du celtique ; danois rid, suédois rida ; vieux-norrois greidhr « facile, simple, clair », greidha « ordonner, compter, a'der ».
- Vieux-frison rida, ridder « cavalier »; gerede, rede 7°) — Vieux-f ∢ prêt, terminé ».
- 8°) Vieil-anglais râd « Fahren, Reiten », verbe rîdas, anglais to rîde ; vieil-anglais raed, anglais ready « prêt » ; vieil-anglais géroeds « harnachement, équipement » vieil-angl, raedan « ordonner, aider », rîdda « Reiter » ; anglais
- 9°) Moyen-bas-allemand gerede « Gerät, Aussteuer », rede, gerede « prêt, terminé », ridder « Reiter » d'où le vieux-norrols riddari ; néerlanda's rijden, bereid.
- 10°) Vieil-haut-allemand rita < currus, quadriga, vehi-culum, rheda >, garit < equitatus > ; vieil-haut-allemand ritto,

⁽¹⁵⁾ Veredarius semble attesté beaucoup plus tôt que paraveredus. On le rencontre déjà au II siècle, par exemple dans une inscription du Bas-Empire CIL XIII 7439, trouvée à Kapersburg et actuellement au Saalburgmuseum, dédée par un Rème : In Honorema Domus's Dolutinae's Genio veredariorum noumer's N...tionus Rem/us/. Cf. Holder, III/.17, 209 et Forcell'al 5-6, p. 288.

⁽¹⁶⁾ Forcellini, Lex, 2. p. 288 s.v. eporedice, vox incertae ori-nis in usu tamen opud gallos. La variante donnée par Juvénal. 66 : Trito ducunt epiraedia collo / Segnipedes dignite molam ergare nepotas, est sans grand intérêt direct pour notre démons-

moyen-haut-allemand ritter, allemand moderne Ritter; vieux-haut-allemand gireiti « Fuhrwerk »; vieux-haut-allemand gerette), moyen-haut-allemand bereite, allemand moderne bereit; vieux-haut-allemand ritan, allemand moderne reiten «chevaucher, aller a cheval », Reiter « cavalier ».

Françoise LE ROUX

11°) _ Letton raidit « eilig senden, hetzen », raidittes « zappeln », raids « bereit » (17).

Pris isolément, chacun de ces termes ne saurait retenir notre attention outre mesure. Les philologies german'ques et celtiques sont assez vielles pour que, si nous voulions les expliquer, nous n'ayons pas grand chose de bien nouveau. Toutefois, de cette longue et indispensable énumération découlent deux conclusions simples ;

1°. — Il existe une correspondance germano-celtique à peu près exclusive et régulière. Avons-nous affaire à un emprunt du germanique au celtique ou à une racine relevant de l'indo-européen dans les deux branches ? On hésite beaucoup à trancher. L'emprunt par le german'que semble communément accepté (18), mais il ne sign'îne pas obligatoirement que le mot ne soit pas indo-européen, bien qu'il para'sse assez délicat de tenter d'autres rapprochements. Une recherche de M. Pokorny (19) ne lui a apporté que le grec erithos « messager, serviteur » qu'il consigne avec prudence « m't prothetischem e-, reiht sich an die Dienernamen mit einer Grundbedeutung des Laufens an, falls hierher gehörig ».

2°. — On relève deux séries de mots, parallèles en germanique et en celtique, d'une part ceux qui désignent le « Re'ten » et d'autre part ceux qui signifient « libre, vide, prêt ». Mais les

interférences sont nombreuses. Il ne viendra jamais à l'idée d'un germaniste par exemple, de dissocier l'étymologie de reiten de celle de bereit. Les meilleurs cavaliers ont toujours été les peuples de plaine, disposant d'un grand espace, et les deux acceptions sont liables. La distinction de deux ou trois racines, « reidh- « in Bewegung se n », reidh- « planus, facilis », et « reidh- (qui sera't à proprement parler le Reiten), qu'opère M. Pokorny, pour très justifée qu'elle soit, ne permet pas à elle seule de résoudre le problème étymologique. Car, ne l'oublions pas, réda désigne en gaulois, non pas un cheval, mais un véhicule, On ne sait pas enfin si le gaulois, lui non plus, ne possédait pas dans sa série de termes qui n'ont pas dû tous nous parvenir, la même dualité de significations.

L'intérêt premier de * voreidos apparaît donc clairement : Il réside, stricto sensu, dans l'explication étymologique basée tout d'abord sur un sens très différent de celui de * reda, mot qui semble n'avoir eu avec la signification de « cheval » que des relations analogiques et qu', pensons-nous, ne joue aucun rôle direct dans l'étymologie de veredus : sans trop chercher à établir à priori dans quelle mesure exacte une signification dépend de l'autre, nous allons provisolrement disjoindre les deux acceptions et, ce faisant, nous nous donnerons la poss'bilité d'expliquer, l'un par rapport à l'autre, * voreidos, eporieda et reda, puis de voir comment on en est venu à paraveredus. L'on verra peut-être plus tard que si cette question s'explique par certaines tendances religieuses de la civilisation gauloise, elle en explique aussi quelques-unes.

On remarquera qu'un seul terme néo-celtique reproduit fidèlement le veredus bas-latin : c'est le gallois gorwydd. Or, le gaulois, ce qui est connu de tous, appartient au groupe brittonique. D'autre part, on remarquera que dans tout le groupe brittonique actuel gorwydd est le seul mot tiré de * reidh- servant à désigner un animai. Tous les autres signifient « libre, prêt, plat ». On peut supposer par conséquent que la situation de veredus en gaulois devait etre analogue à celle de gorwydd en brittonique, en ce sens que gorwyddveredus est très probablement le nom spécifique d'une sorte ou d'une race de chevaux, et non le nom générique du cheval. Les étymologies des deux mots se rejo'gnent en tout cas parfaitement :

gorwydd uo-ruid *veredus *

* vo-reidon.

et ceci ne souffre absolument aucune contradiction ou contestation — vo-, ve- est en celtique continental le correspondant du lat'n sub-, du grec hypo, indo-européen * upo et le préfixe est encore bien vivant dans les langues celtiques actuelles où il sert à former des diminutifs ou des termes péjoratifs (20).

⁽¹⁷⁾ Outre les rétérences données à la note 3, cf. A. Pictet, Etudes sur les noms d'hommes gaulois empruntés aux animaux, in Revue Archéologique 1865/1, 2° partie, p. 111-115, article très intéressant dans lequel les inévitables erreurs de ce pionnier des études celtiques sont compensées par des suggestions pleines d'intérêt; E. Ernault, Glossaire moyen-breton. II, p. 584; J. Loth-Chrestomathie Bretonne, p. 162; et pour le germanique Siegmund Friet. Etymologisches Wörterbuch der Goischen Sprache, Le'den 1939, 3° éd., p. 393, art. raidjam; Lexers Tub. p. 170; Kuge, op. cit., p. 50 et 478; cf. aussi Real-Encyclopädie, II/1, 1914, col. 41-42.

⁽¹⁸⁾ Kluge, op. cst., p. 478. l'admet implicitement : « Der Umstand, dass es keine germanische Sonderbeziehung für « reiten » gibt. lässt darauf schliessen, dass die Kunst des Reitens bei den Germanen verhältnismässig jung ist, wenn wir sie auch schon bei ihrem, ersten geschichtlichen Auftreten zu Ross sehen. Auch die verwandten Sprachen haben kein einheitliches Wort dafür... »

⁽¹⁹⁾ Op. cit., p. 861.

⁽²⁰⁾ Cf. V. Henry, Lexique étymologique du breton moderne p. 145. Il n'existe malheureusement pas encore de dictionnaires éty mologiques complets de l'iriandais et du gallots. Cf. cependani MacBain, Etymological Dictionary of the Gaelic Language, p. 289 290 et 299, s. v. réim, réidh et riadh.

Evidemment, dans le mot gallois gorwydd, c'est la valeur diminutive, et non péjorative, de go- qui est à prendre en considération. Et ceci confirme bien ce que nous avancions plus haut ; à savoir qu'un terme technique ou spécialisé définit l'espèce, soit par son aspect, soit par une qualité quelconque et non l'emploi qu'on en fatt. Le « coursier » n'est pas le cheval qu'on fait courir, ma's le cheval qui est capable de courir. Qu'un cheval de course soit plus fin, plus élégant, plus « racé », et aussi plus petit, plus léger qu'un gros cheval de trait ou de travail, nul ne le niera. Et quand on n'a pas dans une région des chevaux correspondants à tous les beso'ns, il est normal d'en importer. L'antiquité ne procéda't pas autrement. N'est-il pas intéressant de n'ter qu'on se procurait les veredi en Espagne ? (21). L'emploi de vo- dans un nom de cheval n'a donc dans ce cas rien d'étonnant. Quant au radical rwydd considéré isolément, il nous ramène à rhwyddhau, au breton rouez, et l'équivalence étymologique reste pareille à celle de l'allemand bereitreiten ou de l'anglais ready-to ride (le sens premier de bereit en allemand n'est-il pas d'ailleurs « fahrtbereit » ?) Il n'y a rien d'étonnant non plus à ce que le gallo's ait fait comme le français et ait nommé « coursier » un cheval qui court vite.

Mais ceci étant admis pour le gallo's, pourquoi le mot gaulois — rigoureusement constitué du même préfixe et du même radical, — ne recevrait-il pas la même explication ? Cette dernière est de toute manière pleinement en accord avec la traduction de eporedia donnée par Pl'ne et que nous ne voyons pas la nécessité de réfuter. Pourquoi en effet élève-t-on plus volontiers certaines races, pourquoi dresse-t-on ou entraîne-t-on un cheval, si ce n'est pour fa're acquerir à l'animal de la vitesse, de la souplesse, de l'endurance ? Et en fonction de cela veredus - voreidos n'est-il pas sans ambiguite possible le cheval ou le coursier, bien préparé, élevé avec soin, passé entre les ma'ns des eporedia, des « domitores », certainement plus éleveurs ou « préparateurs » de chevaux que coureurs ou cochers ? Et pour dresser un cheval ne faut-il pas aussi l'entraîner à la course ? Mais nous verrons plus loin eporedia.

Voyons maintenant le cas de rêda d'un peu plus près : il faut passer par l'irlandais et constater avec Pictet que « le vrai sens de riadh n'est pas celui d'équitation comme mouvement, mais comme art de conduire les chevaux. C'est ce qui résulte du dérivé riadhughadh, l'action de dompter et de dresser un cheval (the breaking or training of a horse) d'après O'Donovan (suppl. au dict. d'O'Reilly) (22). On peut même ajouter un argument probant à la démonstration de Pictet : le sens de ràadh est précisé dans une certaine mesure par le doublet reid, irlandais moderne reidh, glosé vacuum « prêt, praticable, disposé, uni » ou « plaine », rejoignant a'nsi

par là le gallois rhwydd et le breton roues, reid est en outre plus proche que n'importe quel autre mot iriandais du gaulois rēda, pu'sque l'ancien é long vieux-celtique y a subsisté sans subir la fracture présentée par riad, Reidh est à riadh en quelque sorte ce qu'est en allemand Ritter à Reiter. Peut-on penser qu'un dressage ait été nécessaire pour un simple attelage, un charroi utilitaire ou commercial ?

L'irlanda's offre justement de-riad « biga », et il n'est pas beso'n de démontrer que le char de l'épopée irlandaise a eu des prédécesseurs gaulois. Mais le char, le char à deux roues, instrument maniable, ma's fragile entre tous, confié autant à l'animal qu'à l'homme, pouvait-il être abandonné aux uniques aptitudes instinctives de l'animal ? Une telle supposition implique que la pratique du char obligeait à une pratique parallèle de l'équitation en tant qu'art,

On ne peut en effet rien déduire d'autre du double sens de riadh « riding on a horse-back or in a chariot ». Dans ces conditions il en ressort que les deux termes irlandais de-riad et riadhughaidh sont remarquablement complémentaires. Et n'est-il pas à craindre que le gaulois ait eu un terme abstrait correspondant à la même notion exprimée par riadhughaidh. ?

On obtiendrait dès lors une étymologie très plausible de réda, lequel serait alors un strict correspondant linguistique et technique du de-riad irlandais. Ce serait le char tiré par le cheval * voreidos, le « coursier ». Le char serait alors, de par sa nature, la cause primordiale de tout le dressage accompli par les eporedia. d'où la liaison logique (ma's non subordination) du nom de la chose et de celui de l'animal. Et si l'on tenait malgré tout à faire des réserves sur une telle interprétation, il n'en reste pas moins vrai qu'un char auquel on attelle un coursier est destiné, sinon à la course, au moins au transport rapide, et non au charroi.

Une objection infiniment plus importante serait de remarquer que deriad est un « bige », tand's que rêda désigne sans discussion possible un véhicule à quatre roues. Reda et deriad ne supporteralent donc qu'une comparaison évasive. Il serait au reste vain de notre part d'arguer du fait — illusoire entre tous — que le char à deux roues aurait été antérieur au véhicule à quatre roues.

Mais, outre que nous ne connaissons aucun mot gaulois relevant d'une série semblable à celle du latin biga, quadriga, pourquoi un mot gaulois aurait-il eu toujours et invariablement le même sens ? Et pourquoi ce sens aurait-il été rigoureusement et strictement limité à un objet — ou à une notion — vu sous un seul angie ? Le mot voiture par exemple, en français usuel, désigne quelque chose qui au XX* s'ècle, ne ressemble en rien ou presque à ce que le mot designait au XVI siècle. Identiquement, à l'heure actuelle, un cohardans le langage d'un militaire désigne un véhicule très différent du « char » auquel pensera un organisateur de fêtes des fleurs : Et cependant, ce sont b'en les mêmes mots, pourvus de la même histoire et de la même étymologie!

⁽²¹⁾ Daremberg-Saglio, Dictionnaire des Antiquités, s.v. cursus publicus, p. 1856-1857 et note 333.

⁽²²⁾ Pictet, op. cit., p. 112.

Nous pensons nous être fait comprendre clairement à la lum'ere de ces exemples simples et extrêmes. Si reda a pris finalement en gaulois, puis en latin, un sens synonyme de petornitum, pourquoi n'y verrions nous pas à bon droit un sens affaibli ou déformé à une époque où les transformations économiques et militaires de la Gaule sous l'influence de plus en plus grande de Rome enleva'ent à la viellle technique du char de guerre toute raison d'être ? Les écrivains class ques ont fidèlement enregistré le résultat de cette évolution dont ils n'ava'ent évidemment pas à rendre compte (23). Ils le pouvaient d'ailleurs difficilement : reda est très ancien en latin (ancienneté qui ne peut s'expliquer, comme le pensa't Holder, que par un emprunt aux Gaulois Cisalpins), bien plus ancien que veredus puisque Cicéron et César l'emploient déjà. Complètement naturalise, le mot dés'gne bien, d'après tous les textes, un véhicule à quatre roues pourvu d'une caisse, un « capsum » réservé au transport des voyageurs. Et César semble établir une distinction nette quand il écrit par exemple : nonnulli inter carros redasque mataras ac tragulas subicierant (De Bello Gallico, I, 26,3) ou... omnemque actem suam redis et carris circumdederunt (51,2).

Nulle part dans les Commentaires il n'est question de chars gaulois. Il n'est question que de chars bretons, lesquels, lors de l'expédition de Bretagne, jetèrent le désordre dans la cavalerie romaine « perturbat's nostris novitate pugnae » (De Bello Gallico, IV. 34) (24). Pour remonter aux chars gaulois il est nécessaire d'avo'r recours à l'archéologie ou à des récits plus anciens d'au moins un siècle quant à leurs sources ou aux événements qu'ils relatent (25). Il est bien certain cependant que l'usage du char de guerre, à deux roues, monté par un cocher et un combattant est caractérist'que des habitudes militaires des Celtes bien que lè char soit loin d'être une exclusivité du monde celtique (26). L'épopée irlanda se fait encore d'innombrables mentions, criantes de realisme, du char de guerre (27).

Il importe assez peu dès lors de préciser — et nous ne serions pas en état de le faire étant donné le manque de documents gaulois pas en état de le faire étant donné le manque de documents gaulois — les modalités, tant d'emprunt que de changement de sens de reda. Il serait même possible que rapportant reda en Gaule, les Roma ns l'aient introduit avec un sens différent. Ce qu'il est plus facile de dire, par contre, c'est que le sens véritable de « voreidos a dû être clairement senti pendant assez longtemps. Et une fois le char de guerre éliminé, ou une fois la Gaule devenue romaine, le char de guerre éliminé, ou une fois la Gaule devenue romaine, le ne voit pas pour quelle raison les áleveurs de chevaux gaulois n'auraient pas continué à exercer leur industrie, ne serait-ce qu'au profit de la poste gallo-romaine. La notion de « coursier » est à peu près certainement restée l'ée à « voreidos et elle reste bien visible dans le sens gardé par le veredus latin ou bas-latin « cheval du poste ». da poste ».

Eporedia (28) pose un problème analogue, en relation étroite

⁽²³⁾ Cf. César, De Bello Gallico, I, 51, 2; VI, 32, 2; Aulu-Galle 15, 30; Fortunat, 3, 20, et surtout Quintillen, Inst. Orig. I, 5, 57; plurimu Gallica evaluerunt ut « reda » ac « petorritum » quorum altero. Tamen Cicero, altero Horatius utitur; 68: Aliquando et ex duobus perigin's, ut « epiredium ». Nam cum st « epi » praepositio Gracca, « reda » Gall'cum (neque Graecus tamen neque Gallus utitur composita); Roman' suum ex alleno utroque fecerunt. Cf. Apocalypse, 18-13, et enfin Festus 372, 25: Veredis antiqui d'xerunt, quod veherent rhedas, id est ducerent (la liste complète des textes latins et grecs est apportée par Holder, op. ett., II, 1096-1102.)

⁽²⁴⁾ Cf. Straben, IV, 5.2; Diodore V, 29; Tacite, Agricola 12; Lucain, Pharsale I, 426 et Frontin, Stratagèmes II, 3, 18; Sinus Italicus, Punica, XVII., 417; Pomponius Mela, III, 6, nous doment le nom berton du char: continus, ou encore exactum (voir aussi Martial XII, 24, qui donne la description du « char » à l'époque

⁽²⁵⁾ Cf. Déchelette, Manuel II/3, p. 1180-1190, et les textes oupés par D'Arbois, Le char de guerre des Cettes dans quelques étes historiques, in Revue Celtique IX, 1888, p. 387-393. Les prin-paux auteurs sont Polybe II. 23, à propos de la batalle de Teia-en (225) et Tite-Live X, 28-30, à propos de Sentinum (295).

⁽²⁶⁾ On n'en trouve pas l'usage partout simultanément, mais on a partout des souvenirs de l'empioi du char. Les Gaiates l'on utilisé. En dehors du domaine cet que cf. par exemple R. Forrer, Les chars custuels préhistoriques et leurs survivances aux époques historiques in Préhistoire I, fasc. 1, p. 19 sqq. et Claude F.A. Schaeffer, Contr. bution à l'étude de l'attelage sumérien et syrien aux III et II millénaires in Préhistoire t. VI, p. 49 sqq.

⁽²⁷⁾ D'Arbois de Juba nville, Le char de guerre en Irlande et la mort de Cuchulainn, in Revue Archéologique, 1877/2, p. 133 ; Cours de littérature Celtique, IV, p. 332 sqq.

la mort de Cuchulainn, in Revue Archeologique, 1877/2, p. 18
Cours de littérature Cettique, IV, p. 332 sqq.

(28) Indubitablement gaulois, le mot est attesté par des sour très diverses : en premier l'eu par l'épigraphie, CIL III, 2711. 64
8761; V. 6771, 6955, 7016, 7033; VI, 1858, 2375 a20, 2379 b6;
3110; CIL XIII, 6914 (CIR 1192), 6981 (CIR 1224), 11854, avaieur d'anthropenyme. En tant que toponyme le mot a servidésigner une localité (Eporédia pour Eporédia-origa) des Saula en Gaule Cisalpine (cf. les références des auteurs latins et gren premier lieu Strabon IV) dans Holder I, 1451; Pauly-Wisso Real-Encyklopddie VI/1, col. 249-250, Cougny, Extrats des auteurs latins et grees, I, p. 164-165), colonie romaine depuis 100 av. J.C., actue ment Ivrea, dans la province de Turin, avec la forme intermedia Eporicio, attestés au V. siècle par la Notitia Dignitique mi Intermedia (Antonin, 345, 347, 351; Ann. Rav. IV, 30; cf. aussi D'Arbois Jubainv'lle, Etudes grammaticales etar les langues cettiques ch. p. 91. L'existence du toponyme et le fait qu'il soit attesté par auteurs tels que Cicèron et César, ou avant eux Velleus Pateron auteur du premier siècle, permet de fournir un term nus ante quour l'évolution du kus en p en celtique continental. Nous voyons à nos références de Que signific * equorando, in Ogylil/1, n° 43, février 1956, p. 22-41.

avec ceux que posent reda et * vorsidos. Georges Dottin (29) a pense que la terminaison -ia est celle des masculins piuriels gaujois, et cette opinion qui se fonde évidemment sur la forme transm se par Pline est très recevable. On reconstitue alors un singuier eporedios dont on a la confirmation dans un anthroponyme Eporedirix, Eporedorix, gén. Eporedorigis (30). Mais ce prob.ème reste somme toute assez secondaire puisque de toute façon la phrase de Pl ne désigne expressément des personnes et non des choses ou des animaux, et que nous ne remettrons pas en question sa traduction pour une raison très simple, exposée plus haut : * Eporedios sera pour nous tout simplement et logiquement « domitor ».

Pius instructive et plus facile à opérer est la décomposition du terme en deux éléments distincts qu'il est très intéressant de trouver accolés en gaulois : epos et red. Or. nous le savons suffisamment, reid a donné des mots ayant trait au mouvement rapide, et un mot comme le gallois gorwyddfarch « cheval de manège», lequel n'est nullement une redondance, fait apparaître à quel procède a dû avoir recours le gallois pour équilibrer la notion de chevai et de mouvement. Les deux composés d'un même mot ne peuvent en effet avoir le même sens sauf exception, pas plus gorwyddfarch que * eporecios. L'évolution se déduit par simple comparaison et le gallois offre à nouveau une illustration frappante : gorwydd en tant qu'adjectif ne veut dire que « rapide », ou « of easy progress » ; il est donc synonyme de ebrwydd sans lui être apparenté autrement que par une terminaison homonyme (31).

Il n'y a donc pas lieu, répétons le à nouveau, de soupçonner d'inexactitude la traduction donnée par Pline. Le sens étymologique donné par Holder « Wagenienker », généralement adopté en se fondant sur reda, rheda, ne concorde pas exactement et on ne peut accepter non plus de penser, pour réduire la marge d'impréci-

sion, que la notion d'attelage de char, rendue par le sens classique de reda, dérive simplement de la notion immédiate de cheval domest qué, rendu apte à cet emploi.

En complément néanmoins, en correctif de la traduction courante et aussi en regard de notre texte, il n'est pas inutile d'insister sur le fa't que les racines traduisent l'idée de mouvement (* reid) et de roue (* roton), donc de char, sont apparentées.

Et pour en revenir à rêda, il n'est pas exclu non plus que le mot ait subi une extension de sens analogue à celle de reud en re-landa's ou de gorwydd. adjectif en gallo's, et n'ait pas servi à évoquer quelque chose de plat. Où peut-on en effet faire de l'equitation, et en particulier du manège, mieux que sur un terrain plat ? Et Pictet (32) a traduit le nom des Redones par « hommes de la pla'ne > s'opposant ainsi à la traduction de D'Arbois de Jubainville « le bon coureur, celui qui à la guerre s'avance rapidement » et à celle de Giück « curribus utentes » (33). Mais Rennes se trouve dans une cuvette et non dans une plaine (34). En outre,

⁽²⁹⁾ La langue gauloise, p. 25, 114, 256; cf. D'Arbois de Ju-bainville, Eléments de grammaire celtique, Paris 1904, p. 17 sqq.

⁽³⁰⁾ L'anthroponyme est attesté par l'épigraphie CIL XIII 2805, 2728 et on en connaît la variante Eporedoria / Eporedria; ct. Dottin, op. vit., p. 62 ; Pauly-Wissowa, R.B., VI/1, col., 250-251; Holder, I, 1452 ; Desjardins, op. cit., p. 550. A la traduction de D'Arbois de Jubainville, rapportée par Holder, « roi de la course de chevaux, roi de ceux qui voyagent en chars attelés de chevaux », nous préférons celle de Ernault « roi des cavaliers », moins nexacte parce que moins précise. Un « domitor » reste avant tout un cavalier.

⁽³¹⁾ Cf. J. Vendryes, Bibliographie, in Revue Ceitique, t. XXXV, of the property of the proper

⁽³²⁾ Lod. cit., p. 113-114.

⁽³³⁾ Cf. Holder, op. cit., II, 1102 sqq.

⁽³²⁾ Lod. cit., p. 113-114.

(33) Cf. Holder, op. cit., II, 1102 sqq.

(34) Tout l'ancien pays des Redones est en effet une région de pénéplaine et la plaine ne commence véritablement que vers le sud, à trente cinq kilomètres au sud de Rennes, en direct on de Nantes. Le problème est assez grave, et ce n'est pas l'elucidation du nom de Redon (cf. Guy Souillet, Le nom de Redon, in Annaes de Bretagne, LIX/2, 1952 [1953]. (p. 299-309) qui suffira à le résoudre M. Souillet, loc. cit., p. 300, traitant du nom de Redon considère que « Phonétiquement la conservation du t > d de Roton > Redon est anormale puisque t et d ont entièrement disparu (cf. Redones Rennes, Ruan en vannetais) ou sont devenus x (Rennes, breton Roason). Le t > d de Roton > Redon est done le vestige, dans une région à la fois mai romanisée et mai bretonnisée, d'un groupe consonantique encore inexpliqué ». Mais ne serait-il pas plus simple d'admettre que — le nom de Redon n'ayant en tout état de cause rien à voir avec celui de Rennes — le -d de Redon provenant bien du -t-vieux breton, marque simplement la date à laquelle le breton a cessé d'être parlé dans la région, avant le passage de d à z ? Quant au passage de o à e il peut simplement correspondre au déplacement de l'accent tonique lorsque Roton est devenu de langue romane. Le o de la première syllabe a passé à e, l'accent portant désormais sur la seconde syllabe dans le toponyme Rodon. L'interprétation que nous donnons du nom des Redones. Contre Pletet, rejont ainsi celle qu'a fort judicleusement chos, contre Pletet, rejont ainsi celle qu'a fort judicleusement chos, entre plus de la longue romae. Le ode la première syllabe a passé à e, l'accent Mowat dans ses Etudes phélologiques sur les inscriptions gallo-romaines de Rennes. Le nom de peuple «Redones », Paris 1870 (cf. ici la note, p. 23-24 : « Cette étymologie, quoique venue après les autres, est encore celle que l'admets le moins. En effet il estavéré que le territoire des Redones était, sous la domination romaines de la longueur du s ; of. e

pour faire du manège, un terrain plat de dimension très restreinte est suffisant, et il n'est pas indispensable de disposer d'une vaste plaine pour faire du char ou de l'équitation. C'est certes la plaine qui est l'endroit le plus favorable, mais le cheval va à peu pres partout, excepté dans les trop mauvais chemins de montagne ou les endroits marécageux. La traduction de Pictet, par consequent, si elle n'a rien d'illogique, est inacceptable au point de vue géographique. Le é de réda étant long, il y a été conduit par l'évolut.on norma.e du toponyme breton ayant abouti à Roazhon ; et il a restitué en breton * roaz qui n'existe pas, en oubliant l'existence de rouez (35).

Ma's il se pourrait très bien que les Redones portaient déjà ce nom avant d'arriver dans leur habitat définitif et ce ne arait pas la seule peup ade gauloise dans ce cas; l'exemple des Sequani ou des Rauraci est assez connu et il y en a bien d'autres (36). Et ceci reste encore valable pour toute traduction proposée. Le m'eux consiste encore à supposer les Gaulois capables de grouper des idées concrètes autour d'un point de départ abstrait. Nous aurions donc :

- un neutre * redo-n « course, mouvement »;
- un féminin reda « char »;
- un masculin * vo-reido-s « coursier » ;
- un masculin * epo-redio-s « domitor »;
- un masculin * redu, génitif singulier * redonos ; génitif pluriel * redonon ;

ethnique conservé dans Condate Redonum et le nom latinisé des Redones (37).

Que faut-il conclure de * vorsidos par rapport à l'indo-européen ? Le vocalisme du germanique est pour le moins suspect et trop proche des mots germaniques issus de rix (38). Nous ne le ferons donc pas intervenir dans une discussion, l'emprunt étant possible et même probable. La restitution au stade indo-europeen * upo-reidhos prend alors une allure toute théorique et aléatoire.

Ma's le cas semble bien spécial et curieux. Tout ce que nous savons de l'évolution des sémantèmes celtiques trahit en effet une origine indo-européenne trop évidente et nous ne pouvons nous résoudre à la solution facile de l'emprunt à une langue non indo-européenne indéterminable. La seule existence des mots lettons est un indice trop défavorable à la solution substratique et nous ne pouvons admettre avec Zimmer par exemple (Hirt. Idg. Gram. I, 170) un apparentement au perse berid, babylonien purida.

* Voreidos n'étant pas le nom génér-que du cheval, il nous reste comme seule possibilite de rechercher un apparent-ment — aussi lointain soit-il — de * reidh et d'une autre racine indo-européenne. Après quo!, pour établir indiscutablement la nationalité indo-européenne de * voneidos, il ne nous restera plus qu'à expliquer brièvement les rapports sémantiques pouvant exister de l'une à l'autre.

Ce sont toutes les erreurs étymologiques elles-mêmes, commises à propos de * reidh qui vont nous a'der dans cette voie. Stokes, qui restituait deux mots vieux-celtiques, un substantif * reida et un adjectif * reidi-s se demandait s'il fallait classer le gaulois eporedia et les variantes eporedia, eporedoria, eporediria, à * reida ou à * reidi-s (39). La question nous semble très accessoire : nous avons vu que le gaulois * voreidos est selon toute probabilité un substantif crée parallèlement à reda (ou eporedios) et non à partir de ce dernier mot comme le voudrait la traduction de Holder; Stokes classe une racine * reido- « Fahren, Retten », qui, si elle a existé, a assez peu de chances d'avoir jamais existé avec cette signification unique, découlant des acceptations erronées de eporedia et de ebrwyda. Une telle signification rendrait inexplicables les sens si divers des mots néo-celtiques. Holder indique lui aussi ses correspondances avec le même coefficient d'approximation ou d'erreur ainsi qu'on l'a vui

En acceptant sans vérification le dernier sens attesté du gauldis latinisé veredus on a associé tout naturellement les notions de cheval, de vitesse et de char. Ce sont bien trois notions concurrentes et parallèles; mais elles ne sont pas nécessairement identiques ou interchangeables; pour passer de l'une à l'autre il faut changer de plan; tout ce qui va vite n'est pas un cheval, un cheval peut ne pas être dressé, et un cheval peut ne pas aller vite. Il est surprenant que personne n'ait pensé depuis Pictet à confronter l'ensemble des faits avec la traduction de Pline.

Résumons brièvement la série de faits en cause : la notion de cheval a été déduite de celle de mouvement rapide, et adjointe à celle de char par l'intermédiaire d'un mot signifiant « vacuum, planus, preparatus ». Et l'idée de « course, vitesse », tout en devant être dissociée aux fins d'analyse, est bel et bien apparentée.

Or un cheval, ainsi que le char qui lui est intimement lié, est tout particulièrement susceptible de se déplacer. Et d'un autre côté le celtique garde toute une série de racines indo-européennes en * -r- exprimant le déplacement ou la direction du mouvement,

⁽³⁵⁾ On a dans les inscriptions de Rennes OIL XIII 8151 et 3153 la forme Riscionum au lieu de Redonum. Elle montre une hesitation du é, sinon un début de diphtongaison. Cf. Ptolèmée II, 8, 9. Yoir aussi CIL XIII p. 482 ; voir aussi R. Mowat, op. est. p. 12-13.

⁽³⁶⁾ Cf. Bosch-Gimpers, Les mouvements celtiques, in Htudes Deltiques.

⁽⁸⁷⁾ Cf. Windisch, Irische Teate, p. 217, 1, 15 ; D'Arbots de Jubainville, Eléments de grammaire celtique, p. 1 sqq.

^{(38),} Cf. Ogam, IV/3, nº 20, 1952, p. 236-227,

⁽⁸⁸⁾ Stokes, op. čič., p. 229 : 4 ob gallisch sporedio, sporedoris, sporedoris, sporedoris sum reiths beer su feides gehort, ist zwestelhaft at

à vocalismes divers, mais dont presque tous les élargissements sont en -t :

- * rektu-s < droit > (40);
- _ * rto(n) « roue »;
- _ * roto-s « roue » ;
- _ * retimé « je cours » (41).

Bien qu'il ne soit pas d'une limpidité parfaite — ma's comment s'attendre à ce qu'il le soit ? — il ex'ste un rapport très acceptable à partir de ces vocables, entre l'idée de terrain plat, de course, et celle de préparation à la course, donc d'équitation, pu's de char.

Dans ce cas l'origine indo-européenne de * voreidos ne fait pas de doute. Le gaulois montre bien les trois acceptions générales du néo-celtique et du germanique et les transports de sens sont bien ceux qu's pu opérer un peuple ayant habité les grandes pla'nes de l'Europe du Nord ou de l'Asie, et très capable d'avoir perfectionné, et adapté un cheval qu'il importait à un ou plusieurs types de véh'cules (42).

En conclusion * voreidos est purement et simplement, pensonsnous, un « coursier » passé entre les mains des domitores, des
eporedia dont Pl'ne nous entretient. R'en n'autorise donc à tradurie
étymologiquement * voreidos par « cheval attelé » comme l'a proposé Joseph Loth (43). Le cheval n'est attelé que parce qu'il
est dressé, ou parce que le char est un bige ou une légère diligence
postale permettant à l'animal de conserver le maximum de sa
vitesse; il pourrait tout aussi bien servir de monture.

Rennes, 1955-1956.

- (40) Gaulois Reutu-genos, Rectu-genos (spirante vélaire notée plus tard cht en irlandais et ith en gallo s); irlandais recht « droit », gallois reith, breton reith « droit, juste »; got raihts, avestique rasta, ombrien rehte, lat n rectum; cf. Stokes, op. cit., p. 231; Holder, II. 1094; Meillet, op. cit., p. 1004; Feist, op. cit., p. 313.
- (41) Cf. le gaulois peter-ritum, voir Stokes, op. cft., p. 232; Holder II, 1233-1234 et surtout Me'llet, p. 893.
 - (42) Cf. E. Delbecque, op. cit.
- (43) J. Loth, loc. cit., p. 21 : « C'est epo- en revanche, et non marco- qui est en rapport avec la racine qui a donné en gaulois un terme eporecida « char attelé de chevaux ». Il y en a un souvenir dans eporecida que Prine tradut par bonos equorum domiscres, traduction sans doute inexacte, qui rappelle cependant le gallois actuel ebruyd « rapide, qui a la rapidité du chèval », peut-être d'abord du char attelé de chevaux. Le veredus dont il sera question est probablement le cheval attelé »...

Les "Guyons" de Franche-Comte

(planches XLI - XLII)

par Maurice DAYET

Les profondes vallées des montagnes du Jura sont en général encaissées entre de hautes falaises abruptes. Parfois, de leur face verticale, se détache une aiguille de plerre, complétement séparée du rocher par l'érosion, et qui domine le paysage de sa masse impressionnante. C'est un « guyon ».

Il y a un siècle déjà, Alphonse Delacroix, le premier, attira l'attention sur ces colosses de pierre brute (1), dont les formes étranges rappellent souvent celles de corps humains, « Ce nom de « guyon » signalait-il, commence à être oublié ; il est temps de le recuellir partout où il subsiste encore. » Et, de fait, il a été presque partout remplacé aujourd'hui par des appellations modernes : Homme de Pierre, Moine de la Vallée, Poupée des Vielles Vignes, etc...

A. Delacroix n'avait pas tort de considérer les guyons comme des menhirs, ayant été l'objet d'un culte, pour lui chez les Celtes ; nous dirions aujourd'hui, de façon plus large, par les populations préhistoriques. D'après lui, « guyon » était un « abrégé de guidon,

⁽¹⁾ Mêm. Soc. Emul. Doubs 1857, troisième série, vol. 2. Buttetin archéol. pour 1857, p. 438. L'auteur cite : Guyon au Mechi et
Guyon des Grattes près de Mans-sous-Sainte-Anne (Doubs), Guyon
des Romains près de Maizière (Doubs), des Guyons à Pretinis et
Maisné (Jura). L'article de A. Delacroix à été repris et cité pàr
Paul Bial dans Ohemins, Habitations et Oppidums de la Gaute au
temps de César, in Mémi. Soc. Emul. Doubs, 1862. On noters la position de ces guyons dans des sites dont le caractère ceitique est
depuis longtemps reconnu. Ainsi, les guyons de Nans-cous-Sainte
Anne et de Maizière sont placés aux abords immediats du massu
d'Alaise (en dehors de toute référence à la vieille controvera sur,
la posit on d'Alésia) ; celui de Pretin se dresse à l'extrémité cuest
de la Côte du Château au sommet de laquelle existe le grand
oppidum halstatien de Château-sur-Salins, ou Vieux Salins foulie
par M. Piroutet sous le nom de Camp du Château. Un monastire,
par M. Piroutet sous le nom de Camp du Château. Un monastire,
cont la présence en ce tieu pourrait être la survivance d'un sanctuaire antique, a existé jusqu'à la fin du XVIII siècie sur la plateforme devant laquelle se dresse le guyon,

dans le druidisme l'esprit, l'intelligence, le voyant, le surve'llant ». Mais, n'oublions pas qu'à l'époque où il écrivait, les études celtiques étalent encore dans l'enfance.

Le même auteur avait fait une autre remarque intéressante : l'association fréquente, dans la toponymie locaie, du terme « mechi » désignant en patois le marchand ambulant, le mercier, soit avec un « guyon », soit avec des voies de commun cation très anciennes ; et dans la plupart des cas, une légende attachée au site racontait « qu'un mercier ayant été tué et enterré sur le chemin, lui aurait donné son nom. » (2)

Transportons-nous à l'ouest du monde celtique, dans les fles britanniques où les traditions antiques sont restées si vivaces. Nous y retrouvons le « gwyllion », esprit malfaisant, de sexe féminin (3), qui hante les chemins solitaires et égare les voyageurs perdus dans la nuit. La relat on est claire entre les deux légendes, continentale et insulaire. L'une explique l'autre, et dès lors on comprend à la fois la nature réeale du « guyon » franc-comtois et son association avec le « mechi ». Loin d'être, comme le supposait A. Delacroix. une sorte de policier bienveillant des vieux chemins celtiques, le « guyon », esprit mauvais aux inteniions méchantes, égarait les infortunés marchands ambulants, et les conduisait à leur perte.

De tous les « guyons », le plus important est celui qui dresse, près du village de Ciéron (Doubs), ses soixante mètres au fianc d'une vallée sauvage menant à la ferme de Norvaux. Son énorme masse se voit de très loin, au-dessus des épaisses forêts dans lesquelles sa base d'sparatt. A environ deux kilomètres à l'ouest,

un autre rocher semblable ma's moins élevé cache dans les arbres ses trente mètres de hauteur. L'érudit président E. Clerc, auquel l'archéologie franc-comtoise doit tant de reconnaissance, a, le premier, reconnu l'intérêt du colosse de Norvaux, qu'il n'hésitait pas à appeler « un monument religieux de premier ordre ». « Quoque personne, écrivait-il, n'ait publié encore le nom de ce dieu-rocher, on n'ignore pas complètement à Cléron qu'il fut adoré dans les temps anciens. Une dernière tradition en reste encore. Le addatter lui donne le nom de Poupée des Vieilles Vignes, mais le peuple l'appelle le Tountâtrou » (4). L'auteur l'assimilait donc à Teutates, le Mercure Gaulois, en rappelant les textes maintes fois cités de Lucain et de César sur le culte « natur'ste » des Gaulois et sur leur dieu principal (5).

Je suis resté longtemps, je l'avoue, plus sceptique que le président Clerc, car il y a une assez grande distance entre le « Tountâtrou » du folklore franc-comtols, et la graphie ancienne, classique, Teutates, conservée par Lucain. Toutefois, une observation récente a levé une partie de mes doutes.

Au Bristish Museum, dans la salle consacrée aux antiquités sorties du sol de l'Angleterre, sont exposées plusieurs plaquettes en argent, provenant de Rookery Wood, près de Barkway, dans le Comté de Hertford, au nord de Londres. On ne possède malheureusement pas d'indications sur cette trouvaille, faite en 1743 et entrée au Museum en 1817. Ce sont des ex-votos, dont deux (6) portent des dédicaces légèrement différentes, l'une à MARTI ALATORI, l'autre que voici :

MARTI TOVTATI TI.CLAVDIVS.PRIMVS ATTII LIBER V.S.L.M.

⁽²⁾ Voiei, d'après A. Delacroix, une liste de lieux-dits où le c mechi > figure : Guyon au Mechi près de Nans-sous-Sainte-Anne (Doubs), Fosse au Mechi dans la Forêt de Joux, entre les villages de Cuvier et Supt (Jura), Fosse au Mechi sur le plateau qui sépare la vallée de Pretin de celle d'Arbois (Jura), Chemin au Meuchi près d'Amancey (Doubs) et près de Dompierre (entre Frasne et Pontarlier, Doubs), Fosse au Mechi sur la Chaux d'Arlier.

tarlier, Doubs), Fosse au Mechi sur la Chaux d'Arlier.

(3) Lewis Spence, The Minor Traditions of British Mythology, Londres 1948. L'auteur, qui a consacré son activité à l'étude des cutes et des légendes cet ques dans les lles Britanniques, ajoute (p. 98) : « They des cettques dans les lles Britanniques, ajoute (p. 98) : « They des graphilons) take on a sharper indiv duality, as « the Old Woman of the Mountain », whose dwelling was on Lianhyddel Mountain in Monmousthshire. She appears as an aged hag, wearing an oblong four-cornered hat and strange ash-coloured garments, her apron being thrown over her shoulder. She carried a wooden milicipali and was to be identified by her characteristic call of « Wow-up ». Those who had sight of her would not fail to loose their way, and it was impossible to catch up with her. It anyone, on beholding her, were to draw a knife, she vanished on the instant.

⁽⁴⁾ Etude complète sur Alaise, par le président Clerc (Besançon, Turbergue éd. 1860).

⁽⁵⁾ Inut'le, je crois, de raproduire ici ces textes bien connus : César De Bello Gallico, VI, 16, 17. — Lucain, Pharsale I, 444 sq. — Voir aussi sur Teutates assimilé tantôt à Mercure et tantôt à Mars. Albert Grenier, Les Gaucas, Paris 1945, p. 342-345; et Fr. Le Roux. Des chaudrons celtiques, à l'arbre d'Esus, Lucain et les Scoties Bernaises, in Ogam VII/1, n° 37, p. 33-58.

⁽⁶⁾ CIL VII, 84 et 85. Cette région a été soumise de bonne heure aux influences continentales. Ainsi, une branche de Parisi s'éta t installée dans la partie est du Yorahire actuel, et s'y trou yait encore quand Prolémée a écrit son traité de géographie. Ils y avaient apporté la civilisation de La Têne (3. et C. Hawkes. Pre historic Britoin, Londres 1947, p. 108-109, 119-129).

Le datif TOVTATI se rapproche singulièrement du « Tountâtrou » recueilli verbalement par E. Clerc (7).

Sans apporter la certitude que les « guyons » franc-comtoss ont été adorés par les Gaulois, les rémarques qui précèdent rendent du mo'ns, cette supposition très plausible. Peut-être quelques sondages au pied du « Tountâtrou » permettraient-ils d'y découvrir des traces de sacrifices humains. Ils fourniraient ainsi un élément concret pour étayer ce qui n'est, de ma part, qu'un commencement de démonstration.

Sur un thème folklorique Breton dans la littérature Slave

par Karl TREIMER Université de Graz

C'est un fait connu que l'influence bretonne qui s'est faité jour pendant la période du haut-moyen-âge, et son apport à la littérature internationale, sont très grands. On ne peut éviter de fa're de cette influence un phénomène connexe aux croisades. La vie de camp des Cro'sés aura permis d'établir des courants d'échange de jeurs thèmes artist'ques entre les chanteurs des différentes nations. Cependant l'extréme et constante richesse poétique, laquelle est propre aux pittoresques thèmes celt'ques transmis par les trouvères bretons d'apittoresques thèmes celt'ques transmis par les trouvères bretons d'apitroresques thèmes celt'ques transmis par les trouvères bretons d'apitroresques et pleine de force au XIX s'ècle. Je me contenterai à ce propos de o'ter un exemple parmi beaucoup d'autres : celui du Bühnenweihfestspièl de Richard Wagner, bien que cette œuvre du grand compositeur ait soulevé la colère sans borne d'un de ses plus em'nents contemporains et critiques, en l'occurrence Nietzsche. Evidemment un plaidoyer défavorable au « cas Wagner » apporté en « fin de siècle » tombe en dehors du courant d'intérêt de l'époque présente : les descendants des bardes celt'ques peuvent être légitiment fiers de ce que les œuvres artistiques de leurs ancêtres aient exercé une telle influence jusqu'à nos jours. Un éminent romaniste a au reste mis très récemment sa perspicacité à l'épreuve de Parzifal, sujet traité en vieux-français et en moyen-haut-aliemand, et apporté beaucoup d'élèments nouveaux (1). Mon intention est cependant de montrer dans ce qui va suivre, qu'à l'époque moderne encore la poésie populaire bretonne a cont nué à exercer une certaine influence et j'ai choisi la littérature slave pour exemple.

Julius Zeyer, de l'école néo-romantique de Prague, est célèbre dans les annales littéraires des Slaves occidentaux. Arne Novak considère comme un des plus grands et des plus importants maîtres de la littérature tchèque cet auteur dont la v'e et l'œuvre vont de 1841 à 1901 (2). Célèbre, il l'est grâce à son grand art formel, à son sens esthétique très poussé que rejoignent une virtuosité et une intuition qui pénétrent et animent le sujet qu'il traite. La place de choix réservée à cet auteur dans sa littérature nationale lui vaut donc d'être lu et surtout étudié assidument, et on peut dire sans crainte que c'est l'auteur tchèque qu'on a le mieux cherché à connaître. En

⁽T) Cette identification de Teutates, deu protecteur de la tribu au Mars latin, confirme le caractère générique du Mars cettique reconnu par E. Thevenot, et ajoute une divinité à la liste de celles en rapport avec Mars qu'il a publiée dans son étude sur les Traces des Mars Celtiques (Bruges, 1955), p. 167.

Stefan Hofer, Chrétien de Troyes, Gran-Cologne, 1954.
 Jakubec-Novak, Geschichte der tschech. Literatur; A. Novak, Die tschech-sche Literatur der Gegenwart; Die tschechische Literatur, in Handbuch der Literaturwissenschaft, 1931-32.

outre, sans préjudice d'une abondante-correspondance qui reste a publier, ce qu'on sa't de sa vie, de sa carrière, de ses relations, familiales ou autres, permet d'apercevoir nettement les grandes lignes de la genèse de son œuvre, comme aussi de se rendre compte de la pureté de son caractère, et Zeyer a eu droit jusque dans ces derriers temps à la reconnaissance et à l'admiration, comme par

exemple de J. Fuc'k. C'est de Bretagne que nous allons maintenant apporter une nouvelle contribution à une connaissance plus complète de son œuvre. En effet, conformément à une tournure d'esprit, clairement définie plus haut, cet auteur utilise dans son œuvre, à la manière romantique, de nombreux thèmes du terroir, et aussi étrangers ou voire même exotiques. Il y apporte un culte de la Vérité, de la Bonté, de la Beauté, qu'accompagne toujours un amour fervent du menu peuple et de ses éternels idéaux, et cet universel et véritable trait de Ro-mantisme a conduit le poète dans le grand domaine des tradit ons populaires pieusement conservées par les nations antiques et modernes, en Espagne, en Italie... et aussi en Bretagne. Son œuvre est ple'ne de suggestions les plus diverses et ses créations repre-sentent un véritable « Kathasaritsagaram ». Lorsque J. Zeyer, alors dans toute sa force, visita les magnifiques sites de Bretagne, il accorda au pays et aux gens une attention entière et un intérêt profond. Surtout au pays de Vannes, à la Cornouaille, au Trègor et au Léon. Il ne pouvait manquer d'être émerveillé par le folklore, si caractéristique, des populations, et il devait par la suite publier un remarquable extrait de la littérature bretonne populaire, emprunté au genre légendairs, ainsi qu'il l'avait souvent fait à partir des légendes de saints irlandais. Je reproduis ci-dessous la source, jusqu'à présent inconnue, qui est à la base de ce que lui-même appelle un conterer. Kristik présents que sou le la light de la lig dans toute sa force, visita les magnifiques sites de Bretagne, il accorinconnue, qui est à la base de ce que lui-même appelle un conte-son Kristik, bretonska pohadka (3). A l'occasion de son séjour dans le pays (ou surtout en France) le poète avait pris con-naissance de contes populaires bretons et avait choisi d'en mettre un en valeur. Dans ce choix, le motif de l'humilité chrétienne a visiblement été déterminant ; sans doute y voyait-il un moyen peda-gogique valable, susceptible d'exercer une influence favorable sur l'esprit des jeunes gens, et plus particulièrement des jeunes filles. Il faut ajouter dès maintenant que le texte reproduit par Zeyer n'est qu'un agréable arrangement, mais selon toute apparence il esperait conserver ainsi au mieux la couleur locale sur laquelle lui-même se d'imanse d'insister. dispense d'insister,

Texte de Luzel (4)

Il y avait une fois une fille dévote et sage que son bon Ange visitait tous les jours. Tous

Texte de J. Zever

(3) Sebrané spisy, t. XIX. p. 95 sqq.

(4) Les travaux scientifiques de F.-M. Luzel, grand folkloriste reton, sont assez connus pour qu'on puisse se d'apenser de le préenter au public savant; nous publions iei la traduction française e la légende recueille par lui et, en regard la traduction du fexte chêque de J. Zeyer, texte qui a paru pour la première fois en 1900 ans Diyci svêt, revue pour jeunes files paraissant à Prague.

les jours ausz', elle entendatt une messe ou deux. Un jour, comme elle revenait de l'église, elle rencontra une femme qui avait eu déjà huit batards et qui était enceinte d'un neuvême et elle se dit en elle-même : « Comment Dieu peutil pardonner à de pareilles femmes ? ». - Et ce jour-là, son bon Ange ne la visita point, bien qu'elle ent entendu la messo et prié, selon son ordinure.Cela l'étonna beaucoup. Le lendemain encore, son bon Ange ne vint pas La vollà désolée. Le troisième jour enfin, l'Ange vint, et elle lui dit :

- Jésus ! mon bon Ange, vo'et treis jours que je ne vous ai pas

- Non, et vous ne me reverrez

même plus, répondit l'Ange, - Jésus ! qu'ai-je donc pu faire

qui vous déplaise ?

- Il y a trois jours, en voyant une pauvre femme qui a eu déjà huit bâtards et qui est sur le point d'en avoir un neuvième, vous vous êtes dit en vous-même :

 Comment Dieu peut-il pardonner à de parefiles femmes ? Cette parole a dép u à Dieu, car il peut aussi bien pardonner à cette femme qu'à vous-même. A présent, il vous faudra vous marier

— Jésus i me marier, moi qui n'ai jamais jeté les yeux sur un

homme ? — Oul, vous vous marierez. Allez vous asseoir sur les degrès d'une

croix, au bord du chemin et deà tous les hommes qui passeront par là :

Eh, l'homme, voulez-vous me prendre pour femme ?
 Jésus ! que dites-vous là, mon bon Ange ; jamais je n'oseral faire

— Il le faut pourtant; allez, et faites comme je vous ai dit. Eile va done a'asseoir sur les de-

Erés de la croix, toute honteuse, et comme il y avait ce jour-la une foire à la ville la plus voiame, il passuit beaucoup de monde par le chemin. Et à tout homme qui

Et à chaque fois que sonnaient les cloches de l'église. à chaque fois que l'éche sonore de leur bronze penétrait dans le verger, la porte de la maison s'ouvrait et la jeune et joite Annaik se hatait vers le lieu saint à l'appel de ces notes sacrées. Ce n'est pas soulement à cause de son attrait qu'Annaik jou sestit dans tous les environs d'une excellente réputation mais aussi à cause de son attrait qu'Annaik jou sestit dans tous les environs d'une excellente réputation mais aussi à cause de sa piété. Elle s'entenduit constamment couvrir de louanges, soit par ser parents, lesquels veillaient sur leur unique enfant comme sur la prunelle de leurs yeux, soit par les voisins, aoit par ses compagnes, quand ce n'était pas par des gens de l'extérieur qui vennient rendre visite à ses parents. Il n'y avait donc rien d'étonnant à ce que, dans la simplicité de sa demi-enfance elle se prit pour un être parfait, et que par conséquent, étant parfaite et n'étant jamais en défaut, elle eût pris l'habitude de juger, sans trop d'indu gence, des péchés et des fautes de son prochair. Dans son amour propre. Annaik n'avait aucune idée de l'orgueil qui grandiss'il dans son âme sans qu'elle s'en rendit compte et elle n'avait aucune idée du poison que cet orgueil peut être, ni de la façon dont il se glisse l'égèrement et traitreusement dans les cœurs innocents. Fort consciente de son innocence, Annaik s'endormait tous les soirs remeuse, dans son beau itt blant. Fort consciente de son innocence, Annaik s'endormait tous les soirs remeuse, dans son beau itt blant les cœurs en lege, dans la quiétude de sa petite chambre. Et chaque soir quand le sommed la aganti, elle voyait son bon ange-gardien, habillé comme un cygne, ayec des alles couvertes d'or brillant et des yeux comme des étoicles, que ses jours coulaient, ensoieillée, agréables et tranquilles, — jusqu'à Yncident fatal qui survint si brutilement.

passait, elle disait : « Eh ! l'homme, voulez-vous me prendre pour femme ? » - « Dieu ! s'écriaient ceux qui la conna'ssalent, n'avez-vous pas honte ? une dévote comme vous i Je le dirai au curé ». Et ceux qui ne la connaissaient pas ; - « Laissez-moi tranquille, mauvaise fille 1 allez vous cacher de honte ! ». Et personne ne disait : oui. Vint à passer aussi un homme ivre, qui avait de la peine à se temir sur ses jambes, et qui jurait comme un démon, et elle lui demanda, comme aux autres ; « --Voulez-vous me prendre pour femme, l'homme ?» - «Allez au diable, fille perdue ! » lui cria l'ivrogne, et il passa, comme les autres. Mais bientôt il vint à penser et à se dire ! « Tiens ! celle-là, sans doute, jamais trouvé d'homme qui voulût d'elle ; moi aussi, je n'ai jamais trouvé de fille qui voulût de mol ; il faut que l'essaie de faire marché de fille avec elle. » -Et il revint sur ses pas et parla à la fille. Ils tombent d'accord et la noce se fait des le lendemain.

La pauvre femme eut beaucoup à souffrir avec cet homme, il dépensa't tout ; tous les jours, il s'enivrait et souvent il la battait. Quand le temps fut venu, elle donna jour à un fils, et elle dit à son mari : — Al'ez au château et demandez la dame pour marraine de notre enfant; si elle vous refuse, demandez sa servante, nous trouverons fadlement un compère

- Tonnerre de Brest ! répondit le père, qui avait bu comme d'ha-bitude, à quoi bon baptiser cette grenouille ?

homme ! Yous voyez comme l'en-fant est fable. Quel malheur, s'il venait à mourir sans être baptiné !

L'homme part en jurant. Che-min faisant, il rencontre un viell-lard qui lui demande : On allez-vous ainsi, mon brave homme ?

fit un mouvement brusque, éloigna sa robe de tout contact et fronça les sourcis, Marc'harid le vit, du sa robe de tout contact et fronça les sourciis, Marc'harid le vit, du rouge passa sur son visage pâle, elle pencha la tête et deux larmes tombèrent de ses yeux sur sa poitrine. Annaik, immobile, vit sa honte et pensa : « Elle va à l'église tout comme une autre; e'le prie, et pourtant il est tout à fait impossible que Dieu pardonne à une telle créature i »

De contrariété elle en fut incapible de prier convenablement dans ce voisinage désagréable. Elle fut heureuse quand la messe prit fin et se dépêcha de rentrer directement chez elle. Elle y eut blentôt tout qublié, et son indignation et Marc'harid e'le-même.

Mais lorsqu'elle s'endormit le

ment ches elle. Elle y eut bientôt tout oublié, et son indignation et Marc'harid e le-même.

Mais lorsqu'elle s'endormit le soir, son ange gardien ne lui apprirut pas comme avant et elle dormit dans l'inquiétude. Ses pensées allaient au jour précédent; elle espérait bien toutefois que, un soir, l'apparition céleste se reproduirait. Mais l'ange ne revint pas non plus le deuxième jour et ce n'est qu'au troisième jour qu'il se montra dans sa lumineuse splandrur : seule une ombre était présente dans ses youx clairs comme des étoiles. Pleine de reproche, Annaik l'appela : « On es-tu donc resté si longtemps, que le ne t'airs pas vu ? »

— « Et tu ne me reverras peut-être plus jamais », lui répondit l'ange, Annaik eu un sursaut : « En quoi t'ai-je offensé ? » demanda-t-elle, effrayée.

L'ange alui répondit avec tristesse : « C'est Dieu que tu as offensé, non pas moi. Dans ton cœur il n'y a pas d'amour. A quoi servent toutes ces vertus, si la plus grande l'amour, fait défaut ? Souviens-toide ce que tu t'es dit à toi même, dimanche à propos de Marc'harid.

Tu as dit : il n'est pas possible que Dieu puisse remettre un tel péché ! Malbeureuse ! De quoi te méles-tu de vouloir fixer des limites à la miséricorde divine ? Es-tu bien sûre d'être établie si bien et si haut que cela ? et que dans le besoin tu n'auras jamais à invoquer su grande miséricorde à ton profit ? »

Annaik baissa la tête, mais seulement parce que l'ange était en

- Etes-vous sûr d'un compère ?

- Non, vraiment,

- Eh bien ! allez toujours chercher une marraine et moi je serai le parrain, Rendez-vous demain dans l'église de votre paroisse, avec la marraine et l'enfant, et vous me trouverez là, en attendant.

Notre homme se rend au château et adresse sa demande à la Dame.

- Mol, dit-elle aller vous nommer un enfant, à un ivrogne comme vous, non, non, ne l'espérez pas !

- Eh bien ! donnez-moi, alors, votre servante, car peu m'importe, après tout.

- Ma servante peut aller, si cela lui plait.

La servante promit d'aller, et le lendemain le père, la marraine et la nourrice se rendirent à l'église avec l'enfant. Le vieillard inconnu était là qui les attendait. L'enfant fut baptisé et nommé Christic.

A peine sorti de l'église, le père dit : — Allons, à présent, à l'église de Joll-Garion, pour faire un autre baptême. - C'est une auberge qu'il appelait ainsi.

Non, répondit le vieillard ; allez tout droit à la maison et, en y arrivant, ouvrez votre armoire ett vous y trouverez à manger et à baire et tout ce dont vous aurez besoin ; mais, ne jurez plus et ne dites plus de mauvaises paroles à

- C'est bien, je ne le ferai pis non plus, ou que je sois damné.

Et il revint a'ors à la maison avec la marraine, la nourrice et l'enfant. En franchissant le seuil, il alla tout droit à son armoire,

ma chère femme ? Du pain blanc avec du rôti et du bon vin ?

"Angak eut peur. « Ange du Seigneur ! » s'écria-t-elle « Jes mais de ma vie je n'al jeté mes regards sur un homme, tu le sais. » « Je le sais », répondit-il, « mais maintenant tu vas te conformer à mon ordre. Demain tu iras au carrefour, tu t'assoiras sur la marche de la croix de pierre et si un homme quelconque vient à passer, quelqu'il soit, tu lui demanderas : « Eh l'homme, ne voulez-vous pas me prendre pour femme? » Sur ces mots, l'ange disparut et Annaik sombra, comme étourdie, dans un lourd sommel.

Le jour se levait à peine qu'Annaik le cœur lourd et mourante de honte allait exécuter l'ordre de l'ange. Elle espérati bien que personne ne passerait, et que sa seu-le punition serait la peur Mais au bout d'un moment, elle entendit des pas, son cœur se mit à battre avec force, elle ferma les yeux et lança d'une voix tremblante : « Eh l'homme, arrêtez. Ne voulez-vous pas de mot pour femme ? »

L'homme qui passait s'arrêta, la regarda avec surprise et s'écria ; « Ehontée, je te connais bien ! Tu es la vertueuse Annaik qui va à la masse avec tant d'ardeur, Maintenant je vais raconter à tout le monde ton hypocrisie et tout d'abord à notre brave curé, pour qu'il suche ce qu'il y a en toi! »

Annaik en tomba preseque sans connaissance et resta un moment comme étourdie. Mais de nouveaux pas se faisaient entendre et elle vit un homme jeune qui la regardat de loin : lorsqu'il fuit arrivé jusqu'à elle, elle prit son coursen à deux mains et dit doucement : « Eh Phomme, na voulez-vous pas de moi pour femme ? »

C'était un étranger, qui ne la connaissant pas; il la mesura d'un regard méprisant et dit pour touts répons : « En Phomme, na voulez-vous pas de moi pour femme ? »

C'était un étranger, qui ne la connaissant pas; il la mesura d'un regard méprisant et dit pour touts répons : « En Phomme, au soulez-vous pas de moi pour femme ? »

C'était un étranger, qui ne la connaissant pas; il la mesura d'un regard méprisant et dit pour touts répons : « En Phomme, au soulez-vous pas de moi pou femme ? »

C'était un étranger, qui

Sa femme croyait qu'il plaisant at ; mais, quand elle le vit apporter sur la table des plats remplis de toutes sortes de bons meta, elle fut bien étonnée, Et tous les jours, dans la suite, il leur suffisait de souhaiter quelque chose, pour le trouver aussitôt dans l'armoire, nourriture, vêtement, argent. de sorte que les vollà devenus riches, tout d'un coup.

Le mari changea de genre de vie, il ne but plus qu'avec modération, et ils vécurent alors heureux.

Le jeune garçon avait bonne mine, et il croissait comme la fougère dans les champs. On l'envoya à l'école et il apprenait tout ce qu'il voulait. Il y avait sur sa route, pour aller à l'école, une vieille chapelle en ruines, et l'été quand le temps était beau, les femmes du village vo'sin y venaient filer, à l'ombre en chantant, et lorsque Christic passait, ses livres sous le bras, elles l'appelaient pour l'embrasser (il étalt si gentil !) et l'entendre prêcher et leur parler de ses études, Souvent, elles le retenaient ainsi toute la journée; et il n'allait pas à l'école. Le maître vint un jour porter plainte à ses parents, et le pauvre garçon fut fouetté. Il en fut si courroucé, qu'il dit à son père : — « Un jour viendra où vous me laverez les pieds, — et se tourmant vers sa mère. — et vous, ma mère, vous me présenterez une ser-viette pour les essuyer ! ».

A partir de ce moment, son père et sa mère, le pr'rent en haine, et ils ne pouvaient plus le suppor-ter, si bien qu'un jour ils donnè-rent l'ordre à un domestique de le conduire dans un bots, pour le met-ire à mort et de leur apporter sa langue sur un plat. A partir de ce moment, son père

Le domestique ne tua pas l'en-fant, mais, au moyen d'une corde, il le suspendit à la branche d'un arbre, les pieds en l'air et la tête

gne s'arrêta brusquement et revint

vers elle. Il se mit à la regarder et dit : Il se mit à la regarder et dit !

Personne ne veut de toi pour que
tu te proposes ainsi. Il en va de
toi comme de moi. Personne non
plus ne veut de moi, parce que je
me saodle volontiers. Nous sommes
donn faits l'un pour l'autre. Et c'est
très bien, j'ai envis de t'avoir pour
femme. Tu t'es proposée à moi sous
la croix, il s'agit par conséquent
d'une promesse solenn'ille. Je te
prends pour femme. Lève-toi et
viens. prends viens. Les

prends pour femme. Lève-tol et viens. "
Les parents d'Annaik ne furent pas spécialement heureux lorsque leur fille, leur amena à la maison un pareil prétendant, mais comme ils étaient hibitués à lui céder en tout, ils se conformèrent cette fois aussi à sa volonié: Annaik céébra donc son miriage le jour suivant et partit avec son ivrogne d'époux, Guilven, loin de l'autra côté des forêts dans son viflage.

jour survant et paint avec un control de l'autre coté des foréts dans son influence, Guilven s'améliorerait. Mais elle se trompait : Il rest ivrogne et avec lui elle dut en supporter de dures ! Cels alls't même quelquefois jusqu'aux coups. Alors son caractère changea de la même manière et s'aigrit visiblement. Un grand cœur devient enocre plus grand sous le poids du malheur, mais un caractère médiocre devient enocre plus médiocre, et quelquefois même méchant. Pour Annaik il avait été facile de sourire et être aimable, quand tout le monde autour d'elle lui souriait et lui faisait des compliments ; mais quand les nuages vinrent, son âme aussi fut plus sombre. Annaik n'était déjà plus très bonne. Elle haissait ceux qu'elle et n'éprouvait aucun sentiment envers ceux qu'elle et n'éprouvait aucun sentiment envers ceux qu'elle coutune de dire, vous n'avez qu'è sunporter aussi. Elle se considérait comme quelqu'un qu'est tompé de toute la hauteur d'une situation enviable dans la bous de l'inmiliation, et lorsque son mari eut gaspille sout que plus passionnément et tenacement d'or et de hauteur. Elle se plaignait elle-même, mais ne plaignait personne. Elle s'attachait même pour ainsi dire convuis venent à des gens riches, pensant dans sa vanité, qu'elle devait sa situation en entrant en contact avec

en bas. Pu's, il tua un chien, qui l'avait suivi dans le bois, et apporta son owur à ses maîtres sur un plat.

Le pauvre enfant criait à tue-tête. Un carrosse vint à passer en ce moment sur le chem'n, qui longeait la lisière du bois, et le cocher fut envoyé pour s'enquérir de la cause de ces cris de détresse. Le cocher détacha Christic de l'arbre, et le mat à terre sur ses pieds, puis, quand il eut raconté l'aventure à ses maitres, le carrosse se mit en route, et Christic courut après, Des s.igneurs et des dames étalent dans le carrosse, et ils chanta/ent et criaient en mangeant des pommes, dont ils jetnient la pelure sur le chemin, Christic s'en saisissait aussitôt, et la mangeait, car il avait grand'faim.

- Si vous vouliez bien me donner une pomme, mes beaux sei-gnours et mes belles dames, leur dit-il, je suis beaucoup de belles choses, et je vous en conterai, si vous le désirez.

- Vraiment ? dit un des seigneurs.

- Oui, mon beau seigneur,

On lui jeta une pomme, il la croqua aussitôt, puis il dit encore :

- Si vous vouliez bien me laisser monter dans votre carrosse, je vous conterais à discrétion de belles histoires ? On lui permit de mon-ter dans le carrosse.

- Eh bien ! voyons les belles histoires, lui dit-on alors.

efferies-votis donsent, monsei-gneur, qu'il y eat quelqu'un dans votre maison qui ne dit jamais ni Pater ni noster (aucuns prière) ?

Non, vraiment, mais je ne pense pas qu'un semblable person-nage se troive dans ma maison.

plus d'importance que ces gens-là, bien que ce fût sans raison, ne serait-ce que pour l'apparence. Insensés, ela demandait des égards, au moins à cause de son passe. Quand Dieu lui fût cadeau d'un bébe, elle ne salua pas l'arrivée de son fils comme une consolation mais frouça bien fort les soureils à cause de cette nouvelle charge. La seule cho-se qui lui vint en tête, ce fût qu'ul s'offrait ainsi à elle une occasion de pouvoir approcher d'une devenue veuve et qui régnait mon loin de là fièrement sur son château. Elle la voyait assez souvent à l'eglise, sans que la dame fit jamais attention à ceile qui éait pauvre. Elle dit alors à son mari ; « Va-t-en prier la dame du château de venir comma marraine de noire fils. Parrain. Cancun peut l'être, et chacun serait content d'avoir à son baptême une dame aussi distinguée. » « Que de tracas pour une bouche inuti-s », gémit l'homme, qué était trop paresseux pour faire du chemin à la recherche d'un parrain. « Et il faut que ce marmot act baptisé ? et si vite ». « Jésus » s'écria la femme « ne vofa-tu donc pas comme il est fable ? Et que serait-ce s'il mourait rans baptème? Ya, va vite ». Guilven aila donc, blen qu'à contre-cour, A l'orée du bois, sous un vieux chène il aperçur un vieillard; il avait quelque chose de particulier en lui; une telle lumière émanait de ses yeux que Guilven en fut tout injerioqué et devint tout humble, et il lui sembla qu'il était dans l'éarise, devant l'autei, « Ma femma m'envéde checher une marraine pour notre nouveauné » dit Guilven qui, devant le vieillard du nièver son chapeau sans savoir pourquoi. « Tu ne c'es pas encore coupé d'un parrain » dit le vieil homme, « n'en cherche pas, ce serai à vous attendre ». Et pruquement il vieillard. « Ma femma m'envéde checher une marraine et Penfant à vieillard du nièver son chapeau sans savoir pourquoi. « Tu ne c'es pas encore coupé d'un parrain » dit le vieil homme, « n'en cherche pas, ce serai à vous attendre ». Et pruquement il disparut sans que Guilven en l'alle pas tout seul somme à la lissièr

- Pardonnez-mol, monseigneur, mais il y a quelqu'un dans votre maison qui ne dit jamais aucune

- Je voudra's bien savoir, qui, alors ?

- Quand vous arriverez chez vous, envoyez tous vos serviteurs dans différentes directions, porteurs de quelque message, Celui que vous enverrez le plus loin sera pourtant de retour le premier, et c'est celuilà qui ne dit jamais ni Pater, ni Noster. Quand il reviendra de route vous lu demanderez ce qu'il désirera pour le récompenser de la promptitude avec laquelle il aura accompli son message. Il vous demandera de lui donner la première chose sur laquelle il posera la main. Vous y consentirez, et alors, il essaiera d'avoir votre dame. Enfermez celle-ci dans la plus haute chambre de la grande tourelle de votre château, de telle sorte que, lorsqu'il verra cela, il se sa sira d'une échelle pour monter auprès d'elle. Dès qu'il aura mis la main sur l'éche le, vous lui direz qu'elle appartient et qu'il peut l'emporter. Aussitôt, se voyant pris dans ses finesses, il poussera un cri épouvantable et s'élévera dans l'air en emportant l'échelle, car c'est un démon.

Le seigneur fut bien étonné en entendant cela Quand il arriva dana son château, il fit comme lui dans son château, il fit comme lui avait recommandé Christic, curieux de voir ce qu'il en serait. Il envoya tous ses domestiques en route avec des messages pour différents endroits, et il promit, pour récompense au premier et qui serait de retour, ce qu'il lui plairait de demander, quoique ce pôt stre. Ils partirent tous ensemble et, comme l'avait annoncé Christic, ce fui ceiut qui avait le plus de chemin à faire qui revint le premier de beaucoup même.

demanda-t-elle, « il faut que je sois la marraine de l'enfant d'un bon-à-rien de ton espèco ? Demands en bas à 11 cuisine, à une quel-conque de mes servantes; si l'une d'elles accepte, je lui permettral d'aller. C'est ia seule grace que je puisse te faire. »

« Un corbeau comme l'autre », dit Guilven, excité et sans respect, et il alla demander aux servantes. Celle que l'on considérait comme la dernière de toutes dans le château, une simple et pieuse créature, fut la seule à accepter avec joie ce que Guilven lui proposait. Elle alla donc le jour sulvant avec le père et l'enfant à l'église. Comme il l'avait annoné, le viellard les y attendait déjà. Stur les fonts bapa'smaux on donna à l'enfant le nom de Kristik et lorsqu'ils sortirent de l'église, Guilven d'it :

« Allons maintenant au café. »

« Non, non », dit le vieillard, retourne chez toi, ouvre ton buffet, fu y trouveras tout prêt un repas de fête. Souviens-toi néanmoins : cesse de bofre à pirtir d'aujourd'hui et sois aimable envers ta femme. »

« Oui, oui », répondit Guilven, involopatsirement pieln d'humilité, et il alla tout droit chez lui en compagnate de la marraine. Le vieillard avait à nouveau disparu comme le jour précédent.

Après qu'il fut entré dans la pièce, Guilven dit a'mablement à sa femme : « Ma chérie, qu'est-ce qui te plairait ? Du pain blanc, du vin doux ? Du pain blanc, du vin doux ? Du pâté ? »

Annaik pensait qu'il se mquatt d'elle. Mais quand il ouvrit le buffet, voilà qu'il y avait là à profusion tout ce qu'ils pouvaient sounaiter, que ce soit des mets, des vêternes ou de l'argent. En un l'aixe. Ils ne pouvaient pas cheroher à avoir de pius prie qui avait bien pu être le mystérieux parrain de leur bonheur et n'osaient pas cheroher à avoir de pius prie qui vait bonheur. Il n'y avait pas place pour cela dans leur cour. Gen featit largease de leur vie extériceure. Affantit était surtout rès heureuse d'atte feur sour de main la fiatient plus qu'à l'argent de leur sour de la gent du contentement de la grande la gue du contentement de la

UN THEME FOLKLORIQUE BRETON DANS LA LITTERATURE SLAVE

- Que demandes-tu ? lui demanda le seigneur.

- La première chose sur quoi je mettral la main, si vous le voulez bien, monseigneur ?

_ J'y consens.

Alors le drôle leva les yeux et vit la dame à la fenêtre de la plus haute chambre de la grande tour. Et aussitôt il saisit une longue échelle et l'appliqua contre la muraille.

- Holà ! lui cria alors le seigneur, n'allez pas plus loin; cette échelle est la première chose sur quoi vous avez m's la main, en arrivant; emportez-la done, et partez

Le diable (car c'était un diable), se voyant joué, poussa un cri épou-vantable et s'éleva en l'air en emportant l'échelle.

II

Après avoir séjourné quelques jours dans ce château. Christic désira aller voir la ville de Rome et le Pape, dont il avait si souvent entendu parier. Le vot'à donc en route, et de marcher, de marcher toujours, car il y a du chemin à faire pour aller à Rome, Chemin faisant, il rencontra un vieux molne, qui voyageait aussi à pied, accompigné d'un jeune garçon de son âge à pau près, c'est-à-dire de quinze ou de seize ans.

— Où allez-vous ainsi, mon fils ? demanda le moine à Christic.

- A Rome; et vous mon père ?

- Moi aussi je vals à Roms; on doit y slire un nouveau Pape, et il faut que je sols là.

soin d'envier la dame du château, Et il leur arriva de ne plus même pouvoir se réjouir de ce qui aurait du les rendre les plus heureux; Annaik ne voyat pas et ne comprenait pas que son nis était bon au-delà de toute mesure et était pourvut de tous les dons de l'intelligence. Kristik grandissuit comme une rose, tout le monde le mettait plus haut que ne le faisaient ses propres parents, lesque's lui faisaient beau-coup de reproches pirce qu'ils ne le comprenaient pas. Par exemple il ne convenait pas du tout à Annaik, que Kristik aimat si tendrement sa marraine, cette pauvre file du château, qui venait le voir souvent et lui prodiguit tant d'affection. Pour Anna'k cette marraine n'était qu'un souvenit pénible de son humiliation et de l'époque de sa pauvreté. Elle méprisait, avait honte pour elle, et s'étonnait bien souvent du plaisir que Kristik pouvait ayor à se irouver avec cette personne, et se dem andait ce qui pouvait bien l'aitirer vars elle. Elle ne savait pas, que cette fille qu'elle méprisait, portait en elle un trésor un cœur plein d'amour. Four Annaik ne et qu'une servante et une intruse. On oublia même jusqu'aux cadeaux merveilleux du mysserieux purrain. Il n'y avait que « celle-là » qu'Annaik ne pouvait oublier; elle lui semblait éternellement présente.

este iui sembiait eserieineme presente.

La pauvre fille évita la maison de gens aussi inhospitatiers et se contenta de voir Kristik de temp à autre dans les champs ou dan la forêt. Il allait déjà à l'école la commune voisine et le chempassait par une belle futale où trouvait une antique chapele, qu'embait presqu'en ruines. En ét quand il faisait beau, les femme et les jeun's filles des villages et vironnants avaient l'habitude de réunir pour filer à l'ombre de ce, petite église. On chantait des chasons et on se racontait des chasons et on la proposition de l'embre de ce petite église. On chantait des chasons et on la proposition de l'embre de se reunir pour l'instituteur de l'écoles se chantait plus porté à réfiéchur et penser par le langage simple, alls droit au cœur, du menu pusple, op par l'instituteur de l'école, sec et su vont par ses paroles. Il leur platt souvent si bien et a sagena qu'eltes se suitalest comme au pense de l'estielle present des contraits des con

- Holà ! mon père, reprit Christic, moi aussi, il faut que je sois là, et je vous dirai même que rien ne sera fait sans moi. Nous voyagerons de compagnie, si vous le voulez bien, mon père,

Et Christic et le jeune garçon qui accompagnait le moine entrèrent en conversation, et ils furent bientôt grands amis. Ils marchaient devant, en causant, et en riant, et le vieillard les suivait, en murmurant et en grognant.

Le soleil était couché, depuis quelque temps déjà, quand ils se trouverent devant une auberge, au bord de la route.

Logeons ici, dit le vieux moine, qui était fatigué.

- Non, nous ne logerons pas dans cette auberge, dit Christic, car les voleurs y viendront cette nuit.

- Comment peux-tu savoir cela, morveux ? reprit le vieillard.

- Logeons-y, pulsque vous y te-nez; mais vous verrez si je ne dis pas vrai.

Ils entrèrent tous les trois dans l'auberge, et demandèrent à souper et à se loger, Après souper, com-me on causait auprès du feu, avant d'aller se coucher, l'hôtesse dit :

- Je ne sais ce que cela peut signifier, mais depuis trois nuits, les chiens abotent telement dans la cour, qu'il est difficile de dorle vacarme qu'ils font,

algnifie, dit Christic ; les chiens aboient aux voleurs qui, depuis trois nuits, rôdent autour de la maison, et y entreront cette nuit.

- N'écoutes pas ce gamin-là, dit le vieux moine, il ne sait ce

et quelle était cette étrange lumière qui rayonnait de ses yeux. Il arrivat même souvent que, dans de tels entretiens Krisiik ou-bituit l'écoie, et comme cela se re-petait, les paintes du maitre fin-rent par arriver aux parents de Kristik. Il rentra cette fois la à la maison en compagnie de sa mir-

Kristik. Il rentra cette fois là a la maison en compagnie de sa murrane : elle vouiait intervenir aupres d'Annaik en faveur de Kristik Mais ce jour leur fut nefaste à tous deux. Avec de dures paroles Annaik chassa la marraine de la maison et lui défendit à l'avenir de se permetire de parler à Kristik. Quand Kristik se mit à peurer, son pere et sa mère prirent des verges et se m-rent à le corriger sans miséricorde. Kristik trembiait sous les coups. mais il ne cria pas, un espat, surprenant l'empili brusquement, il se dressa, et sans luimemes se rendre compte de ce qu'il disait il se mit à parler ; « Mon pere, tu m'aoaisses aujourd'hui, — mais le jour viendra où tu voudras humblement me laver es pieds, et toi ma mère, tu prendras un linge et tu m'essuieras les pieds tout auss humblement leur colère était vive. A partir de ce moment lis hairent Kristik à mort. La haine est un redoutab e poison qui peut provoquer une véritable foile. Elle tombe comme une étincele duns notre ceur où elle couve longtemps sans produire de flammes, jusqu'au moment où un incendie, monstrueux et destructeur, éclate, Les malheureux parents ne purent plus regardles agaçait et ils souhaitalent étre délivrés de sa présence. Ils réfiéchirent à la façon dont ils devaient s'y prendre avec lui, En fin de compte leur haine coupable les troubla tant qu'ils soudoyèrent ches eux, avec beaucoup d'argent, une brute de vaet pour qu'il voulut bien conduire Krastik dans la partie la plus sombre de la forêt, et que lit, il le tuds. Ils lui dirent en cachette : « Si tu nous apportes son cour sur un plat, nous te couvrirons d'or. » Le serviteur voulut bien, mais loraqu'il fut tout seu avec Kristik dans la sombre forêt, — aussi solennelle qu'une église, — où les desaux chuniaient et où le vent murmurat, et lors, su avec kristik dans la sombre forêt, — aussi solennelle qu'une église, — où les desaux chuniaient et où le vent murmurat, et lors, su avec luit demanda : « Fourquot es-tu si pâle, as pourquot es-tu si pâle, as pourquot es-tu si pâle, as pour par les

- Je ne dis que la vérité, reprit Christic, et vous le verrez bien, du reste. Mais voici ce qu'il vous faudra faire, hôtesse. A minuit, il arrivera un homme vêtu comme un riche marchand et ayant avec lui dix chevaux chargés chacun de deux mannequins. Ce prétendu marchand vous demandera la permission de déposer ses mannequins dans votre maison, pendant la nuit. Faites-es mettre dans votre grande salle, et ne soyez pas étonnée si les porteurs les trouvent lourds, car dans chacun de ces mannequins il y aura un voleur caché ; mais n'ayez pas l'air de vous en douter. Lorsque tous les mannequins seront déposés dons la salle, vous enverrez cheroher les archers de la ville voisine st, de cette façon, les voleurs seront facilement pris

Tout se passa comme Christic l'avait dit, et les dix-huits voleurs, cachés dans les mannequins, furent pris et jetés en prison.

Chacun fut étonné de l'esprit et de la science de Christic.

Le lendemain matin, les trois voyageurs se remirent en route.

- Eh bien | mon père, demanda Christic au vieux moine, que dites-vous de ce qui s'est passé, la nuit dernière, et croyez-vous, à présent, que je sais quelque chose ?

Mais le vieillard murmurait toujours et n'appeiait Christic que ga-min, morveux et autres choses semblables. Es arrivèrent bientot dans une petite ville où l'on conduisait au cimetière, en grande pompe, le corps d'un jeune enfant riche, qui yenait de mourir, Tout le metide yenat de mourir. Tout le monde était en grand deuil, et heaucoùp pleuraient. Ce que voyait le vieux moine, il se mit à pleurer sussi. Mats Christic, lui, riait. Le visiliaré, en colère lui dit

nq garçon. Il se contenta de l'attacher à un arbre, en lui disant :
« Ne retourne jamais chez toi,
quand tu aurus été sauvé, tes parents mont recommandé de te
tuer. » Puis il étrangia un chien
avec une corde. Le pauvre animai
s'était joint à eux en cours de
route dans un village; il lui arracha le oœur et le porta de nuit
sur un plat aux parents de Kristik, prit sa récompense et disparut
pour toujours vers une destination
lointrime et inconnue.
Kristik gémit longtemps dans la

sur un plat aux parents de Kristik, prit sa récompense et disparit pour toujours vers une destination lointuine et inconnue.

Kristik gémit longtemps dans la forêt de chênes toute bruissante et appela longtemps au secours sans être entendu. Alors qu'il était sur le point de mourir de peur, li entendit le grondement des roues d'une voture, Avec une heur d'espoir, il appela à nouveau Et. D'eu soit loué, il n'appe a pas en vain. Un homme apparut, rejards le garçonnet avec étonnement, coupa la corde, et le zonduist à travers la forêt jusqu'à la route, où attendat une antique volture tirée par deux mulets. Dans la volture était assis un moine âgé, c'était l'abbé du monstère de Saint-Gildas, il regarda le jeuns garçon avec compassion et ordonna à l'homme qui avait libéré Kristik de la souleves jusqu'à lui. Cet homme était son cocher, il obeit, grimpa ensuite sur son alége de cocher et ils partiernt. L'abbé demanda à Kristik comment il était venu dans la forrêt, et pourquoi il avait été attaché. Mais les larmes empéchalent Kristik de répondre, et il craignait aussi de trahir ses parents. L'obscurité était déjà profonds et Efristik gendormit de larmes et de favigue. Ce n'est que le manin qu'il se réveilles, aur un lit propre et simple, dans une potte chambre touts binche du monastre. Un jeune frère convers lu apporta à déjeuner et le condust ches l'abbé. Dans la pièce de ce dernier la fenètre donnait très loit naut la large plaine, une autre dons nait sur un vieux jardin, et par delà le sommet des arbres on voya't les vagues de la mer. Le suppérieur était extrémament aimable; il demands à Kristik ce qu'il pout vait faire pour lui, et où il devait l'abbé et implora te Laissa-mai dei, et de reposer ma téle.

Emu, l'abbé sourut et dit : s Reispende de pain et d'un bon regard de les yeux, se n'ai nulle par on aine et en pour de les yeux, se n'ai nulle par on aine et en pour de les yeux, se n'ai nulle par on aine et en pour de les yeux, se n'ai nulle par on aine et en pour de les yeux, se n'ai nulle par on aine et en par de

- Comment, morveux, tu vois les autres pleurer et tu ris ?

- Oui, sûrement, mon père, et je crois que j'ai lieu de rire p'utôt que de pleurer, en voyant sauvées tro's ames exposées à être damnées

- Comment cela ? que veux-tu dira ?

- Les parents de cet enfant auraient été trop vaniteux et trop giorieux si leur enfant leur était resté, et Dieu le leur a enlevé, pour les empêcher de se perdre tous les trois, le père, la mère et l'enfant.

Ils continuaient de marcher, les deux jeunes garçons devant, causant et riant, le vieux moine derrière, gnommelant toujours et ayant de la paine à suivre. Vers le soir, i's se trouvèrent devant un château.

- Demandons à loger dans ce château, dit le vieillard.

- Holà ! dit Christic, ce château-la sera brûlé cette nuit

— Comment peux-tu savoir cela, morveux ? Tu prends plaisir à me contrarier toujours.

AYery, si vous voulez ; pour han, je passeral la nuit sur le tas de feuilles sèches que voilà ; la nuit ne sera p a blen froide, d'ali-

I's se résolurent à passer la nuit dehors, tous les trois, dans un bois qui environnait le château. De bois qui environnatt le château. De là its entenda'ent danser, et chan-ter, et rire, es jurer, et blasphémer prume façon effrayatrie, d'uns la grande salle du château. Puis, le tonnerre tomba sur le château, et éous fut réduit en cendres, et alors, l's n'entendirent plus rien,

- En bien I mon pars, si nots svions see dans se château, qu'en censez-vous 7 demanda Christic au

Karl TREIMER

alors avec nous, si tu n'as mille part on aller. Mais tu ne seras pas notre serviteur, tu seras notre élève si tu t'en montres digne. s' Kristik resta a ors dans le beau et calme monastère. Le monastère était éd'fié au bord de la mer et se dressait blen au-dessus de l'eau, au milieu d'un grand jardin. Les roches de grantesquez marches jusqu'à l'eau écumante qui se brisa, t'à leur pied puissant. Tout le jour des oiseaux blancs planaient au-dessus des eaux vertes que couronnaient des perles d'écume blanche comme de la neige. Dans les c'mes des arm: séculaires du jardin les grives a: nglota-ent avec tant de nostagle. C'était tout un monde en soit, beau et tranquille, que ce monastère, refuge de prière et de chant sacré, bâti entre la mer infine et la verdure sans fin, qui s'étendait jusque dans la brume lointaine, entre les paysages p-ats, remplis de lande, de buissons aux fieurs jaunes, et de fougères; il n'y venait pour ains dire jamais personne et dans ce grand et profond désart se dressaient de grands bloos de rochers gris, restes des temps paiens, stèles funéraires et autels en l'honneur des idoles, dans lesquels los moines (et maintenant aussi Kristik) gravaient volontiers des croix avec un ciseau, pour sanctifier du signe de la réd-mption ces signs d'une croyance fausse. Les moines de ce puvre monastère étaient tranquilles, épris de sainteté, et âpres au travait sur cet infertite oin de terre qui était leur seul bien. Kristik grandit parmi eux, sans jamais chetôrie une parole désigréable, et il leur était indut/blement recomnaissant. Il grandit et mûrit. Seulement son cœur resta ceu d'un enfant, puéril ét saint. Et bien qu'il fat très jeune, il observait très sérieusement, il savait quelle dait sa grande modestie et sou extrême lumilité il ne sût rien de tout le respect dont on l'entourent. Quand il entre dais l'endolescence, il stendit see au au l'an leur dais aussi d'une grande onsidération, bien que dais sa grande modestie et sou extrême lumilité il ne sût rien de tout le respect dont on l'entourent. Qua

Le vieillard, étonné, ne dit rien, et se contenta de grommeler, seion son habitude.

Aussitôt que le solell parut, ils se remirent en route. Ils passèrent par une ville où l'on enterrait un vieux moine. Tout le monde était joyeux et l'on riait, comme à une noce, parce que l'on était persuadé que le défunt était allé tout droit au Paradis, Christic, lui, se mit à pleurer. Le vieux moine, en colère, lui dit encore ;

- Pourquoi fais-tu toujours le contraire des autres ? Quand ils pleurent, tu ris ; et quand is rient, tu pleures. Ne serais-tu pas le diable, par hasard ?

- J'ai bien raison de pleurer, je pense. Cet ermite-là disait une prière chaque jour pour que l'on vit pieurer à son enterrement, et je ne voyais personne pleurer, j'ai songé à le faire.

A force de marcher, de marcher toujours, ils finirent par arriver dans la ville de Rome.

Dès en mettant les pieds sur le pavé, ils aperçurent un homme, dont les habits étaient tous couverts de galon d'or et de pierreries, al bien qu'i's brillaient comme le soleil ; et tout le monde se découvrait devant lui et le saluait jusqu'à terre. Le vieux moine fit comme tout le monde. Mais Christic n'ota seulement pas son chapeau et tourna le dos à ce personnage, ce que voyant, le vieillard se fâ-cha et lui dit :

- Pourquoi, drôle, ne fais-tu pas somme les autres ? Tu n'as seule-ment pus tiré ton chapeau

avait la vocation de la vie spirituolle. Un jour le supérieur lui fit
s'ene d'aller avec lui au jardin, et
il avait une telle expression soiennéle sur le visage que Kristik tressaulit. Quelque chose en lui disait
que le moment d'esisi de son existence était arrivé. Il a'attendat,
dene à ce que l'abbé le répouisse
de la bonne nouvelle qu'il avait la
pormission de devenir frère.
Sa surprise fut donc grande.

done à ce que l'abbé le réjouisse de la bonne nouvelle qu'il avait la parmission de devenir frère.

Sa suprisse fut done grande, quand le supérieur lui dit : « Mon fils, f'ai au aujourd'hui un rêve, — ou une vision. Il m'a été ordonné de t'envoyer inmédiatement en pélernage à Rome. Lève-toi done et pars au nom du Seigneur pour ce long voyage. » Kristik inclina la lête, doména sa déception et répondit : « Je vasis partir sans provisions là on tu m'envoies, mon matre. » Et le jour même il entreprit le pélerinage.

Il marcha longtemps, longtemps, car le voyage de la Bretagne à la ville sainte est b'en long. Il allat comme il était, sans argent, mais Kristik était patient, n'eut pas d'aventure bien remarquable et ne courut aueun danger. Un jour il remarqua ur la route un eclésiastique âgé, qui marchait fièrement, et qu'un jeune frère précédait, comme s'il lui préparait le chemin et le débarrassait de tous les obstacles. Kristik salua, sans que le vieux prêtre l'en remerolat vrais ment, mais le jeune frère lui sourit a'mablement. Kristik volunt passer devant eux pour continuer son chemin, mais le vieux moine lui dit : « Où vas-tu done mon frère ? » — « A Rome », répondit Kristik « Moi aussi », dit le mois n'irati pas bien sans moi. Si tu le vieux prêtre pas preuv et pourrais voyager à cheval ou en carrosse, et ce n'est que par humitité que je viis à pied. Il va y avoir à Roms l'élection du nouveau Pape, et ceis le veux je te permets d'aller devant moi avec le jeune frère Von qui m'arche permets d'aller devant moi avec le jeune frère Von qui m'arche en entre l'en permets d'aller devant moi avec le jeune frère Von qui m'arche entre l'en entre par et ceis au mandement de sur la route. » Frère Von tre gards si alimablement et su dire que le seux le route. Serve von de l'entre de la cout preuve d'un reservir pendant notre trapou nout m'es sont le veux nous colas veut dire que le remets d'aller devant moi avec le jeune frère Von qui m'arche entre l'entre veux pour colas veux dire que le remets d'aller devant moi avec le j

vraiment. J'aimerais - Non mieux saluer un pauvre mendiant couvert de haillons, que ce personnage-là, ce n'est pas le bon Dieu.

Et is allèrent plus loin.

- Dites-moi, mon père, demand i Christic au moine, que me donnerez-vous, si vous devenez Pape à

- Tu seras mon porcher, si tu veux, ou tu t'en iras.

- C'est bien. Et toi. Yvon, demanda-t-tl au jeune garçon qui accompagnait le moine, que me donneras-tu, si tu deviens Pape & Ro-

- Je te ferai mon grand vicaire, Obristic.

Le lendemain de leur arrivée, il y eut une grande procession, et il y avait là des cardinaux, des évêques, des prêtres, des moines et un nombre infini de gens accourus de tous les pays. Et ils tenaient à la ma'n des die ges, tous plus grands at plus beaux les uns que les autres. Notre vieux moine en avait aussi un, si gros et si lourd qu'il dout le sierge s'allumait de lui-mê-me, à la procession, trols jours de suite, devait être élu Pape.

Christic, qui n'avait pas d'argent pour acheter un cierge, suivit pour-tant la procession, à côté de ses deux compagnons de route, tenant à le main, la painte en l'air, une baguette de coudrier qu'il avait cou-pés dans une baite et qu'il avait écorchée ensuitée, comme les pélerins qui vont aux pardons de Basse-Bret gne. Chacun avait les yeux fixée sur son clerge, et attendait à le voir s'allumer d'un moment à l'autre, et l'ares étaient ceux qui rogardaient leurs livres et pris'ent. Voils que tout à coup la baguette se Christic prit feu, au grand éton-leurent de juit le monde.

Lorsqu'ils eurent marché gaillardement pendant quelques haures,
ils atteignirent une ville, où à ce
moment précis avait lieu un enterrement en grande pompe. C'était
l'enfant d'un homme riche, le premer de a ville, et tout le monde
pleurait avec les pirents. Le prieur
s'essuya lui aussi les yeux lorsqu'il
vit en grand deuit tant de gens riches, sans aucun doute de la mellleure société. Son regard effe eura
le regard de Kristik et il remarqua
comme un étrange sourire, Irrité,
il le saisst par le bras.
« Insensible » s'écria-t-il « tu
trouves le moyen de sourire, alors
que tu vois pourtant la douleur
de tant de gens de haute naïssance ? »
« L'eur douleur me fait mal »
régandit tranquillement Kristik,
« ma.s comment ne devrais-je pas
sourire en voyant que trois àmes
sont sauvées ? »
« Que faut-il sntendre par là ? »
demanda le prieur.
« Je vois qu'on aurait étouffé le
cœur de set enfant innocent qui
vient de mourir dans l'or et l'incompréhension, et le vois que ses
parents se straient voués à la perdition, eux et leur fils. Leur ame
avule, touchée par la grande douleur,
souvre aujourd'uit à l'amour du
prochain. Leur enfant les a sauvés
par sa mort. Grâces en solent rendues au Seigneur! C'est pour cela
que j'ai sour. »
« Que, tu ... s des visions prophétiques, un nigaud comme toi ? »,

que j'ai souri. »

« Que, tu es des visions prophétiques, un nigaud comme tol? », dit airrement le prieur.

« Out », répondit doucement Kristik, et dans ses yeux parut un tel éclat qu'on aurait dit qu'ils voyatent là où aucun regard humain ne peut voir. Frère Yvon le remurqua et regarda Kristik, pe'n d'amour et d'admiration. Le prieur ne remarqua rien et continua de réprimander convenablement Kristik qu'il so taisait.

Le jour suivait, vers le sair les

réprimandir conventablement Kristik qui se taisait.

Le jour suivant, vers le soir, les péserins arrivèrent à un grand chaicau, et les yeux du prieur brillèrent : « Allons, dit-il, que nous allons avoir un bon gite lei ; on va certainement nous accueillir d'une façon splendide ! Frappe à la porte, Yvon ».

« Non pas » dit Kristik « le château va étre cette nuit même voué à la destruction. Milheitr à caux qui à ce moment, y prendront un vil pialair, et s'y amuseront dans la débauche »,

« Perda un la tête y dit le moine dirieux, muse loraqu'il monges soit regard dans le visage rempit de gravité de Kristik qui etait devenu

- Soufflez sur son o'erge, s'écris aussitôt le vieux moine : éteignezle, celui qui le porte est un sorcier.

Et le cierge de Christic fut éteint, et lu'-même faillit être étouffé par la foule qui se précipitait sur lui.

Le lendemain, la procession recommença, et le feu prit encore à la baguette de Christic, Le troisième jour, de même au grand désappointement de tous ceux qui s'attendaient à s'asseoir sur le aiège de Saint-Pierre, et ils étaient nombreux, je vous prie de le croire.

- Holà ! s'écria alors Christic, c'est moi qui suis Pape à Rome.

Voilà donc Christic installé Pape à Rome. Le vieux moine alla alors le trouver et lui dit :

- Que le charge m'accordez-vous à votre cour, saint Père ?

— Celle de porcher, et ai vous n'en voulez pas, retournez à votre couvent.

Le vieillard s'en alla en murmurant et en grommelant. Yvon deminda à son tour :

- Et moi, Christic ?

- Toi, Yvon, tu resteras près de moi comme grand vicaire.

THE

Cependant le père et la mère de Ohristic n'avaient pu trouver aucun prêtre qui vou'ut les absoudre, de-

dutt pale il ressentit une crainis qu'il ne pouvait définir, et continua allencieusement son chemin. Dans la forêt proche ils s'étandicent sur la mousse et al'adonnèrent au repos et au sommeil. Ils entrendirent dans le château de la musique et des ch mons, et aussi des cris ordurirs qui, par les fenêtres, arrivalent fusque dans la forêt, et ils n'arrivalent pas à s'endormir. Mais lorse que les douze c'ups de minuleurent retenti dans la tour, les cleux s'ouvrient brusquement, un effroyable éclair surgit et d'un seul coup le château fuit la prole des flammes. Heniôt il fut en cendres, encevelissant les invités et tous ceux eux qui se trouvaient là sous las décombres fumantes. Autant la preur restuit maintenant sans mouvemnt pendant qu'yon et. Kristik s'agenouillaient et prialent pour les âmes des ma heureux.

Libraque le soleil fut levé. Ils se mirrit en route, ans beaucoup parler, ob-édés qu'ils étaient par l'et froyable nuit, et le privair ruminut sans ces se pour savoir si Kristik était un démo ou un ange. Ils riournèrent à la ville où l'on célébrait un enterrement, ma's cette foie, l'atmosphère était plutôt joyeuse; les gris s'entretenaient, parleinent à pelne attention au mirrie eux de choese indifférentes et prétaitent à pelne attention au mirrie eux de choese indifférentes et prétaitent à pelne attention au mirrie le surgit s'en apereut, « Tu fais exprès le contraire de ce que le la priur de la paix, » rép leux fette et la puteur de la paix, » rép leux fette et de puteur de la paix, » rép leux fette et de palant tristement à lui-même : « pas une soule lurme ne coulera pour moi. Mon Dieu l. Et voich qu'il cet uvois faire aux autres » lui divin cet le priur du lui de larmes pour ce défunt du'il et extucé. Mais non il n'est pas exuu-cé. Ch l Je ressens une al grande douleur » ! Et Kristik se remit.

ment le Pape avait des pouvoirs auffisants pour leur donner l'absojution d'un si grand péché.

Ils résolurent donc de se rendre à Rome. Qu'nd i's furent arrivès, ils demandèrent à se confesser au saint Père. Ce fut le vieillard qui entra le premier dans la confession.

- Dites-moi tous vos péchés, mon fils, sans en cacher aucun (il avait dějà reconnu son père).

- J'avais un fils et j'ai commandé de le faire mourir,

- Dieu | cela peut être vrai, mon fils ?

- He'as ! oui, pour mon malheur, mon père.

 Mais peut-être n'est-il pas mort : la puissance de Dieu est grande ; ayez confiance en lui. Venes ancore me voir, dans mon pa-lais avant de quitter Rome, et je vous feral connaître votre pénitence.

Sa mère entra alors dans le confessionnal et, après l'avoir entendue il lui dit aussi de venir le voir, dans son palais, avant de partir.

Le landemain, les deux vieillards se rendirent au palais du Saint Père. tremblants et résignés à se voir imposer quelque terrible pénitence. Le Pape les reçut avec bonté. Il fit mettre sur le feu, en leur présence, un bassin rempi d'eau. Ils pensèrent qu'on devait les arroser avec de l'eau bout'innte, et ils avaient grand'ipeur. Quand l'eau fut tiéée, un valet en remplit une cuvette d'or et l'apporta su saint Père. Celui-ci prit slora une serviette et se mit à laver les pieds de son père et de mère, ce qui les étonna beau-Le lendemain, les deux vieillards

portes et s'arrétèrent un moment pour se reposer. Beausoup de gens passaient et l'on n'entendait parier de rien d'autre que de l'élection du nouveau pape. Le prieur était tout songeur et dit tout-à-coup; « Qui sait si la tiare romuine ne m'échol... ra pas ? »

« S'ill en était ainsi, d't Kristik, te souviendrais-tu de nous, tes compagnons de voyage, dans ta magnificence ? »

« Cela se pourrait », répondit le prieur, avec autant de fierté que s'il était déjà en possession du trône « je ferai peut-être de toi mon portier. »

« Rien que cela » ? dit frère Yvon « moi, à votre place, je ferais plus de Kristik, il serait mon vicaire ! »

Le prieur sourit dédaigneusement et dit : « Vous seriez digne l'un de l'autre. »

Kristik et Yvon sourient de même, avec bonté. Puis au bout d'un moment, tous trois entrèrent en ville.

Le lendems/n avait lieu une pro-

me, avec bonté. Puis au bout d'un moment, tous trois entrèrent en ville.

Le lendems'n avait lieu une procasion solennelle, les cardinaux vêtus de pourpre, les évêques en habit de brocard, la noblesse en veraours, la bourgeoise en drap fin, et, en haillons, un immense consours de peuple de tous les coins du monde, tous défilèrent en procession par les rues, pend unt que les cloches sonnaient aussi solennément, et chacun tenatt un cierge à la main. En ce temps-la l'Eglise était menacée de dangers de voutes sortes et le nouveau pape devait être étu au moyen d'un miracle, afin que la volonté du ciel se manifestat. Devait être placé sur la Chaire de Saint-Pierre celui-la même dans la main duque, trois jours de suite, de par la volonté divine, le cierge s'enflammerait tout seul, Nos pélerins participaient aussi à cette procession solennnelle. Le prieur avait un cierge d'un tel poids qu'il pouvait à peins le tenir. Pai commisération pour frère Yvon, il lui avuit acheté aussi un petit cierge, bien qu'il fût certain qu'aucune lueur de miracle ne se ferait voir. Dans la même file pue frère Yvon, comme à l'accoutumée, suivait Kristik. Il n'avait pus mis un rouge liard dans l'achat d'un cierge, mais afin de ne pas être seul à afler les mains vides, il se coupri quelque part une baguette deoudrier, en enleva l'écorce, comme il le faisait lorsqu'il était enfant et voulait se latre un chaliumeau, se porta son bâton de coudrier tout comme les autres leurs cierges. Il regardait autour de lui et voyait chanur regarder annicument son

Quand il eut fini, il leva sur eux ses yeux remplis de larmes et dit :

- Ne me reconnaissez-vous pas ? Je suis votre fils Christic, que vous aviez ordonné de faire mourir !

Et il leur ouvrit ses bras, et ils s'y jeterent en pleurant.

(Fin du texte LUZEL);

cierge pour voir si la fiamme miraculeuse n'alluit pas en jaillir, Et'il voyait aussi que le zèle de ces gens allait à leurs oiergras et qu'ils en oit. biaient de prier Dieu, comme le réclame cependant un pélerinage. Cela lui fit mai, il eut honte pour eux, et oubliant tout le reale, il pries avec ferveur pour le futur pape. Brusquement du bruit et des cris s'élevèrent autour de lui. Misrac e l'De sa baguette de coudrier s'élevaient des fiammes claires. Le prieur se jets, furieux, sur lui : « Ecoutes tous, cria-t-il, ne vous laisses pas abuser l'O'est un sortier ! Éteignez sa lumière, étélingnes la ' » Il souffait de toutes ses forces, lusqu'à ce qu'il en perdit respiration et il se forma une tello foule que le pauvre Kristik en aurait été presque mortellement étouffé. Seule l'aide de frère Yonn le sauva. Le deuxième jour le fait se renouvela, mais le troisième jour le cierge de Kristik brûla avec un tel éolat, infant, éblouissant tout le monde, que toute la ville s'en trouva éclairée, et un tel frisson de pléié passa sur le peuple que personne n'osa plus douter. On s'agenoullia tout autour d'un Kristik bien étonné, et un le frisson de pléiéé passa sur le peuple que personne n'osa plus douter. On le agenoullia tout autour d'un Kristik bien étonné, et on le saus.

Il fut porté au palais, on le piaça sur le trône, on lu' mit la couronne sur la tête; après quoi le peuple s'écoula, plein de déférence, de la aille de marbre. Il ne restait plus que deux hommes à ses côtés ; c'était le prieur étérre Yvon. Le prieur s'inclina prodondement et diet : « Saint Père Te souviens-tu de ton compagnon de pédérinage ? De quelle charge me considères-tu digne à tes cotés ? »

Le pape jeta sur lut un regard grave et dit ; « Ne pense pis que peur le pusil nimité, ton man que d'amour le course pas de ton orquel par de l'ortent comme indigue. Ce n'est pour cela que ge cela veut d'es cours la pusil nimité. Le man regard grave

Le jour suivant, le nouveau pape se trouvait derrière un rideau d'or dans la cathédrale Saint-Pierre, pour recueillir les confessions des gens sous le coup d'un grave péché pour lequel le prétre leur refusait l'absolution. Il y avait beautoup de ces malheureux et le cœur de Kristik saignait. Il apercut alors un vieillard et une vieille femme qui approchaient de lui à genoux, chacun de leur côté; il cemblait qu'ils allaient mourir de douleur. Le vieillard arriva le premier sur les genoux et dit parmi ses larmes ; « Ale pitié de nous Baint Père i Il n'y a aucun prêtre qui nous ait dispensé, à moi et à ima femme qui est là, l'absolution, tant notre commun péché est effrayant i Sache que.. nous avions un fi's, beau comme un ange, et nous.. nous l'avons tué!s Il tombs le visage contre le carrelage et le vieillard gémit comme s'il allait mourir. Le cœur de Kristik s'arrêta de battre, à la voix il avait déjà reconnu son père, et il reconnut usus; as mère béen que le chagrin l'alt prématurément vieille. Longtemps, longtemps il resta sans pouvoir dire un moi. Il dit enfin : a Peut-être voire fils n'est-il pas mort. Dieu est puissant et miséricordieux, Ne doutez pas. Venez demain à mon palais, dès le matin. Ue vous dirait comment vous obtiendres vootre absolution. De bonne heure le main les parents de Kristik ae rendirent au pala's papal, et le cœur leur battait d'angoisse de savoir s'ils allaient recevoir l'absolution, et quelle serait la lourde pénitence qui les laverait de leur grave péché. Le représentant du pape les reçuit amicalient, et lorsqu'il entendit qu'ils vensient de Bretsence, il les saius comme des compatriotes. Quand ils lui eurent même dit de que Village matait vous souvenz-vous de Marchard. Fou ma pauvre mère ? Quant au mon père, je ne l'an jamais con-

se revoyait jeuns fills, à l'église, sans souci, libre de toute faute, et elle revoyait comment elle s'était éloignée du contact de cette malteureuse Marc'harid, se d'sant à elle-même : « jamais Dieu ne pourra pardonner une telle faute »... Et maintenant voilà qu'elle se trouvait, sous le poids du plus lourd péché criant avec désespor vers cette misèriporde à laquelle elle avait jadis voulu mettre une limite. Le cœur lui manqua d'atroce douleur et elle cacha son v.8age. Sur ces entrefaites des servieurs apportaient de l'eau chaude, un grand bassin en or et une toile de lin.

« Que signife ceci ? », demanda le père, de Kristik, à celui qui avait été frère Yvon.

« Peut-être serez-vous jugés dignes de laver les pieds du pape » répondit Yvon.

Cependant le pape apparaissait, mince et frèle, en habit blanc, sous la porte, dans tout l'éclat de sa chevelure bonde et avec toute la lumière de ses yeux clairs comme le ciel. Annaik saisit la serviette en toile de lin, son mari prit le bassin en or, et frésolus, ils s'approchèrent du Saint Père, ba'ssèrent la tête et attendirent humblement un signe de sa part leur indiquant qu'ils pouvaient lui laver les pieds. Mais le pape prit le bassin des mains du viellard, et la serviette de cel'e de sa femme; il leur fit s'gne qu'ils pouvaient s'asseoir, s'agenouilla, et la serviette de cel'e de sa femme; il leur fit s'gne qu'ils pouvaient s'asseoir, s'agenouilla, et la serviette de cel'e de sa femme; il leur fit s'gne qu'ils pouvaient s'asseoir, s'agenouilla, et à leur grande surprise et étonnement leur lava lui-même les pieds. Il leur état impossible de prononcer un mot et ils le regardaient dans le pape qu'il était toujours agenouillé devant eux leva vers eux ses beaux yeux clairs remplis d'amour et buignés de larmes, et îl leur dit d'une voix qui résonnait, comme le chant des oiseaux et tremblait comme le feutlage du bouleau. « Ne me reconnaissez-vous pas ? Je suis Kristik, votre fils, à qui vous avez voulu ôter la vie. »

"Il ouvrit tout grands ses bras, et presque sans s'en re

I. p. 300 sqq., publice la par un folkloriste de talent qui l'avait copice sous la dictée d'une bonne conteuse (Francesa Ann Even, femme Tregoat de Pedernec). La vers'on populaire devint par la même accessible au grand public, et familière au poète qui n'avait plus à faire dès lors qu'un travail facile.

Il est trop clair que l'horizon intellectuel d'une simple femme de Il est trop clair que l'horizon intellectuel d'une simple femme de pêcheur ne rencontre pas en tous points la sphère dans laquelle se meut naturellement un homme qui appartient au monde des saions. Ce n'est parce qu'on recherche l'éternelle jeunesse qu'on est pour autant un enfant. C'est la raison pour laquelle, chez Zeyer, tout ce qui est rude ou grotesque a été adouci ou éliminé. Il n'avait dresse tians son cabinet de travail aucun autel aux Manes infortunées de Grobianus (cf. ses Fantastické povidice). De la même facon il na gans son cabinet de travail aucun autel aux Manes infortunées de Grobianus (cf. ses Fantastické povidky). De la mémé façon il ne révère dans la Révolution Française que ce qu'elle a d'esthétique (cf. sa Stratonika). L' « âme gothique » de Zeyer, c'est en vérite celle du baroque, celle de sa ville, de son pays natal. Ses « Légendes du Crug'fix » révèlent un caractère tout proche de celui de Kristik.

« El Cristo de la Luz », enfin, légende tolédane, date du même voyage pendant lequel Zeyer visita une Bretagne qu'il admirait beaucoup. Avec leurs innombrables bateaux votifs, témoins muets des périls de la mer, les égress de la Bretagne côtière lui ont procuré la même tension intérieure que les églises de Tolède Santa-Maria La Bian-même tension intérieure que les églises de Tolède Santa-Maria La Bian-ca ou El Cristo de la Luz, lequel était encore intact, avant que les obus, ca ou El Cristo de la Luz, lequel était encore intact, avant que les obus, tirés sur l'Alcazar ou en provenant, ne l'aient endommagé. Il y a aussi avant tout la très impressionnante galerie de la Ma'son du Gréco. Et tout ceci lui a fait apparaître en style baroque l'imposante scène des gorges du Tajo, du Zoccodaver, et de la route de Talavera la Reina, de même que, d'un autre côté, les influences locales lui ont fait reprendre facilement tous les aspects simples et naîts du récit d'une femme de pêcheur breton. naîfs du récit d'une femme de pêcheur breton.

La transformation que Zeyer a fait subir au récit a permis de dégager un vérétable joyau, d'en éloigner tout ce qui n'était pas finesse pure, et de lui donner une bien plus grande valeur.

Zeyer a introduit dans sa version des noms bretons qui n'existent pas dans la première rédaction. C'est une habitude chez lui, et. pu'sque nous venons de mentionner la légende tolédane, il use aussi de cette habitude dans El Cristo de la Luz: les deux types de juifs qu'el a créés, Rizpa et Meribal, portent des noms de l'ancien Testament, t'rés de la chronique juive des ro's, car le premier nom. Rizpa est celui d'une concubine de Saul, et Meribal est celui d'un des fils de David. Meir, par contre, qui est historique, n'y a gagné aucun nouveau relief. Le poète a cherche, en procédant ainsi, à donner de la couleur locale au récit. Le cloître de Saint-Gildas est auss' une réminiscence celtique. Et le fait que Zeyer a't ajouté la vie monastique au conte original doit être rapporté à la vie du poète lui même, qui manifesta plusieurs fois des velléités d'entrer dans un monssière. Il voulut par exemple entrer au couvent des Augustins de Brünn, couvent dont le supérieur avatiété, peu de temps auparavant le célèbre botaniste Gregor Mendel et.

Cette légende populaire bretonne que nous venons de reproduire, Zeyer l'a trouvée dans la revue française de folklore, Mélusine, vol.

lors d'une visite à son frère Emil, Commandant en retraite de l'armée autrichienne, à Leibnitz dans le sud de la Styrie, il visita la trappe de Reichenburg près de la frontière croate. Un entretien avec le fondateur de l'établissement, un anc'en officier français originaire de Lyon, laissa en lui une impression profonde. L'influence de son frère le détourna cependant d'une décision déjà à mo tié prise, et le détermina à demeurer dans l'état laïque. Les états d'âme de Ch, J. Huysmans étaient de toute façon habituels à l'écrivain tchèque. La seule conséquence en fut la transformation en œuvre d'art d'un conte populaire, ou si l'on veut, d'une légende populaire bretonne.

Wien-Graz, Novembre 1956.

Notes d'Archéologie Celtique et Gallo Romaine VI

Chenets et chaudron votifs en céramique du Musée d'Avesnes (Nord)

(planche XLIII)

Jean GRICOURT

Il y a quelques années, Mme G. Faiter-Feytmans a attiré l'attention sur un important phénomène de conservatisme religieux propre à la cité des Nerviens et demeuré inaperçu jusqu'alors.

Il s'agit de la trouvaille dans des tombes d'époque gailo-roma'ne, de la fin du 1t au début du III s'écle, de chenets, parfois de chaudrons, et une fois même d'un trépied, le tout en céramique de format m'niature. Ajoutons enfin que ces sépultures ne se rencontrent que dans le sud de la c'té, et plus précisément à Bavai et à peu de distance relativement le long des routes qui en rayonnent. Ce pourquoi Mme Faider a justement considéré qu'al failait chercher au chef-lieu même le centre de fabrication et de diffusion (1).

Un passage au Musée de la Société Archéologique de l'arrond'ssement d'Avesnes-sur-Helpe, où je savais se trouver un chaudron inédit du type env sagé, m'a révélé qu'y figurent aussi deux chenets en réduction, également inconnus. Ce sont ces objets que reproduit la pl. cl-contre (2).

la pl. ci-contre (2).

Le lieu (ou les lieux peut-être) de leur trouvaille n'est pas assuré, mais il semble que ce soit Bavai même, qui a fourni au Musée

⁽¹⁾ G. Faider-Feytmans, Chenets gaulois trouvés dans le Hainaut, in L'Antiquité Classique, t. XVII, 1949 (Mélanges Van De Weerd), p. 175 et sv.*; Le culte cettique du foyer dans la cité des Nerotens, in Doc. et Rapp. de la Soc. d'Arch. de Charleroi, XI.VII. 1948-49, p. 99 et sv. ; A propos des chaudrons cettiques, in L'Antiquité Classique, t. XXI, 1952, p. 409 et sv., (Archéologie, 1952 (2). On trouvera dans ce dernier travail un inventaire complet et une carte de répart tion. — Sur une signification eschatologique possible de la coutume, cf. M. Renard. Du Chaudron de Gundestruy aux mythes classiques, in Latomus, t. XIII, 1954, p. 385, n. 6, J. Gr., and the court, Sur une plaque du chaudron de Gundestrup, in Latomus, t. XIII, 1954, p. 383 et F. Le Roux, Des chaudrons cettiques à l'arora d'Esus ; Lucain et les Scholies Bernoises, in Ogam, t. VII/1, 1955, n.º 37, p. 33-58.

(2) Je remercie vivement M. René de La Gorce, Président de la Société Archéologique, à qui je dois la photo et les mensurations des objets.

la plus grande partie de ses collections d'époque gallo-romaine et qui a déjà donné selon les statist ques publiées par Mme Faider quatre chenets et trois chaudrons (8). Il est à présumer qu'is pro-

viennent également de tombes.

Le chaudron (diamètre de l'ouverture : 135 =/=, hauteur : 80 m/m, d'amètre des anneaux : 46m/m), en terre grise, est comme tous les objets s'milaires une petite merveille de céram'que qu'on songe au problème technique posé par la présence d'anneaux mobiles, non rapportés mais d'une pièce et cuits avec le vase. Par monies, non rapportes mais d'une piece et cluis avec la viace sa forme tassée et son fond relativement plat, il se rapprocherait du mo'ns bel exemplaire de la série reproduite par Mme Faider (4). Mais il possède encore l'imitation des rivets, la lèvre et la proéminence circulaire qui marque sur les originaux - La Tène et galloromains - le raccord des deux métaux employés.

Le chenet double, à têtes de bélers (?), de gauche, est lui aussi en terre grise (largeur à la base : 64 m/m, hauteur : 54 m/m, largeur de l'évasement au bas des cous : 20 m/m). Il a pu être recueilli dans la même tombe que le chaudron, formant ainsi une sorte de « service » funéraire selon le juste mot employé par Mme Faider à propos d'autres ensembles.

Mme Faider à propos d'autres ensembles.

Celui de droite, double également, est en terre rouge (5). Mals l'oxydation n'a pas été complète, et la couverte, s'il y en avait une, a disparu. Il reste une masse d'un jaune d'arg'le, usée au point d'en avoir perdu la netteté de ses contours, et amputée même de la moitié d'une tête. Fendillée, elle rappelle par son aspect certains chenets d'Obies (1. d. le Saule, à la limite du territoire

certains chenets d'Obies (l. d. le Saule, à la limite du territoire du Bavai moderne), au moins d'après leur photo (6). Ceux-ci sont en terre rouge également et je vais être justement amené à reparler d'eux à un autre point de vue.

Ces chenets d'Obies se distinguent des autres par le fa't que, s'ils forment une paire, ils ne sont pas soudés — ils étaient disposés de part et d'autre de la tête du défunt. Leur apparence diffère également, notamment en ce sens que leur section est triangulaire. La tête de bél'er est plus plate et à peu près horizontale. La hauteur totale enfin est proportionnellement moins grande que celle de la plupart des représentants du second type. Ils sont logiquement antérieurs à ceux-ci comme l'a souligné Mme Faider (7), ou, si l'on préfère, ils dérivent directement des chenets utilitaires obligationrement en paires séparées.

l'on preiere, ils deriveir difectement des chenets tenitaires obliga-terement en paires séparées.

L'intérêt du chenet mutilé d'Ayesnes est qu'il représente en quelque sorte une transition entre les deux types. Il donne exac-tement l'impression par sa longueur inhabituelle d'être formé de la

réunion de deux chenets d'Obies adossés. Un tel modèle ne pouvait perdurer car ses proportions choquent l'œll et il présente à la fois un aspect trop effacé — compte tenu de l'état d'usure de notre exemplaire. L'achem nement vers une forme plus esthétique était bien un phénomène nécessaire.

Souhaitons pour conclure que la découverte d'ateliers ou de leurs restes dans les riches sablières bavaisiennes vienne un jour nous apporter des détails sur la fabrication et la datation de ces intéressants objets. On est en droit de l'espérer car, si habiles qu'a ent été nos artisans potiers, il peut être tenu pour certain qu'une aussi délicate besogne ne se déroulait pas sans accidents nombreux et ceux-ci ont nécessairement laissé des traces.

Lambersart, juillet 1956.

ADDENDUM

Madame G. Faider-Feytmans (Le culte, p. 114-115) a décrit com-

Madame G. Faider-Feytmans (Le culte, p. 114-115) a décrit comme découvert dans l'une des sépultures mises au jour en 1857 au bois de Roisin à Saint-Waast-la-Vallée, près de Bavai un chaudron céramique, aujourd'hui perdu, plus élancé que le nôtre et à fond plus bombé. Dans son ouvrage paru depuis la rédaction de la presente note (L'Avesnots préhistorique, gautos, gatto-romain et pranc, Cholet 1956, p. 141) M. Ch. Croix fournit des renseignements nouveaux sur la trouva'lle d'après des indications contempora-mes, de l'inspecteur primaire P. Chevaller, figurant aux archives de la Société Archéologique d'Alvesnes.

Il donne ensuite des détails empruntés à une lettre de Ch Bigarne du 31-1-1866 et conservée dans le même fonds, relative à une autre importante découverte survenue en 1865 dans la même commune de Saint-Waast, hameau de Criauleux, c'est-à-dire non ion du premier site, à cinq kilomètres environ de Bavai, le long et à gauche de la chaussée de Cambrai. Cette trouvaille paraît tout à fait inédite. Il s'agit d'une nécropole à incinération, Les plus belies pièces du mobilier avaient déjà pris le chemin de la Belgique, notamment « une statuette en terre cuite de Vénus Anadyomène, une coupe en verre et un collier ». Bigarne avait pu voir ce qui restait, c'est-à-dire surtout « une quarantaine de vases dont trente cinq paraissent remonter à l'époque gauloise. Leur pâte est friable, rosée et mai ouite ; leur forme générale est sphérique et leurs dimensions variées ». Aucun n'était intact. Beaucoup éta ent places dans une alvéole formés de aix grands carreaux de torre cuite. Tous contanaient des restes d'ossements humains, Bigarne signale encore « sept ou huit monnaies roma nes paraissant dater du Haut-Empire », Deux ou trois vases seulement présentent et par laur

⁽³⁾ A propos des chaudrons celtiques, op cit., p. 410, je compte dans le nombre les exemplaires de Saint-Waast-la-Vallée et d'Obles (le Saule) qui touchent tout à fait à Baval.

(4) He culte..., op cit. p. 107 et pl. III. 3 (Haulch'n n° H. 1469).

(5) Je n'en al pas eu les dimensions. Elles ne sauraient d'ailleurs être qu'approximatives étant donné l'état d'usure.

(6) Le culte..., op. cit., p. 102 et pl. I, 1. Je n'al pu voir les objets eux-mêmes.

(7) Ibid.

couleur et leur fini, les caractères de l'art romain ». Il a remarqué enfin « une petite lampe sépulchrale et deux sortes d'amulettes à têtes de chien qui auraient été trouvées à côté d'ossements d'enfants ».

C'étaient certainement des chenets - voyez l'étymologie du mot ! - en réduction céramique. Il est fort difficile de dater l'ensemble dont tout n'est peut-être pas contemporain. Mais je pense que c'est avec la grosse masse de la céramique qu'il faut compter de préférence. La couleur indiquée est celle d'une poterie « galiobelge » qui apparaît à Bavai (et ailleurs) à une très haute époque après la conquête. Elle y dure apparemment jusqu'au début du II siècle et peut-être plus longtemps pour quelques types de vases. Pour ce qui est de la forme, si l'on veut une survivance de ceramique marnienne, il conviendra't plutôt d'écrire « ovoide » que « sphérique ». Je ne vois pas d'autre possibilité ici mais la chose est plus que plausible et l'or en a une quantité d'exemples. Le moment du grand triomphe du type envisagé se place vers le milieu du premier siècle de notre ère et même plutôt avant. Il perdure certes pendant l'autre moitié du siècle mais avec moins d'éclat, déjà, semble-t-il. On le rencontre encore par la su'te ma's moins dejà, semble-t-il. On le rencontre encore par la su'te ma's moins fréquemment et avec une teinte souvent différente et des variantes caractéristiques dans le détail, qui ne peuvent malheureusement pas servir ici. La rareté des formes romaines peut fort b'en s'expliquer par ce courant de survivance des traditions figulines gauloises. Mais elle paut tenir pour une part aussi à ce que les vases de ces types qui constituaient le mobilier des tombes intactes avaient déjà du prendre le chemin de la Belgique ou d'ailieurs !

Il est donc absolument impossible de dater l'ensemble avec quel-Il est donc absolument impossible de dater l'ensemble avec quelque précision, mais il y a tout de même un certain nombre de présomptions en faveur du premier s'ècle. Les chenets votifs de Saint-Waast seraient donc parmi les plus anciens recueillis dans la région. Pour ce qui est de la proximité poss'ble d'ossements d'enfants, on comparera G. Faider-Feytmans, Le culte..., p. 111 : Bavai, sépulture à triple inhumation, homme, femme et enfant ; chaudron de céramique posé sur une pierre bleue à la hauteur des genoux de l'enfant ; début du deuxième s'ècle.

genoux de l'enfant ; début du deuxième s'écle.

Autre question enfin : pourrait-il s'agir des chenets du Musée d'Avesnes ? Je ne le crois pas. L'eur description est très insuffisante et l'on ignore même si les deux exemplaires recueillis formaient une paire séparée ou deux jumelées. Dans le second cas, seul à examiner ici. il y aurait eu normalement deux tombes. Cellesoi pouvaient fort bien n'être pas contemporaines. Les deux paires
jumelées d'Avesnes ne le sont assurément pas mais justement il
doit y avoir entre elles un nombre d'années important que n'admettrait peut-être pas le climétère du Criauleux, homogène au moins
d'apparence. De plus, je crois que leurs différences d'état de comservation, de couleur surtout et éventuellement de forme auraient
frappé et seraient par suite indiquées. Si aucune couleur n'est signalée, c'est fort probablement en effet parce que, les deux objets etant
semblables, l'auteur n'a pas même songé à la décrire. Enfin, je ne
trouve rien à cet égard sous la plume de M. Ch. Cro'x qui ne
manquerait pas de nous faire part de cette circonstance a'il y avait
lieu.

Broches-Fibules du MontHérapel témoignant du culte des astres

(planche XLIV)

E. BERGTHOL

Madame Hedwig Kenner, Professeur à l'Université de Vienne (Autriche), vient de publier une étude historique et archéologique dans fiaquelle elle parle : d'une fibule en forme de croissant de lune argenté, trouvée dans une tombe au Magdalensberg (Carmthe) (1). Au dit sujet nous lisons ce qui suit : « La nuit et le ciel étoilé ; le grand maître en était la lune plus puissante que le soleil et ses rayons » (2)

ciel étollé : le grand maître en était la lune plus puissante que le soieil et ses rayons. > (2).

La forme spécifique de l'objet de parure est celle du boucher des Amazones, la pelta, forme qu'on rencontre assez souvent parmi des antiquités gallo-roma nes de certaines régions. Pour notre département nous signalons les nombreux tessons de vases ornés en terra sigillata, munis de peltae (3), l'anneau d'une clef et un bouton de bronze, deux pièces de notre collection, provenant du Mont-Héranel (4).

Hérapel (4). Les extrémités du croissant de la dite fibule sont à tête >, désignée par l'auteur comme une création indigène interes-sante (5). Au centre du croissant figure un disque, doré à l'origine,

sante (5). Au centre du croissant figure un disque, doré à l'origine, formé de trois cercles concentriques.

Du Mont-Hérapel (Moselle) nous possédons une fibule, fig. 1, qui, bien que plus petite que l'exemplaire du Magdalensberg, nous paraît pourtant aussi intéressante et a déjà été publiée en 1929. Nous en avons donné la description suivante : Broche-fibule en tôle de bronze, blen conservée. Au milieu du losange curviligne se trouvent une cavité formée de deux cercles concentriques et un gros point central, jadis probablement remplis d'émaux de diffé-

⁽¹⁾ Hedwig Kenner, La civilisation et l'art Ceitique en Carinthie, in Oyam t. VIII, fasc. 3, 1956, pp. 21-38, pl. VIII, fig. 8.

(2) H. Kenner, op. cit., p. 33.

(3) Emile Delort, Vases ornét de la Moselle, pl. 12-199 : 28-8619 : 30-3036 ; 52-9678. 4326 ; 71-751.

(4) E. Bergthol, Boutons antiques et anciens du Mont Hérapei, inédit.

(5) H. Kenner, op. cit., p. 34.

rentes couleurs. Forme et ornementation de cette broche-fibule rappellent certaines agrafes de bronze de ceintures de l'époque haiistattienne (6).

Les côtés curvilignes de l'évidement central attirèrent notre attention des la découverte de l'objet. Nous avons reconnu aussitôt dans l'ornementation centrale le symbole solaire ; les côtés curvilignes nous font penser aux phases de la lune. Mais il nous apparait

trop hardi d'en parler avant d'autres découvertes. En nous basant maintenant sur la publication de Madame H. Kenner, nous constatons que nous ne nous étions pas trompés. L'ornementation du centre de notre fibule, c'est-à-dire le symbole solaire est analogue à celle du bijou du Magdalensberg. Les autres côtés curvilignes rappellent la forme de deux croissants de lune :) (, avant le premier quartier et après le dernier quartier. Deux extremités du losange portent encore des ornementations « à double tête » comme la fibule du croissant. Dans les deux fibules, c'est, en effet « le grand maître de la nuit et du c'el étollé » qui joue le rôle principal. Les deux bijoux, la fibule du Magdalensberg et celle du Mont-Hérapel, fig. 1, représentent, l'un comme l'autre, des conjonctions Lune-Soleil.

Deux autres fibules de notre collection, fig. 2 et 3, frappent par leurs combinaisons tripartites. A l'une des extrémités de la première on remarque la hure d'un sanglier gaulois, à l'autre ex-trémité le croissant ; ces deux extrémités sont réunies par une partie intermédiaire décorée. Dans l'autre fibule, bijou du même genre, la tête du sanglier est remplacée par celle d'un chien et à l'extrémité opposée apparaît de nouveau le croissant comme dans le cas précédent.

le cas précédent.

Le croissant de la fibule, fig. 2, a conservé des traces d'émaux rouge foncé et orangé, qui se succèdent. L'émail de l'autre croissant, fig. 3, est une pâte de verre, de nuance verdâtre. La partie intermediaire de la fibule 3, de forme ovale, renierme quelques éclats d'émail blanc laiteux et opaque (7).

Comme quatrième bijou nous mentionnerons une fibule d'un autre genre, formant le véritable pendant de la fibule du Magdalensberg, fig. 4. Le disque en tôle de bronze argenté a un diamètre de 0,03 m. avec appendices, de 0,025 m. sans appendices. Deux cercles concentriques fins et précis ornent la surface du disque. Les huit appendices, représentation fort probable des rayons solaires, se terminent aussi en petits disques, ornés du symbole solaire, avec un cercle creux centré d'un point (8).

J. Dechelette, Manuel d'archéologie, t. III, pp. 347-350 ;

Le cercle central, d'un diamètre de 0,011 m., portait jadis une pièce ornementale, en pierre fine ou pâte de verre, enchassée en fer et fixée au disque par un rivet de même métal qu'on remarque encore au dos.

La broche-fibule surprend par ses motifs ornementaux de La Tène. Sans les appendices, le bijou rappelle les cocardes ornant les casque de bronze découvert dans la double sépulture gauloise de la

Gorge-Meillet (Marne) (9).

Deux autres broches-fibules, fig, 5 et 6, ressemblent bien a l'exemplaire de la fig. 4. Les d'amètres avec appendices mesurent 0,024 = et 0,034 =, sans appendices 0,019 = et 0,020 =. Bien que leurs parties centrales ne soient pas planes, mais con ques et profi-lées, l'aspect général est celui des disques. Ces deux fibules ont éte trouvées en Moselle, la petite au Mont Hérapel (fig. 6), l'autre à Metz-Sablon.

Leurs appendices, au nombre de s'x, aboutissent aussi à des petits disques émaillés. Ceux de la fibule 5 ont plus ou moins bien conservé leurs émaux : bieu clair, centrés de points en noir fonce. Les parties centrales profilées produisent l'effet de cercles concentriques.

Par leur forme et leur ornementation, les fibules se rattachent Par leur forme et leur ornémentation, les floules se rattachent à l'art celtique. Le disque solaire, la lune sous forme de croissant, ainsi que le symbole solaire prouvent la primauté et l'importance du culte des astres au Mont Hérapel. Ce culte spécifiquement gaulois y domina, à l'époque où le mont était l'oppidum le plus important de la cité des Médiomatriques et des peuplades gauloises voisines, Trévires et Leuques.

Le nombre important d'autres objets, notamment d'objets de

Le nombre important d'autres objets, notamment d'objets de parure et, même de bronzes figurés, ornés du cercle centré d'un point, permet et nous incite même à considérer la piupart, sinon la totalité de ces monuments archéologiques comme des pièces fabriquées au Mont Hérapel, donc au centre même du cuite solaire (10).

Les fibules que nous venons d'étudier, documents archéologiques de premier ordre, tendent à établir ainsi que les idées et croyances gauloises étaient les mêmes aussi bien au Mont Hérapel qu'au Magdalensberg en Carinthie. Le fait prouve qu'il existait des relations étroites entre les importantes oppida européens, en dépit de distances souvent fort importantes.

(9) E. Foudrigny, Double sépulture gauloise à Gorge-Meillet (Marne), pp. 3 et 4, pl. VII et VIII.
(10) E. Bergthol, La Mont Hérapel, lieu et centre d'un culte dés astres, sous presse.

⁽⁶⁾ J. Déchelette, Manuel d'archéologie, t. III, pp. 347-350 ; fig. 359-1,4.
(7) E. Bergthol, Deux broches-fibules émaillées du Mont Hérapel. Amulette ou talisman inspiré de vieilles idées et croyances gauloises, in Bulletin de la Société préhistorique française, 1933, pp. 134-160 ; voir aussi du même auteur : Bronses soomorphes du Mont Hérapel, in Cahiers Lorrains, 1949, pp. 23-28 et 41-44 ; p. 22, fig. 4 ; Encore des fibules, frouvées au Mont Hérapel, in Cahiers Lorrains 1956, pp. 10-13, fig. 6.
(8) E. Bergthol, op. cit., Cahiers Lorrains 1956, pp. 11 et 12 ; fig. 4 et 5.

CORRIGENDA

ERRATA

Nº 44, t. VIII/2. p. 96-97:

Plusieurs alinéas ont été intervertis. Le texte est à rétablir ainsi : « Or, Cúchulainn, de son vrai nom Setanta (41), est le propre fils de Lug. comme Héraclès. (avec lequel il n'est pas sans ressemblance) est fils de Zeus...

Ainsi avait eu lieu la conception de Cûchu'ainn, telle que nous la conte — en plusieurs versions mal concordantes dans les détails — le Lebor na h-Uidre (42) : ... »

P. 109-110 :

Les deux premières lignes de la p. 110 font suite au premier paragraphe de la p. 109 et le texte est le suivant : « Il est même permis de supposer que c'est une coïncidence qui aura poussé Auguste à s'assimiler à Mercure, c'est-à-dire

Bulletin Numismatique Celtique XVI

Notules de Numismatique Celtique

J.-B. COLBERT de BEAULIEU

31. — Le dieu au maillet « Sucellus » est-il figure sur un denier gaulois ? (pl. XLV fig. 1-2),

Les numismates ont admys, assez timidement, la possibilité de la représentation de dieux sur le numéraire de la Gaule (1). Cependant, la reconnaissance de figurations empruntées au panthéon celtique n'est pas chose facile, car les détails du type monétaire suscept bles d'identifier la div hité ne sont pas assez caractérisés. Si suscept bles d'identifier la div hité ne sont pas assez caractérisés. Si le presengage à la pose bauddhique emprent au une fonte de polin. suscept bles d'identifier la div hité ne sont pas assez caractérisés. Si le personnage à la pose bouddhique empreint sur une fonte de potin, coulée en Gaule Belgique (2), a pui imposer des rapprochements, le cas du statère d'or attribué aux Basocasses (3), où l'on voit dans le champ du revers un instrument comparable à un maillet, et celui de la curieuse petite pièce d'or, classée aux Namnètes (4), dont le droit monère une s'houette humaine chevelue, tenant d'une main une masse en forme de croissant, ne sont peut-être pas d'une suffisante spécificité. Aussi est-ce avec beaucoup de curiosité que les mythographes auront pu lire, dans un ouvrage récent (5), la rencontre d'un dieu au maillet, et préo sément de Sucellus, qu'a cru faire M. Lengyel sur une petite monnaie d'argent de l'époque de la conquête romaine. Nous voudrions examiner, selon l'optique du numismate, cette proposition très ferme d'un auteur dont les travaux ont rallié les suffrages enthousiastes d'une école d'art et de pensée contemporaine (6). pensée contemporaine (6).

⁽¹⁾ Adrien Blanchet, Traité des monnaies gauloises, Paris 1905, p. 152.

<sup>p. 152.
(2) Voir La Tour, Atlas des monnaies gauloises, Paris 1892, pl. XXXII, 8145.
(3) La Tour, pl. XX, 6931.
(4) La Tour, pl. XX, 6721, 6722.
(5) Lancelot Lengyel, L'art gaulois dans les médailles, Paris 1954.</sup>

Les revers de deux monuments nous sont présentés par M. Lengyel, ceux des « deniers » d'argent conservés dans le médaill er de la Bibliothèque Nationale sous les numéros 4484 c et 4491, pesant respectivement 1,82 et 1,86 g. On y voit « un guerrier debout, de face, le corps couvert d'une cuirasse, tenant une haste, le sanglier enseigne et un bouciter » (7). On remarque encore la présence d'une épée au côté droit ; la cu rasse semble une sor e de cotte de ma lles, si l'on en juge par le semis de coups de bouterolle dont s'est servi le graveur (8). Le revers de l'exemplaire BN 44840 est mai venu et muet, la légende et le sanglier enseigne n'y sont pas frappés. Celui de l'exemplaire BN 4491 est mieux venu ; le sangler enseigne est tenu, tête en bas, dans la main droite avec la haste et une sorte de bâton, qui ne do t pas être le support de l'enzeigne ; le guerrier appuie la main gauche sur le rebord supérieur du bouclier tenu verticalement. A droite du champ, on lit la légende VIIPOTAL, le pied des lettres étant centripète (9). Ces méda'lles font partie d'une suite de quinze pièces dans le méda'llier du Cabinet de France (BN 4483 à 4494 et des exemplaires additionnels), mais il serait difficile de ne pas rapprocher de cette série quatre pièces à la légende LVCIOS (BN 4336 à 4339), dont le type

et des modernes. La thèse de M. L'engyel renferme assurément une part de vérité, mais il ne nous paraît pas qu'il l'ait défendue efficatement, comme cela pouvait se foi re au prix d'une érudition numis, matique beaucoup plus assurée, d'une enquête patiente et d'envergure et aussi de distinctions judicieuses entre les différents types d'art offerts par le numéraire si disparate des Gaulo's. Au long de deux siècles d'évolui on et selon la situation géographique des ateliers, l'économie et la polit que des psuples et les influences conditionnées par ces données, on y découvre en effet des courants esthétiques opposés. Du réalisme conforme au mode plastique de la figuration classique jusqu'à l'éloignement le plus résolu de l'apparence formelle, les graveurs gaulois ont pratiqué le symbolisme héraid que et le décoratif ; et il ne faudrait pas oublier certaines œuvres vraiment médicores, étrangères à toute convention, de grande indigence mentale assortée d'une technique malhabile. Les généralisations téméraires de l'auteur ne pouvaient emporter l'adhésion de tous les esprits.

Chabouillet, Catalogue des monnaies gauloises, (7) Muret et Cris 1889, p. 101.

Paris 1889, p. 101.

(8) Cf. J. Lelewel, Atlas, Bruxelles 1840, pl. VI, 20. — Dictionnaire archéologique de la Gaule, planches des monnaies, fig. 171.

E. Hucher, L'art gaulois, t. I. Paris-Le Mans 1868, pl. 22, 1. —

La Tour, Atlas, pl. XIII, 4484. — Al. Blanchet, Traité des monnaies gauloises, p. 298-299, fig. 14 (reproduction de la fig. 171 du D.A.G.) et Manuel de numismatique française, t. I. Par.s 1912, fig. 4 (même dessin). L'épèe est b'en visible sur l'exemplaire BN 4491. Ces monnaies ont circulé fort longtemps en Gaule après 52. On les a trouvées en nombre jusqu'en Suisse et a Jersey.

(9) Ont lu VIIGOTAL ou VIIGOTALO: J. Lelewel, Etudes numismatiques et archéologiques, Bruxelles 1841, p. 223 et A. Duchalas, Descriptions des médalles gauloises, Paris 1846, p. 4, Hucher, dans L'Art gaulois, h. I. Paris-Le Mans 1868, p. 25-26, lieut VIIROTAL.

du revers est. à l'inscription près, étroitement sem-blable. Les premières sont ordinairement classées aux Pictons (10) et les dernières aux Pétrocores (11).

Ces attributions sont, avouons-le, peu sûres : mais cette seule difficulté ne saurait peut-être gêner l'étude d'un écrivain dont le propos est généralement celui d'un esthétic'en. Cependant, il est dangereux, comme on l'a déjà remarqué (12), d'isoler la représentation d'une monnaie de son support matériel et de négliger les règles num smatiques essentielles, en détachant, notamment, de son contexte une face de la monnale, en concluant sur un ind. vidu sans ten'r compte des données typiques de la sére, en ne paraissant pas soupconner l'importance du métal et du poids dans les jugements chronologiques.

Quoi qu'il en soit, M. Lancelot Lengyel s'est proposé de « retrouver l'essence vér'table de cet art étrange », à l'encontre des « premiers spécialistes de la numismatique gaulo se » et de tous ceux « qui ont cru vo'r partout des imitations de prototypes étrangers » (13). A cet effet, il désigne pour exemple « le guerrier picton, dans ses deux versions », c'est-à-dire les deux monuments que nous venons ses deux versions », c'est-à-dire les deux monuments que nous venons de décrire. Celui « dont l'exécution est la meilleure, ajoute-t-il, a perdu, semble-t-il, le maillet, que le d'eu Sucellus tient comme un ati fout propre. Ce maillet, dont nous savons qu'il n'est pas une arme, qu'est-ce donc dans la main d'un guerrier ? Mais de telles questions ne se posent qu'aux deux limites de l'évolution historique. Au po'nt culminant de la courbe, l'intention aussi b'en que la réalisation ne laissent place à aucune incertitude » (14).

La tentative de démonstration repose sur l'affirmation primordiale que le dieu Sucellus, bien reconna sable par l'instrument qui lui serait propre, le maillet, est figuré sur la pièce dont l'exécution n'est pas « la meilleure ». Elle repose aussi sur une insinuat on implicite ; l'auteur voit la plus récente des deux p'èces et le témoin

⁽¹⁰⁾ Duchalais, op. cit., p. 5 les donnait aux Arvernes, mais A. Peghoux, dans Esai sur les monnaies des Arverni, Clermont 1857, p. 54-55, les classait aux Cadurques.

(11) L'attribution de Peghoux était en faveur des Cadurques.

(12) Cf. Pierre Meriat et nous-même dans un compte rendu de l'ouvrage de L. Lengyel, sous le fitre de Notes de lecture, dans l'ouvrage de L. Lengyel, sous le fitre de Notes de lecture, dans l'annales de Bretagne, LIXI. 1954, 2, p. 337-347 et les observations de J. Babelon, dans Revue numismabique, 1954, p. 218-219.

(13) L. Lengyel, op. cit., p. 30, pl. X. 114-115.

(14) L. Lengyel, loc. cit. L'auteur prête aux « spéc'alistes » des opinions qu'ils n'ont plus guère, quand il écrit (p. 30) : « Ceux-ci (les prototypes étrangers) seraient, à les croire. l'unique source (les prototypes étrangers) seraient, à les croire. Certes, de remarquables numismates n'ont pas su comprendre l'essence même du courant « express'onnistes de l'art gaulos, comme M. Karl Pink qui, cen des jugements très pessimistes ne vo't sur les types gaulois que en des jugements très pessimistes ne vo't sur les types gaulois que dégénérescence. lourdeur, abétard'ssement dans le grotesque dégénérescence. lourdeur, abétard'ssement dans le grotesque (Einführung in die keltische Minckunde, dans Archaeologia Austriaca, 1950, p. 7), mais il se trouve en France parmi les numistriaca, 1950, p. 7), mais il se trouve en France parmi les numistriaca des esprits conva nous de l'art gaulois.

de la limité extrême de l'évolution dans celle des deux médailles sdont l'exécution est la meilleure» et qui a perdu, cro't-il, le maillet ; at nous laisse induire que l'autre, celle dont l'exécution lui parait plus fruste, où il voit un maillet, est la plus ancienne, le témoin de la création originale, qui ne doit rien aux prototypes étrangers. Il pose donc un jugement chronologique assez audacieux.

Le numesmate devra considérer positivement les autres individus de la série dont les deux pièces cho sies par M. Lengyel font partie, afin de recomposer l'image complète du type, dont il est fréquent, en raison de la technique de frappe en usage dans les temps anciens, que les individus ne présentent pas l'intégralité. Aussitôt, il constatera ceci : l'instrument tenu de la main droite par le personnage armé debout de face est une haste terminée à la partie supérieure par tro's points ou globules, disposés en tr'angle à base inférieure, parfois même surmontés d'une pointe (15). Lelewel et Hucher l'avaient fort bien noté (16). Sur l'exemplaire BN 4484c, les trois globules sont présents si l'on y regarde de près. En vér⁴té, le globule supérieur est presque hors du champ et le globule situé à gaudhe de la haste a été écrasé sous le coin, de telle sorte que l'agrandissement photographique, tel qu'il a été exécuté par M. Lengyel, montre. si l'on se contente d'une vue superficielle, une extrémité en forme de maillet. Cette impression est encore accrue par la partie inférieure de la haste qui est mal venue et comme presque effacée. Cependant, ces particularités de l'exemplaire BN 4484c sont le fait accidentel et individuel de sa frappe et, quel que soit le regret qu'on en puisse concevoir, il n'est pas lég time d'y voir un maillet.

Quant à considérer dans les deux spécimens choisis les étapes d'une évolution, cette vue de l'esprit ne saurait résister davantage à la critique. Les marques d'une évolution ne se trouvent pas réalisées dans ces différences de détail de deux exemplaires traités selon un style dentique, frappés sur le même alliage et pesant sensiblement le même po'ds. Il s'agit d'une production assez hâtive (17) et contemporaine de la guerre des Gaules, dont dix spécimens ont été exhumés des fossés d'Alise-Sainte-Reine (18).

(15) Pour ce dernier détail, voir particulièrement l'exemplaire B N

(15) Pour ce dermer detail, voir particularement retemplaire B N 4484 c.

(16) Lelewel, Atlas, pl. VI, 20. — Hucher, Lettre à M. de Longpérier, sur la médaïlle portant la légende VEROTAL, in Revue Numismatique, 1860, pl. VI, 2, 4, 5.

(17) Hucher avait déjà remarqué ce fait : « Au m'lieu de cette
exubérante production de médailles variées, écrivait-il, force était
de l'miter l'emploi des bons graveurs à l'invention d'un type, qu'on
faisait ensuite reproduire par des graveurs de second et de troisième
ordre... Les Verotal en offrent un exemple frappant. » (L'Art
gaulois, I, p. 25-26). Tout n'est pas dégénérescence dans l'art gaulo's, loin de nous de le prétendre, mais dans le cas choisi par M.
Lengyel, il s'agit bien d'exécution hâtive pour la gravure comme
pour la frappe et de n'en d'autre.

(18) Voir notre double étude complémentaire : La numismatique cettique d'Alésia, in Revue bilge de Numismatique, t. 101,
1955, p. 73 et La localisation d'Alésia et la numismatique gaulosse,
in Ogam t. VIII/2, avril 1956, n° 44, pl. VII, n° 171,

Enfin, le système consistant à isoler l'une des faces monétaires de son contexte est d'une imprudence avérée. Si l'auteur avait retourné le revers des deux den ers choisis en exemple, il y eut constaté la présence du type de la tête de Vénus, tel qu'il est empreint au droi d'un bon nombre d'expèces roma nes. Le graveur gaulois a copié assez platement le modèle (19) et, bien loin de ne rien devoir aux prototypes étrangers, l'artiste en es, lo servilement tributaire,

Et nous pouvons conclure en toute sûreté : il ne s'agit pas d'un maillet, ni d'art indigène original triomphant, ni d'une figuration, qui eut été combien précieuse, du d'eu Sucellus,

32. - CAMBOTRE ou CAMBO(LEC) TRE ? (fig. 1).

On a signalé, dans les départements de la Charente, de la Creuse, de la Vienne et de l'Indre, des monnales d'argent, dont la gravure et la frappe sont excellentes (16 mm de module ; 140 à 2 g), portant au revers la légende CAMBOTRE. Ce numéraire a fait couler beaucoup d'encre. Son attribution a donné lieu à plusieurs couler beaucoup d'encre. Son attribution a donné lieu à plusieurs de l'argent plus de la legende de legende de la legende de legende de la legende de legende de la legende de hypothèses. Au siècle dernier, le marquis de Lagoy proposait de le classer aux Cambolecari (1), psuple qui aurait fait partie des Pictones et dont un texte de Pline nous a donné le nom et, croyait-on, la situation géograph que. Pline mit en effet au nombre des peuples de l'Aquitaine Camboleatri Agenisates Pictonibus iuncti (2). Cependant, on hésite maintenant à admettre que les Cambolectri fussent réellement Pidonibus iungs (3). Les numisma es ava ent cru remarquer sur un exemplaire de la monnaie à la légende CAM-BOTRE une leçon abréviat ve, qui aurait pu confirmer l'hypothèse du marquis de Lagoy (4). Sur l'exemplaire conservé à la Bibliothèque nationale sous le numéro 4134, le T de l'inscription montre, sous la barre, un petit trait oblique à droite de la haste et pointe à son extrémité extérieure. Est-ce là un fait délibéré du graveur ?

a son extrémité extérieure. Est-ce là un fait délibéré du graveur ?

La charactéroscopie pourrait être déterminante et prouver une
telle volonté, si l'on parvenait à reconnaître ce même trait sous
la barre du T d'un exempla re — un seul serait suffisant — qui
fût d'un autre coin de revers que BN 4134. C'est pourquoi j'ai entrepris l'examen d'un grand nombre de ces monnales à la légende
CAMBOTRE. Et j'ai découvert, sur une centaine d'exemplaires

⁽¹⁹⁾ Telle était déjà la remarque de Duchalais (Description des médalles gauloises, p. 427). — Quant au droit du type à la légende LVCIOS, il nous mon re une tête de D ane, à la chevelure sommée d'un croissant. Vo là encore un bel exemple de modèle étranger réellement et directement emprunté par l'artiste gaulois créateur de la monnaie à la légende LVCIOS, qui relève de la même serie que le numéraire à la légende VIIPOTAL.

⁽¹⁾ Marquis de Lagoy. Notice sur l'attribution de quelques medailles des Gaules inédites ou incertaines Aix 1837. p. 12-13, fig. 2.

(2) Pl ne, IV. 19.

(3) Cf. F. Lot. La Novempopulanie.

(4) Hucher, L'art gaulois ou les Gaulois d'après leurs medailles, t. I. Paris-Le Mans, 1868, pl. 64,2.

consultés, deux individus présentant le petit trait oblique sous la barre du T (5). Et ces deux revers sont du même coin que BN 4134 (6),

Etant donné le nombre considérable des deniers d'argent à la légende CAMBOTRE que j'ai vus, j'aurais dû rencontrer des éléments au T barré issus d'un auitre coin, s'il en existait. La charactéroscopie n'a donc pas démontré autre chose qu'un fait très probablement isolé. L'explication en est rendue évidente par l'observation de la direction de cette barre devenue superflue, que le graveur ava't d'abord tracée sensiblement selon la courbure supérieure des lettres CAMB. Il s'aperçut alors qu'il convenait de donner à la fin de la légende une direction différente de manière à suivre le dessin du membre postérieur et inférieur du cheval et c'est ce qu'il fit. Cette correction laissa subsister la barre primitive. Ce détail de gravure est donc très exadement un repentir d'artiste, que le dessin agrandi de l'inscription fait clairement comprendre. Il n'y a aucune conclusion épigraphique à en t'rer (7).

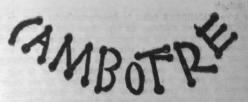


fig. 1 [91]. - Cambotre

33. - L'attribution du monnayage à la légende CAMBOTRE.

Dans notre étude consacrée aux monnaies d'argent des Lemovices, nous avons écarté le monnayage à la légende CAMBOTRE (BN 4131-4138) (1). L'observation nous en a été faite par des lecteurs particulièrement avertis. Le classement aux Lemovices de ce numéraire ne nous semble pas hors de toute discussion ; aussi allons nous nous appliquer à présenter ici l'état de la question.

Géographie des trouvailles.

Les lieux de trouvaille signalés du numéraire de CAMBOTRE sont :

Vienne : Poitiers (2)

: Vernon (3) : Chauvigny (4)

: Jalesches (5) Creuse

Charente : Combiers (6)

Indre : Moulins-sur-Céphons (7).

Trois au moins de ces six trouvalles renfermaient des monnales déjà attribuées par nous aux Lemovices (Vernon, Jalesches, Moulins-sur-Céphons). D'autre part, des experts parisiens viennent d'offrir des lots provenant manifestement d'un même dépôt et renfermant l'une et l'autre de ces catégories, celle qui est reconnue aux Lemovices et celle dont nous examinons la dévo'ution.

Métrologie.

Le poids des deux catégories oscille entre les mêmes lim'tes, on ne peut donc en t'rer aucune conclusion.

(1) Monnaies d'argent des Lemovices, in Ogam VII/6, de-qembre 1955, p. 394-402. (2) Cf. A. Blanchet, Traité des monnaies gauloises, Paris 1905, p. 413. (3) Cf. Blanchet, Traité, p. 600. (4) Cf. Blanchet, Ibid., p. 601. (5) Cf. A. Blanchet, Numismatique gauloise : la trouvaille de (5) Cf. A. Blanchet, Numismatique, 1910, p. 461-478, pl. XI, et Marcillat, in Revue Numismatique, 1910, p. 461-478, pl. XI, et Mémoires et notes de Numismatique, Paris 1920, p. 56-71, pl. I, 8. (6) Cf. Dictionnaire archéologique de la Gaule, Paris 1875, p. 299.

p. 299.

(7) Cf. J. Creusot, Découverte de monnaies gauloises à Mou-lins (Indre), in Musée municipal de Châteauroux; oulletin trimes-triel, n° 16, avril 1894, p. 447-452, pl. h.-t.

⁽⁵⁾ Je dois cette rencontre à Madame Kapamadji et à M. Boutin, qui possédalent chacun un exemplaire au T surchargé du détail adventice en question, parmi un bon nombre de pièces exemptes de ce défaut. Qu'ils veuillent ben accepter ici mes vissements parte. remerciements.

remerciements.

(6) Un court filet adventice se détache verticalement du point supérieur de la lame de l'épée et vient presque au contact d'un des points du grènetis périphérique. La haste verticale du E se prolonge légèrement dans le sens vertical au-delà du point supérieur. La panse inférieure du B reste ouverte au pied de la lettre de même que la lettre O. Trois petits coups de bouterolle se trouvent à gauche de l'orelile du cheval. L'inscription n'est pas coupée par le type, alors que, sur les autres coins, elle l'est toujours : CA//MEOT//RE ou C//AMBOTR//E. — L'expert Etlenne Bourgey à vendu à la salle Drouot, le 3 décembre 1909 un remarqueble exemplaire au T barré (voir Catalogue, pl. I, n° 113). La planche est en phototypie et permet parfaitement de reconnaître le coin de BN 4134, dont nous venons de décrire les détails charactéroscopiques. Deux répliques de cette monna e ont été signalées dans le trésor de Moulins-sur-Céphons, découvert en décembre 1893 (Voir J. Creusot, Découverte de monnaies gauloises à Moulins, in Musée municipal de Châtecuroux ; bulletin trimestriel, n° 16, avril 1894, p. 450). Conservées au Musée de Châtecuroux, elles sont aussi du meme coin de revers, ce qui porte à six le nombre des spécimens de cette sorte maintenant connus de nous. Nous devons à l'amitié de MM. Naud'n, conservateur du musée de Châtecuroux, et Kirchacker les vérifications minutéuses et l'envoi d'empreintes qui confirment leurs renseignements.

⁽⁷⁾ Cf. Duchalais, Description des médalles gauloises..., Parts 1846, p. 8. — J. Lelewel, Type gaulois ou celtique; Atias, Bruxelles 1840, pl. V, 11. — Dictionnaire archéologique de la Gaute, Parts 1875. p. 164-165, 222. Muret et Chabouillet, Catalogue..., Parts 1889. p. 92. La Tour, Atlas, pl. XIV, 4131. — Blanchet, Traité des monnaies gauloises p. 108, 413, fig. 438.

Le type CAMBOTRE (ainsi le désignerons-nous dans un souel de simplification) est différent du type lémovique ou accepté poir tel. Au droit, alors que sur les monnaies lémov ques, la tête porte une chevelure stylisée dite « aux grandes mèches » et un cou non moins schématique, sur les monnaies du type CAMBOTRE, la chevelure, plus réaliste de conception, est laurée et le cou paré d'un collier de perles. Au revers, le schématisme de ces dern'ères est nettement moins prononcé. La queue du cheval marque un angle souvent souligné par un coup de bouterolle sur les espèces lémoviques, alors qu'elle est dessinée en belle courbe sur le type CAMBOTRE et cela est révélateur d'une habitude d'ateller pour les unes, qui est ignorée pour les autres.

La gravure fine du type CAMBOTRE s'oppose à la gravure plus relachée de l'autre catégor'e. La fabrique des monnales lémoviques d'argent est souvent médiocre ; il y a beaucoup plus rarement, pour le type CAMBOTRE, de ces exemplaires mai vénus, frappés à la diable.

Aux différences si marquées, présentées par les deux catégories, doit nécessairement correspondre une différence à chercher ou bien dans le temps ou bien dans l'espace. La distribution géographique en partie commune inclinerait plutôt à y voir une différence. rence chronologique. Cela a déjà été conjecturé par Saulcy (8). Pourtant le trésor de Vernon, d'enfouissement tardif datant de 45 avant notre ère au plus tôt (9), renfermait des éléments des deux suites et prouverait, semble-t-il, une circulation prolongée du type CAM-BOTRE. Sous Alise-Sainte-Reine, dans les fou les de Napoiéon-III. BOTRE. Sous Alise-Sainte-Reine, dans les leu les de Napoleoli-III.

il y avait des espèces lémoviques (10), mais on n'a pas relevé la
présence du type CAMBOTRE, comme si les guerriers de Sédullus
n'en eussent pas possèdé en même temps que les premières. D'autré
part, si la légende CAM des monnaies lémoviques semble une abréviation de CAMBOTRE, la première serait nécessairement ordonnée chronologiquement à la seconde,

Conciuons; dans l'état actuel des connaissances, l'hypothèse qui rend le mieux compte des constatations est que les deux suites appartenaient à des populations voisines, relevant peut-être coutes deux des Lémovices, mais que, en ce cas, le type CAMBOTRE à été frappé par une peuplade et non pour l'ensemble de la cité. Nos études du monnayage des Osismis nous avaient déjà porté à soupçonner des faits semblables (11). Concluons : dans l'état actuel des connaissances, l'hypothèse qui

34. — Les monnaies gauloises du Bristish Museum. (pl. XLVI).

Nous avons consacré une semaine, au début de l'été 1955, à examiner les monnaies gauloises conservées au département des Coins and medals du British Museum. Toutes les facilités nous ont été accordées avec la plus grande amabilité par le personnel scien-tifique de cet établissement. Nous tenons à dire lci, en particul'er, toute notre gratitude à Mr. Jenkins. Voici le catalogue des monnaies gaulo ses du British Museum trouvées sur le sol des Iles Britanniques, suivi de celui des monnaies du même dépôt public trouvées sur le sol de France.

I. Monnates Sauloises trouvées sur le sol des Res Britanniques.

A. - Monnaies attribuées aux Bellovaques.

Monnales d'or:
 nº 1759 — Type La Tour (1) XXXII, 7878. Over (Cambrigdeshire), en 1862, polds: 114 grains.

platre nº 1773	LT XXXII.	7878 7886	Canfield (Colchester). B'rchington (Thanet), 114 1/4
1776	LT	-	gr. Buchlesham Ipswich, 1868, 114 1/2 gr.
1777	-	-	Wildhill Hatfield, 110 gr. Birchington, Thanet, 106 gr.
1779		1115	found on Essex, Cambrigde-
1782	- 1 1	-	abire horder 7.36 g.
1783	-	-	at Fennystratford 1849, 114 gr. at Hildenborough near Tom-
1784		90	helder 115 1/2 gr (2).
1786		7879	found in Kent 26 1/2 gr.
1770		7892	Elham, Kent, 27 1/2 gr.
1791	OT A STREET		near Creanbrook, 1889, 27 ¼ gr.
1792	- C - C TO	SPEEL	in Thanet. 1853, 26.5 gr.
1794	The second	15593	Wondover, 1859, 20 El-
1796	-	-	at Walmer, Kent, 1839, 27 gr.
1798	-	Here I	

2) Monnaie de potin :

LT XXXII, 7905 Braughing, 1868. nies attribuées aux Morins, en or, type LT XXXV. nameless find, found in Kent

3.	8704 1838	et	varié 1858	tés. (21	pièces)	
	1859 1860	a	1864	(5	pièces)	
	1866					
	1867					

found near Colchester 96 1 gr. nameless find, found at Wingham, Kent, 1884. found on the shore at Fast Wittering, Sussex 1875, 92 gr. found at Elham, Kent 1840

⁽⁸⁾ F. de Sauley, in Dictionnaire archéologique de la Gaule,

p. 165.
(9) Cf. Blanchet, Traité, p. 599-601 et nous-même : Peut-on dater par la numismatique l'occupation gaulosse d'un oppidum ? in Revue archéologique de l'Est. VI/3, juillet-septembre 1955/1956.
p. 260-270 (spécialement p. 266).
(10) Voir notre article intitulé La localisation d'Alesia, in Ogam, VIII/2, avril 1956, p. 111-136, pl. V-VI, 135-143 et 165.
(11) Voir notre mémoire intitulé Trouvailles anciennes de monnaies celtiques des Osismes (suite), dans Annales de Brétagné, LXII, 1955, p. 165.

⁽¹⁾ Le type est indiqué par référence à l'Atlas de la Tour (LT). Les indications mentionnées dans le médaillier sont reprodutes, le plus souvent littéralement. Les poids sont notés en grains (abréviation gr), rarement en grammes (abréviation g). (2) Cette plèce et 1783 sont des mêmes coins de D et de R.

			at Stone House near Broad.
1868			stairs, 1841, 86 gr.
1869			at Pagham, Sussex.
1870			near Saffron Walden ?
1872			found near Barnet, 1854.
1019			98 gr.
1874			found at Folkestone, 1838.
1017			89 gr.
1877			near Estbury, monnaie fourrée.
C - Monn	aies attribuées	num At	
	nze LT XXXV,		near Penzance, Cornwall.
	attribué aux 8697 en or.	régions	maritimes belges, LT XXXV,
	LT XXXV	8694	near Dunmow, avant 1892,
by Selling Co. A	electric degree of the	REPORT OF THE	118 3/4 gr.
1888	- 100	-	said to be found in Kent.
1890		8697	found at Deal, 1847.
1892	-	_	near Multon Regis, Kent,
			29,5 gr.
1894			at New Reigate, Surrey, 28 gr.
	- 300		a similar in 1893 was found
			near Southell, another similar
			found near Colchester,
1895		-	30 gr. A similar one (same
			d'e) found on Staines Road to
			Windsor.
1899		-	found at Guildford, 27 gr.
1903		-	found near Ealing (3)
E Typ	es attribués a	ux Amt	Mena.
	LT XXXIV.		bronze, tr. à Folkestone en
			1892, 27 3/4 gr.
1905	XXXIII	8380	très bon or, trouvé à Milton
			near Sittingbourne, 62 gr.
1906	XXXIII	8380	variete inédite trouvée à Mor
	-		gate, 55 gr.
1907	XXXIII		bronze tr. & Broughing on
1908	XXXIII,	8416	variable du precedent to a
		0.400	
1909		8438	même lieu de trouvaille.
Nowbo	rough Hill (B	<i>Verom</i> té, ent: erkshire	andut, LT XXXIV, 8577 bronze, re les n° 1930 et 1931 : at
G Type	attribué aux	Catala	uni, LT XXXII. 8124, potin.
H. — Type	es de deux	Vélioco exempla	usses, LIT XXIX, 7333, bronze. ires « found in Faversham ».
L — Type	attribué aux	Parisii.	ar Paversham >.

⁽³⁾ Signalons, au passage, le cas extraordinaire du n° 1900 trouvé, en 1917, en Irak, probablement perdu par un collectionneur britannique!

			been found near Durham > (4), 26 1/2 gr.
T Torn	es attribués au	x Leuq	ues.
1926	LT XXXVII	9025	argent, found near Glouces- tershire.
1920	LT XXXVII	9078	potin, tr. à Canterbury, 1869. deux monnaies de potin, tr. près de Penzance (Cornwall).
Tr Mar	nes attribués au	a Séno	ons, trouvés près de Pensance.
1924	LT XXX	7417	potin
1925		7445	DO AND THE PROPERTY OF AN ALL
1927		7405	-
T Mass	o attribué aux	Séauan	es, tr. près de Penzance.
1928 et 1	929		
division	ons de	1	
	TA XVI	5368	potin.
3.5 Man	ne attribué au l	Biturige	es Cubas.
1914	LT XIV	2711	tr. à Sandy (Bedforshire).
	- attailers are	Aulera	wee Eburoviques.
N. — Ty 1918	LT XXVIII	7081	bronze épigraphe PIXTILOS. tr. à Braughing.
	pe attribué aua	Corio	colifes
2081	pe decreose sum		statère de billon, classe II, tr. à Hengistbury Head.
2084			VI
2161			1/4 de statère de la classe VI,
			même provenance statère de la classe VI, tr. à
Sans 1	nº (plateau 57)		Bournemouth (Dorsetshire). statère de la classe IV, tr. en
1981			Devonshire, en 1848.
D _ T1	pe attribué aua	Baioc	asses (5). 1/4 de statère d'argent bas, tr.
Sans	nº (plateau 62)		à Hengistbury Head. statère d'argent bas, tr. près
	et 1954		de Portsmouth (Hampshire).
0 7	ype attribué aux	Abrin	catui (5).
2222			tr. à Hengistbury Head.
	une attribué aus	v Volqu	ses Arecomiques. bronze, near Braughing, er
1931	LT VI	2677	bronze, near Braughing, er 1808.
II. Mon	naies gauloises	trouvée	s en France.
A. — A	Ionnaies d'or at	tribuée	TYP stature L/T XXXV, 876
France			est dit provenir d'une troi

⁽⁴⁾ Cr. Lelewel, Atlas, Bruxelles 1840, pl. VIII, 98.
(5) Cf. notre notice dans les Annales de Bretagne, t. LXII.
1952/1, p. 170-171.

25 milles au S.-E. de Lille. Un autre exemplaire, trouvé à St-Omer (P.-de-C.), en 1849.

B. - Monnaies d'or attribuées aux Trévires.

Plateau 34

Un statère LT XXXVI, inscrit inscrit LVCOTIOS, tr. à Coucyle-Eppes (Aisne), en 1895. Un statère LT XXXV, variante de 7799, fourre.

C. — Monnaies de billon attribuées aux Coriosolites.

1986

Très beau statère de la classe V « found 20 kilom. S.W. of Rodez at Goutrains (sic), given by abbé Cerès of Rodez, sept. 16, 1872 ». Cette indition est invraisemblable. C'est probablement une confusion. Statère de billon de la classe V « found in Brittany », 1850

2001

D. — Monnaies épigraphes de bronze GERMANVS INDVIILLI.

LT XXXVII, 9248 Un exemplaire tr. à Herpes
(Charente, arr. d'Angoulême, canton de Rouillac).

E. — Potin du type décrit par A. Blanchet, Traité, fig. 118. Tr. à Berry-au-Bac (Aisne).

F. — Monnaie d'or des Parisii (6).
Plateau 27 LT XXXI '1804 D

Deux exemplaires de la division, trouvés à Paris, dans la Seine, en 1869.

G. — Monnaies de bronze attribuées aux Véliocasses.

Plateau 27

Variété de LT XXIX, 7327

P.èce trouvée dans la Seine, à Paris.

H. - Monnaies d'or clair attribuées aux Auterques Eburoviques.

Plateau 26

Ges aux Auterques Eburoviques.
Une variété inédite de statère des Auterques Eburoviques, faisant partie d'une trouvaille de dix pièces, faite près de Lens (P.-de-C.), en 1919. Sous la tête à gauche de l'avers, un sanglier à gauche, poids 4,91 g.

2 variétés

de LT XXVIII, 7079 même o

même origine, 50 et 47.6 gr.

Monnales Gauloises inédites ou peu connues 111 Nouvelles constatations

par

Pierre-Carlo VIAN

1. Une monnaie d'argent des Carnutes ou des Pictons f

Dans mon art.ele intitulé Monnaies giuloises inédites ou peu connues, paru dans Ogam (t. VI/6, n° 36, décembre 1954, p. 299, n° 16, pl. XIII, 16), j'ai décrit une pièce mal venue, que j'attribuais dubitativement aux Arvernes. J'ai reçu d'un numismate fort compétent, M. Amos, qui demeure dans la Vienne, l'avis qu'il y avait reconnu une monna e donnée aux Carnutes (BN 6014 à 6016) par Muret et Chabouillet, qui l'ont décrite comme suit : Droit = « étée à gauche, collier de perles au cou ». Revers = « cheval à droite ; dessus, loup courant à droite ; dessous, triquétra fleuronnée ».

Je puis aujourd'hul compléter cette description et celle que j'avais publ'ée d'après un exemplaire qui est une dégénérescence du type, et produire le frottis d'un autre exemplaire, en b en meilleure condition, pesant 3,27 grammes et provenant de la trouvaille de Charnizay (Indre-et-Ld're, arr. de Tours, canton de Preuilly/Chaise). A la description de Muret et Chabouillet j'ajouterai l'existence d'un grènetis périphérique sur les deux faces et que sur la croup le loup n'est pas courant mais assis, comme on le voit bien sur le remarquable dessin agrandi qu'en a fait Hucher (t. I, pl. 60, 2).

Ce type diffère seulement de BN 6017, dessiné par La Tour (Atlas, pl. XVIII, dernière rangés) en ce que la tête de l'avers est orentée à gauche sur les exemplaires en question, alors qu'elle est cur BN 6017.

Quant à l'attribution, j'ai consulté M. J.-B. Colbert de Beaul'eu qui a formulé les remarques suivantes. Il constate que cette monaie est de même type de droit que BN 5986 et 5994 (La Tour, pl. XVIII, avant-dernière rangée), également classées aux Carnutes par Muret et Chabouillet, suiv-s par La Tour, mais aux Pictons par M. Adrien Blanchet (Traîté, p. 297, fig. 178), qui ne les a pas sépares de BN 4458 (La Tour, pl. XIII), laquelle est attribuée aux Pictona par tous les auteurs. M. Colbert de Beaulieu remarque encore que toutes ces espèces ont été trouvées ensemble à Charnizay et qu'elles

⁽⁶⁾ Dans le plateau 27, tin quart de statere d'or des Farisis porte l'indication d'avoir été trouvé « aux environs de Neurchateau », mais, comme il est dit aussi que c'est un statere d'or, en peut croire qu'il y a erreur d'étiquette.

semblent b'en constituer une seule et même série. Or elle est actuellement classée en partie aux Carnutes, en partie aux P.ctons, peuples qui n'étaient même pas voisins. Toute l'incertitude provient de l'absence de publication systématique des trouvailles, trop souvent d'spersées par les marchands sans qu'une étude at pu en être faite. La recherche de nouveaux points de trouvaille est indispensable à un véritable classement scientifique établi.

2. A propos d'une monnaire au sanglier.

Dans mon second article sur les Monnaies gaulosses inédites ou peu connues (Ogam VII/5, n° 41, octobre 1955, p. 328, n° 10, fig. 10), j'ai décrit un type dont je possède une pièce au revers assez efface par endroits. En effet, j'ai pris connaissance depuis lors du tiré à part d'un article de M. Bertrand (Le sanglier-enseigne sur les monnaies gauloises, in Revue des musées et collections archéologiques, n° 5, janvier-février 1926, t. à p. p. 6-7; fig. p. 7 en haut), dans lequel cette monnaie est reproduite d'après l'exemplaire venant de la collection Changarnier. Et l'on y vo.t, au lieu et place de ce que j'ai pris pour le sexe du sanglier, l'extrémité inférieure d'un carnyx, dont l'ouverture s'ouvre au-dessus du sanglier, tournée à gauche. Si l'on fait confiance au dessin de l'auteur, il y a lieu de corriger et de compléter sur ce point ma description.



fig. 1 [93]

CHRONIQUE ÉPIGRAPHIQUE III

A propos de l'inscription de Corseul

(Côtes-du-Nord)

MISE AU POINT
par
Françoise LE ROUX

Les lecteurs d'Ogam se souviennent sans doute de la publication ici mème par M. René Richelot, Vive Président de la Société Archéologique d'Illet-Vilaine, d'un important fragment d'une brique inscrite sur laquelle l'auteur proposait de lire Fanum Martis.

En publiant ce petit vestige archéologique d'une époque bien lointaine et obscure. M. Richelot cédait à des solhcitations nombreuses et répétées, dont sans doute mieux que nous il pourrait faire l'historique, mais dont les nôtres et celles de M. Colbert de Beaulieu ne furent pas les moindres. Cette publication a valu. à M. Richelot aussi bien qu'à

Cette publication a vaiu, a M. Richelot aussi pour que nous-mêmes, de nombreuses lettres présentant des objections dont la présente notice entend donner acte et ce, d'autant plus volontiers que, pour la plus grande partie, ces objections peuvent recevoir une réponse satisfaisante ou tombent d'elles-mêmes du fait des quelques remarques du Prof. Rudolf Egger de l'Université de Vienne.

Les objections ont porté dans l'ensemble, comme nous nous y attendions, sur trois points : 1°) l'imprécision des eire constances de la découverte. 2°) l'étrangeté de certaines graphies. 3°) l'impossibilité absolue de urbis dans une inscription avec un autre sens que celui de Rome.

Quelques historiens se sont inquiétés de l'authenticité et se sont demandés si la bonne foi de l'inventeur n'aurait pas été surprise par une falsification opérée à son insu. Mais ne serait-ce pas taxer gratuitement de naïveté le brillant polytechnicien qu'était M. Gervaize et mettre en doute sans ratson aucune la scrupuleuse honnêteté de M. Richelot ? Arguments subjectifs peut-être, mais outre qu'on ne voit pas bien l'u-

A SUPPLY SOUTH

tilité d'un faux de ce genre pour le faussaire, non plus que les intentions qui auraient pu être les siennes, qu'on a rarement des faussaires capables d'imitations non décelables par la facture elle-même du monument, si ce n'est par le texte, on doit constater que les fragments de la brique n'ont pas une arête vive, signe indiscutable d'un séjour en terre fort prolongé; les traces d'incendie ne sont pas non plus faciles à imiter, et un faussaire aurait-il enfin ivré une inscription si incomplète? On ne peut que se borner à regretter la disparition du journal de fouilles de M. Gervaize, survenue à la suite des tragiques événements de 1939-1945, et sans laquelle aucune de ces questions ne se serait posée.

Il est vrai que la lecture Fanum Martis, fondée sur une évaluation trop restreinte des dimensions de la brique, ne peut être maintenue, mais où irait l'épigraphie s'il fallait juger en fonction de ce qui est classique et de ce qui ne l'est pas ? Comparant les graphies inhabituelles de M à celles qu'on rencontre en épigraphie monétaire, plusieurs siècles auparavant et qui ne lui offrent rien de semblable. M. Colbert de Beaulieu avait donc raison d'écrire en conclusion : « Nous devons en effet nous en souvenir, l'invraisemblable peut parfois être vrai » (lettre du 11-12-56). D'autant plus que cet invraisemblable qui motivait le vif scepticisme de M. Pflaum et avait ébranlé quelques convictions, devient extraordinairement simple et vraisemblable à la lecture des quelques observations que notre éminent collaborateur et ami, le Prof. Rudolf Egger a bien voulu faire à notre demande. Le M de l'inscription des sources de la Seine (cf. Revue des Etudes Anciennes, 1956/1-2, tome LVIII, pl. VIII, Michel Lejeune et R. Martin, Stèle inscrite des sources de la Seine), ligne 4, ressemble étonnamment au M contesté de notre brique. Et l'inscription des sources de la Seine est du premier siècle p.C. 1

Il n'est peut-être pas inutile d'ajouter, si par hasard on voulait contester encore l'explication de urbis donnée par le Prof. Egger, que orb., urb est un radical très fréquent en anthroponymie gailo-romaine, soit en composition, soit pourvu d'un suffixe. Et nous aurons là comme références le CIL., l'Altoeltischer Sprachschatz de Holder II. 865 et III 37 et M. J. Vendryes. Etudes Ceitiques V/2, p. 244.

La brique inscrite de Corseul reste donc un de ces humbles, authentiques et intéressants témoignages dont l'ensemble finit par donner de temps à autre quelque lueur nouvelle. M. Richelot ne pourra que conserver dans ses magnifiques collections d'objets rares et anciens, une pièce qui est parfaitement digne d'y figurer.

Nouvelle lecture de l'inscription de Corseul

(Côtes-du-Nord)

(planche XLVID

par

Rudolf EGGER

Professeur h. de l'Université de Vienne

J'ai lu attentivement, à la demande de la rédaction d'OGAM, l'article de M. René Richelot in Ogam VIII/1, 1956, p. 63 sqq. et j'ajouterai volontiers quelques mots à toutes les opinions déjà émises sur la trouvaille faite dans les ruines du temple de Mars du Haut-Bécherel. L'authenticité ne peut en être mise en doute ; l'inscription est d'une main malhabile, probablement d'un ouvrier de la tuilerie, lequel a gravé, au moyen d'une spatule, les lettres dans l'argile avant cuisson : le manque d'habitude a eu pour résultat des lettres dont les formes ne sont pas celles usitées par le lapicide. L'éminent épigraphiste, M. Pflaum a raison de considérer que le M est inhabituel aux inscriptions latines sur pierre, et il a encore raison d'écrire que notre inscription ne commence pas par la lettre N. mais bien plutôt par M ou R. Il est intéressant de constater que la brique a été brisée et porte des traces d'incendie. Comme dans bien d'autres endroits le sanctuaire a été incendié et son inventaire détruit. De la brique subsistent la partie supérieure droite (voir pl. XLVII fig. 1) (fragment 1-6), et les fragments isolés (7-9). Avec environ 6/7 cm d'épaisseur les dimensions normales sont 30x15 cm, ce format est le minimum, Dans l'esquisse ci-jointe je me suis efforce de pourvoir le texte d'un sens satisfaisant et ce qui est perdu est indiqué en rouge. Il s'agit du don, très modeste, de petites gens, et celui à qui il était destiné était le Mars honoré dans les environs. L'offrande elle-même aura été sans doute une statuette bon marché, le [simulac]rum de la première ligne et la dédicace a été faite en faveur d'un certain [Vale]rius Maximus, visiblement le p(atronus), maître et propriétaire de la tuilerie. Etant donné que la troisième ligne offra M(arci) l(ibertus), il est à supposer que, comme à l'habitude le prénom du maître était aussi M(arcus). Le fragment isolé ne contient pas le mot urbs, génitif urbis. mais cinq lettres appartenant à un anthroponyme. Pour en rester à d'anciens esclaves tels que l'étaient certainement les auteurs de l'inscription, je citeral comme exemple [B]urbis[ta]. Les esclaves de Dacie, d'où provient le nom étaient d'une qualité appréciée sur le marché Mais on peut aussi prendre en considération d'autres anthroponymes tels que ceux en ·is[cus], is[us], is[ius]. La formule finale a dû être du modèle de dono dederunt, ce qui nous donne :

> [simulac]rum Martis [pro M(arco) Vale]rio Maximo p(atrono) [... M(arcus) Valerius] M(arci) l(ibertus) [d(ono) d(ederunt)]

L'on obtient ainsi un texte très simple qui correspond très bien à toutes les formules connues, et ne permet aucun doute quant à l'authenticité.

Vienne 1956.

Sur quelques mots et toponymes Bretons et Celtiques XV

Paul QUENTEL

33. - Le nom de Blain, « lim'te frontière ».

On admet généralement que Blain, e limite frontière ».

On admet généralement que Blain, petite ville de la LoireInférieure, était, chez les Namnètes, une c'té de premier pian,
Le nom ancien de la ville ne nous est pas connu de
façon certa'ne. Quant au nom actuel, il n'apparaît
qu'à une date postérieure aux immigrations bretonnes,
Des explications proposées, on retiendra celle qui est empruntée
à Joseph Loth et celle de G. Durville, J. Loth, dans sa Chrestomathie Bretonne (p. 110) a traduit blain par « sommet ». A vrai
dire, il ne se référait pas expressément au nom de la ville de
Loire-Inférieure, mais à d'autres toponymes contenant ce même
mot qui est, comme on le verra plus loin, la forme ancienne du
nom de Blain, Mais l'on a. à sa suite, interprété de cette même façon
le nom de cette localité. G. Durville, lui, y voit un patronyme, celui
d'un certain Bobelen qui v'vait au V's s'ècle, et ceci parce qu'une
charte de Louis le Gros désigne le chateau de Blain par « castrum
Bableni »(G. Durville, Blain et Bobelen au Vr. siècle, Vannes 1891).

Les formes anciennes de Blain, mise à part celle qui viênt
d'être citée, sont les suivantes d'après G. Durville (op. cit., p. 19-17
en note) : « Cas-trum quod Blaen vocatur », 1108 ; G. de Blainó,
fin du XI siècle et 1121 ; G. de Blaing, 1123 ; G. de Blaing,
1133 ; G. de Blain, 1141 ; I. de Blaing, 1123 ; G. de Blaing,
1133 ; B. de Blain, 1141 ; I. de Blaing, 1128 ; B. de Blaing,
1254 ;
Ecclesia de Bleing, de Blaignso, de Blaingnio, 1277 ; E. de Bleignso,
1287 ; Bleing, 1330 ; Bleing, 1416, 1440, 1545, etc... ; Blain, 1663,
1702, etc...

Un s'mple coup d'œil sur ces données montre que le nom de

Un simple coup d'œil sur ces données montre que le nom de Bobelen n'a rien à voir avec Blain. Castrum Bableni est tout à fait isolé, et postérieur à Blaon (1) selon toute vraisemblance. Il s'agit d'une forme aberrante comme on en trouve malheureusement iet et là dans les chartes anciennes. Le nom de Blain est sûrement breton, mais n'a pas le sens de « sommet ».

Le vieux breton Blaen, dont l'étymologie n'est pas connue, est en bret, mod blein. Le mot se retrouve dans les autres langues néo-celtiques : irlandais blén « die Weichen », gallois blaen « Spitze », cornique blyn « Gipfel » (Pedersen, Vergleichende Grammatik der lettischen Sprüchen, I. 125). Mais outre le sens de « Spitze » que relève Pedersen, le gallois blaen a, dans la langue courante mais surtout en toponymie, le sens de « limite, frontière ». C'est ce que

⁽¹⁾ Louis le Gros commença à régner en 1108. La date exacte de la charte ne m'est pas connue.

note le Certadur Prifyspol Cymru, s. v., où le mot est traduit en anglais: « extremity, confines, limits, remotest region, uplands ». Ce même dictionnaire cite, avec ces sens, les toponymes Blaenau Fiestintog, Blaenau Gwent, Blaenau Morgannwg. Förster (Der Flussname Themse, p. 20) note ce qui suit : « Dem Jüngeren en-glischen head scheint ein kymrisches blaen zu entsprechen, das gunächst « Spitze » bedeutet, aber auch « ausserstes Ende » oder « Endteil heisst ». Förster note en outre que blaen afonyda, du sens premier de « fin de rivière » a fini par avoir le sens de « source de rivière » et cite à l'appui de très nombreux exemples (Blaen Avan, Blaen Corwg, Blaen Gwrach, Blaen Llynfi, etc...)

Le breton blaen, blein, a ce double sens de « sommet » et de « limite, fin ». En breton moderne, F. Vallée, dans son Grand Dictionnaire français-breton, au mot extrémité, donne blein dans ce sens, mais en vannetais seulement. Or il est clair qu'il a eu ce sons ailleurs qu'en vannetais. Par exemple, à Plouézoc'h, dans le Finistère, existe un lièu-dit « Blain-Balanec » qui manifestement signifie « limite de la génetale » et non « sommet de la génetale ».

Or ce sens de « limite » est ici d'une portée historique tout à fait exceptionnelle. En effet, et blen qu'il y alt eu dés établis-sements bretons plus à l'est, la ville de Blain, gros nœud de com-munications, est à la limite de la zone occupée de façon intensive au 9 siècle (Cf., J. Loth, Les langues romane et bretonne en Armorique, in Revue Celtique, 28, p. 377). Blain est donc clairement la e frontière » (de la région bretonne). C'est probablement ce qui explique les imposantes dimensions de son château (bâti d'après sur les restes d'un oppidum) et sa très puissante fortification. Selon Dom Lobineau, ce château aurait été construit en 1100 et 1108, mais antérieurement d'après quelques critiques (ct. Sorin, Bulletin de la Société archéologique de Nantes, 1932, p. 30). Mais, ce qui semble sûr, c'est qu'il a été construit après la deuxlème moitié du IX- siècle, après les victoires de Lambert, allié des Bretons, et pour assurer à ces derniers la sécurité de ce car-refour qui était aussi une zone frontière. 34. — De nouveau le breton LOK, monastère,

J'al montré dans Ogam n° 36/6, p. 273 sq. et n° 38/2, p. 174-175 que l'emploi du mot loc dans un sens religieux n'était pas propre au breton, que le mot se retrouvait dans les deux autres langues

au breton, que le mot se retrouvait dans les deux autres langues brittoniques avec le sens de monastère et que le cornique Luxulian devait se décomposer en loc + Sultan.

En plus des exemples cités, en voici un autre qui m'avait échappé. Dans un article du Journal of Cetic Studias (vol. 1, nov. 1949, p. 71), K. Jackson a interprété avec beaucoup de vraisemblance la glose lo. de podi, glose de l'Oxoniensis posterior, et donc gallo se ou cornique, mais surement pas bretonne, comme étant une abréviation pour loc, monastère.

D'autre part, volci un autre exemple de loc qui infirme définitivement la thèse de Largillière. Dans la forêt de Paimpont existait en 1682 un lieu dit Locquien (Archives de la Loire-Inférieure, B 2206). Etant donné la situation géographique de la forêt de Paimpont et le recul précoce du breton dans cette région, il ne peut s'agir que d'une formation très ancienne. Locquien est sans doute pour Loc + Guses.

Vocabulaire Vieux - Celtique (a)

Commence of the second of the

(suite)

VOYELLE

* IBEMI, « je bois », n'est pas attesté en gaulo's; v. irl, Ibim « je bois », Ibid « il boit », m. irl, irl, mod. Ibhim, écoss. Ibh, manx iu; v. gall, Iben, gl, bibemus « nous buvons », gall, mod. yfed « boirs » qt substantif yf « li-quid, moisture »; corn. eve; m. bret. effaf, euaff « boire », eur « buveur » (Catholicon), euerez, gl., potatio; m. br. David leshanvet eff dour « David surnommé « buveur d'eau » (Doctrinal, p. 186); br. mod, evan. D'une racine indo-européenne » po-, ou pl- « boire » avec formes (de présents seconda'res en » pipomi, » pibo mi, et dérivations thématiques (° pi-bo, » pi-to, » pi-ti, » po-ti, » po-t

— IBOS, suffixe de substantif. N'est reconnaissable que dans * kladibos cépées (voir ce mot) ; v, irl. eb ; gall. yf ; bret. e (voir Vendryes Mél. F. Saussurre, p. 309 sqq).

IKKIOS, thème d'anthrononymes gaulois, lat. en Iceius, nom d'un et Rêmes envoyé en députation à César (De Belle Gallieo II. 3, D.: Reprint a la composition de la composition

≃ IKOS. -A, -ON, suffixe adjectival, panestique, attesté dans d'innombrab'es anthroponymes gaulois, le plus souvent latinisé en -icus, ce qui le fait coprespondre su lat. -icus et rend quelquefois difficile l'identification quand on n'est pas certain de la celticité du radicai : Arauricus, Andusianicus, Dannious, Ligericus, etc... (cf. Ho'der II, 21) : variantes è ikkos, dans Boudicus, Itatavicus, Suticcos ; * -ikios, * ikkios dans Argicius, Carsicius, Cassicius, Bodiciius, Svaliccius (cf. Ho'der II, 17-18) ; v. irl. -eeh, m. irl. -each ; v. gilt. -are, awe, gall. -jog; v. bret., m. bret. -ee, bret. mod. ek, -ick sindiquant une qualité propre ou une habitude, une disposition mora'e » (Ernault) dans lequel se sont confondus ou affaiblis aussi -euk et -ok, encore fréquents en toponymie dérivent de * akos ; cf. lat. -icus ; vha, -ig, mha, -ic, all, mod. -ig,

IKTIS, nom d'une ile de Bretagne rapporté par les écrivains anciens. D'après Diodore de Sicile l'île servait d'entrepôt pour le commerce de l'étain; Diodore V. 22 d'après Timée ; « Ce sont cux (les Bretons) qui préparent l'étain en traitant avec un soin ingénieux la terre où il se trouve. Cette terre est pierreuse avec des filons terreux d'où provient le métal que l'on traite et que l'on épure par la fusion. On le façonne ensuite en manière d'astragales et on le transporte dans une île voisine de la Bretagne nommée Ictis. Par les marées basses, l'espace qui sépure les deux lies étant à sec, on transporte sur des chariots dans la dernière de grandes quantités d'étain. » (Trad. Cougny, II, 368-369). Actuellement l'île de Wight d'après le nom latin Vectis donné par Pine nh, 16, 30, qui donne cependant la forme Ictis dans son texte le plus clair n.h. TV. 104; Timaeus historicus a Britannia introrsum proveniat. Ad cam Britannos vitilib is naviglis corio circumsutis navigare; cf. le nom de la Manche en Irl. muir n-Ichi. La Vita s. Declani et la vita Is. Albei (citées pur Ho'der II, 24) donnent les formes mare Yeht et mars Ictis.

** IDO- « maintenant, ici, ce », particule démonstrative et relative dont le néo-celtique a tiré des applications multiples, V. gall., m. gall. e ed, yd, gall. mod. ydd, y; corn. yz, yth, ydh, y; v. bret, it duns it dagatte all, gl. contuere, it darnesti. gl. agitare, « parait être une particule verbale employée dans les temps primaires et secondaires » (Loth, Voc. vieux-breton, p. [68), m. bret. ex, ech, e, bret mod. ez, ech, e. En brittonique particule, verbale à valeur de pronom relatif employée quand la phrase affirmative ne commence ni par le sujet ni par le complément d'objet d'rect (le breton parlé la valeur de pronom relatif employée quand la phrase affirmative ne commence ni par le sujet ni par le complément d'objet d'rect (le breton parlé la valeur de parle de lui »). Il est d'allieurs "sese difficile de faire, à l'origine, la différence de sens entre a et e (y) venant de ld. La valeur relative est déjà nette dans le v. gall. yssayd, gall. yssyd, syss. sy; v. bretissid, issit où id a été suffixé à iss au lieu de précéder norma'ement la forme verbale ; en m. bret, issid a été remplacé par so (bret, mod. a zo, hag a zo, a gement zo, la forme ne servant plus que dans des cas syntaxiques où a cet obligatoire, suiet en tête de phrase, le sens personnel e'est perdul, sans doute formé de se précisé à une variante ou à une forme contractée de co dont l'emploi est actuellement limité à la conjugation personnelle ; of m. bret, mar a so cum Dous e c'il y a un Dieu » (Ernault, Gloss, m. bret. II. 631); sydd et zo sont réservés à la conjugation impersonnelle : par ex. zall « y buchgèn » syd yn y v » e bret. « n'eo ket ar bused en ut »; conn « an legabes yns yn chy et vynesisy an fleghes yns yn chy et apraciay an fleghes yn's chy se des formes de position, ymae, yma, emañ ont une autre crigine. dépendant d'un mot provensu de magos « champ, espace »). Le d préfixé du breton dans les formes conjuguées des verbes bean « et accidentinises de cette particule que des traces de pius en jus récultes accidentinises de cette

-in « eum, eam », à rapprocher de tout le groupe latin et italique formé sur is ea id ou y étant apparenté, et comme adverbes de bis, inde, ital, etc. (cf. Méillet-Ernout, 36 éd., 577-579), ombr. ité e in »; got is, pronom démonstratif « er »; v. norr. (inscription runique de Högby) eß, iß, iß ; v. norr. es, is, devenu plus tard part, relat. er, ir ; v. fris. er (e) enclitque ; vha., vsax., neutre it, et, es ; vha. maso. et neutre ir, is (Esidore) et er es, ail, mod. er, es ; ilt. jis « er »; v. pruss. d-in « eum »; alb. e « diesen ». ib D'une racine ind. europ. sous sa forme adverbiale » idhe, er, idha, dont irranien. Une forme fléchie de la racine a servi en cetique à la constitué des pronoms personnels sujets ou régimes et des adjectifs possessifs de la troisième personne du singulier. Voir EMO-.

— IDOS, -A. -ON, suffixe abstrait, attesté en gaulois dans des anthroponymes, par ex.: Bréglda, Ravidus, Savidus, etc..., variante -idlos, dans Ambridius, Antidius, Epidius, etc. (Cf. Holder, II, 26); irl. -e; gall. -ydd; bret. -es. Cf. lat. -idus.

- * IDV-, s'ns indéterminé, m. irt. idu, gén, idan, N. Pl. idain « douleurs de l'enfantement, mal » ; d'une racine » pid « engendrer », apparenté à celle ayant produit » (platir. N'est pas attesté en brittonique. Cf. got fitan « gebären ». Pokorny, idg. Wb. 830 suppose une parenté avec v. angl. fit « Streit », angl. fit « Anfall einer Krankheit ». La rapprochement reste incertain.
- * ILION, « intestins, entrailles, estomac »; gall, II « that is motion, ferment », Iliad « fermentation », v, iliaw « to ferment, to work », N'est pas représenté en breton et en cornique et le gaélique n'a que le toponyme v, l'il. lle, écoss mod, ile, angl. Islay, nom d'une ile du comté d'Argule (cf. l'il. lle, écoss mod, ile, angl. Islay, nom d'une ile du comté d'Argule (cf. l'argule (cf. l'il. l'argule (cf. l'il. l'il. l'argule (cf. l'il. l'il. l'argule (cf. l'il. l'argule (cf.
 - ILLOS, -A, -ON, suffixe à vaieur diminutive ou simplement dérivative ; irl. -el ; très fréquent en anthropony-me gauloise et gallo romaine par ex : Acodillos, Aridillus, Arantilus, Carantilla, Carantilla, etc., variantes -llos, -a : Ateplios, Eplios, Pictius, Mivila, Senila, Vimpurila, etc., ou -flios, -dlla, par ex : Agrillus, Daglius, Divilia, Iopilia (cf. Ho'der II, 30-35). Cf. lat. -ellus, -ella.
 - IMBETON, « foule, multitude », attesté en anthroponymie gruioise par des inscriptions : Imbetius, Imbetius (Rolder II, 38); v. irl, Imbed, gl. copis, multitudo; v. galt, Immet mais le sens en est douteux (Loth, Voc. vx. brei, 161); n'est plus usité en celt'que moderne; origine et étymologie obscures le rapprochement proposé par Stokes du lat. plusuis ne peut convenir, ni pour le sens, ni pour la forme.
 - * IMBREKTON et * EMBREKTON, « sauce », mot gulate transmis par Héaychius (Thurneysen, ZOPh, XVI, 293) et dont le sens se déduit du nom du « beurre » * EMBRENEN en celtique ef. Ogam V 123) et de l'emprunt latin

imbractum « sauce piquante ». Dérivé imbractarium attesté par un asses grand nombre de graffites (cf. Hermet, La Graufesenque, passim), sous la forme ; Inbrataria (Hermet 21, 9.) etc. Weisgerber BRGK, XX, 202, Oxé, Bonn, Jahrb. 130, 38-99 et Vendryes, Rev. Ceit. XLIII, 443). Le suffixe -arium établit que la dérivation est purement latine, mais l'étymologie de J. Loth, Rev. Ceit. LXII, 46 par le latin bractea, verbe imbrattiare « qui s'applique à l'orfèvre chargé de dorer ou argenter (cs. bijoux » est manifestement insoutenable et caduque. Le mot désigne sans doute une « saucière » ou un vase destiné à contenir une gratse quelconque,

— IMOS, -A, suffixe de dérivation, attesté en anthroponymie gauloise et galloromaine par ex : Aximus, Axima, Oxima, Uxellimus ; variante -imios, -imia, Animia, Dunimius, Vindimius, etc..: (Cf. Holder II, 37); n'est peut être pus celtique. Cf. sakr. -ima; gr. -imo; lat, -imus.

1. IN, EN, ENI-, « dans », préposition gouvernant le datif ou l'accusatif gau'ois en, in (forme peut-être dûe à l'influence du 'lav'n), in Alisia duns l'inscription d'Alise Sainte Reine (Dott'n, op. cit., p. 168, n° 33, CIL XIII, 10.017, 70 : in Alixia); v. iri. i-n, m. iri., iri. in ; écoss, in, ion ; v. gall. e-n, in, m. gall., gail, yn ; v. corn, corn, in, yn; v.bret, en, m. bret, bret, mod, en, e (devant consonne) employé aussi comme préfixe ; d'ns ce dernier cas le n peut être muté sous l'influence de la consonne initiale du mot, par exemple : gaul Indamius, Inderca, Indutus, Indut, Inceriturix, Insubres, mais imbrecton pour " inbrecton essedum pour " en + sedum ; ou alors le gau', emploie parfois la forme ent : Entibudius, Enigens (til. ogamique inf-gena); en néo-celtique ex.; v. irl. inchin ; écoss, canchaina c cervelle », mais breton empenn ; préposition commune à toutes les langues indo-euro-péennes, cf. gr. en ; lat. archaïque en, lat. in ; ombr. en ; got, et toutes les langues germaniques in sauf v, norr. i ; v. pruss. en ; lit. i ; srm. in ; Tokh, A -an (affixe) y- yn-, Tokh, B in-, -ne ; v. gav. on- ; sskr., av. ni-.

2. * IN-. * EN, préfixes privatifs variantes de * an- (Ogam 1952, 194) ; v. irl. in-, e., an- ; gall... corn... bret. an- ; d'un indo-européen * n- (vocall-que) ; cf. sakr... av... v. pers. a-, an- ; gr. a-, an- ; lat archaïque en-, lat. in- ; coque, ombr. an- ; got... vha... v. sax. et westique moderne un-, sauf néerl. on- ; v. norr. o-, u- ; Tokh. A, B a(n)-, am-, c(n)-, em., on.

INDVTIO-, sens indéterminable ; le mot est attesté uniquement par l'anthroponymie gallo-romaine. César, De Bello Gallico, V. 3, 2. Indutionarus, nom d'un chef trévire ; ef. irl. Iondat-mar, Ionuatmar (Ann, IV Mag), mais aucun rapprochement plausible ne peut être fait avec le vocabulaire néo-celtique et par conséquent mot suns étymologie. On pourrait peut être penser au lat. Indutiae « suspension d'armes, trève » en suivant l'hypothèse de Millet ; il semble plus naturel de couver ind-utiae et de rapprocher gr. autos « vain-nement, » ausios « vain, inutile », et le groupe de v. isl audhr « vide, descri » (Diet. étym. lang, lat. 3; éd. 564, mais à ce groupe appartient aussi l'irl. unithed, uathed qu'il est impossible de relier à Indutio-marus) ; dérivés Indutus, Indutius, Indutissa (Holder II, 41-44) : les autres formes en ind-répertoriées pur Holder ne sont pas incontestablement cel-tiques.

* INISSIS, « file », mot pance'tique, à l'exception du gaulois ; v. irl. finis, gén inseco). Nom Auc. Pl. isal ; m. irl. 1rl. mod inis ; écose. innis, pl. innseahan, à coté de eilean ; manx inish ; v. gall., m. gall., gall. ynys, pl. ynyscedd ; corn. enys ; v. bret. inis, enes, m. bret. enes(enn.) bret. mod energen, pl. inis! pri infection vocalique ; deirvés et composés gall. ynys, enset(enn.) pl. inis! pri infection vocalique ; deirvés et composés gall. ynys, des iles »; m. gall. gall. garynys ; m. bret. gourens G. Gonidec gouriniss, bret. mod. gouvenex « prequ'ile » dont it pendant en Gonidec gouriniss, bret. mod. gouvenex « prequ'ile » dont it pendant en Gonidec gouriniss, conspiration de conspiration de consecution de consecut

mie côtière : cf. irl. Inis Bec et Inis Fail (act. Begety près de Wexford) ; v. bret. enes Manae, bret. mod. Enex Vanac'h « l'Île aux Moines », dans le golfe du Morbihan; Enes Mur « la Grande rie » en 93; ! Dans Enes, Cart. Land. 30 ; Eneshir « l'Île Longue » près de Crozon, Cart. L. md. 10 (Lothe Chrest. Bret., 128). Gavr'inis « l'Île de la chèvre », voir Watson. Celtie Piace Names, et les fascicules des Annales hydrographiques sur la toponymie de la côte bretonne ; anthroponyme vx. bret. Inisan, m. bret. Inisian. Manque totalement en gaulois, à moins qu'on ne sort fondé à rapprocher le toponyme gaulois enessio(n), omn d'un monastère dans la vita S. Paterni, act, Saint Jouin de Marnes (Deux-Sèvres) (Ho'der I, 1437). Le sens précis de * inissis en effet n'est pas uniquement maritime et, aussi blen en goidélique qu'en brittonique le mot sert à désigner également un terrain au bord d'une riète, une ile dans une rivière de m. bret. distingue blen en-senn mor « ile de mer » de enesenn deur « ile d'au » i. e. « de rivière »), un endroit verdoyant ou tr nquille, un bon pâturage, cf. écoas. Innis nam bo laogh's verdoyant ou tr nquille, un bon pâturage, cf. écoas. Innis nam bo laogh's verdoyant ou tr nquille, un bon pâturage, cf. écoas. Innis nam bo laogh's verdoyant ou tr nquille, un bon pâturage, cf. écoas. Innis nam bo laogh's enes ou ynys existent à l'intérieur des terres en Bretagne et au Pays de enes ou ynys existent à l'intérieur des terres en Bretagne et au Pays de enes ou ynys existent à l'intérieur des terres en Bretagne et au Pays de enes ou pays existent à l'intérieur des terres en Bretagne et au Pays de enes ou pays existent à l'intérieur des terres en Bretagne et au Pays de enes ou pays existent à l'intérieur des terres en Entagne et au Pays de enes ou pays existent à l'intérieur des terres en Bretagne, n'esprochement avec le gr. nèsos reste conjectural et le latin insula ne convient pas davantage. n'i pour la forme, ni pour le sens pulsque, outre « ile » le mot signific « pàté de maison », les explicatio

— INNOS, -A, thème de suffixes de dérivation attestés en anthroponymie gauloise et gallo-romaine et dont on ne pourra't définir la valeur avec netteté : Boudinna, Maginnus, Pausinnus, Pridinnus, etc... : variante -INOS, -A; Belinus, Agedinus, Mogontinus, etc... : variante : INIOS -IA : Brissinius, Cintusminia, Crucinius, etc... (cf. Holder II. 46-47); en néo-celitque auffixes de simple dérvation, le plus souvent singulatifs indicatifs du genre féminir iri. -en; gall. -yn, -en; v. corn. -in, corn. -yn, -en; v. bret. -in, -en; en m. bret. graph'es très variables répondant au bret. mod. -en ou -enn. Cf. lat. -inus,

INTER, « entre », variante gau'olse de ENTER (additions et corrections à Ogam VI, 47). Le théonyme gaulois Entarabus attesté par une inscription de Trèves et une inscription des environs de Bastogne (floider Li441 et Il.56) doit être él'mine du rapprochement; le mot a une allure de dutif pluriel mais les dédicaces sont fates die Entarabo. Il e'agit donc d'un singulier; on pourrait le comprendre comme le nom d'une divinité dont on attend une intercession ou une réconciliation, mais ceel reste tout à fait hypothétique puisqu'on ne sait pus exactement comment on doit couper le mot : Enter-abus où Ent-arabus, Ce doit être cependant la deuxième solution qui convient le mieux ; Ent- (devenu int. à busse- époque doit être un augment et -arabus doit correspondre au gall, araf « doux, arréalie, aimable », hypothèse délà sugrérée par Holder. Il faudrait alors traduire dec Entarabo par « »u deu très doux ». De toute facon le a de Inta-sépare catégoriquement Intarabus de inter et, de ce fait l'interprétation usuelle du toponyme Intaranum, act. Entrains dans la Nièvre, par « Illeu] entre les marais », devient elle-même très suspecte: il faudrait * Interanum ou mieux * Enteranum et non le Infar-formellement indiqué bar la Tuble de Peutinger. Pan-celtique : v. iri, m. irl. iter, etir, itar; irl. eidir; écoss, cadar « entre, parmi »; m. gall., gall. eithry, eithr « mais »; corn. ynter « entre »; v. bret. ithr, ithir, dans ithri diu ail, gl. glabella medietas; m. bret. etre, intre; intre citre d'une racine * -TER- qui a donné par alleurs gaél, troimh, tre, tria jaf. fray « through, by means of », ou bret. dre-, tree, conservé intact dans tremen « passer », et qui apparaît aussi dans EXTER (cf. Ogam, VI. 107) blen attesté en indo-iranten, italique et germanique, mais le cellque suproit assez mal des rapprochements poussés : cf. lat. inter « qui est au milleu de deux » on le suffixe n'indique pas une idée de passage mais « l'opposition de deux » (Meillet, 3* éd. 558) comme dans uter et alter; ceq. anter; ombre

anter, ander; sakr., v. pers. antar; got. undaurni-mats « zwischenmahl, Prihatūck »; v. angl. undern-mete; v. sax. undorn; v. angl. undern; vha untorn « Mittagassen », avec suffixation en -n- comme le l'ut. internus (qui a dù ramplacer, d'après Meil'at, un » interus dérivé de inter); v. fria. unden, avec assimilation du -n; vha. untar« sous » apparenté au lat. intra; cf. peut-être v. slav. etri « à l'intérieur ».

ISARA, thème d'hydronyme gaulois ; ancien nom de l'Isère, affluent de la rive gauche du Rhône. Ptol. 3, 49,6 ; Tlte-Live 21, 31,3; Pline, n,h. 3,33, Rhodanus amnis ex A'pibus se rapiens per Lemanuum lacum segnemoue deferens Ararem nec minus ae "pso torrentes Isaram et Druantiam"; ancien nom de l'Olse, mais la forme latine n'est attestée que par des sources hagiographiques tardives ou des chroniques du haut moyen-âge (Holder II, 74); toponyme Briva Isara, act. Pontoise (Seine-et-Ose) par la traduction littérale « ad pontem Ysarae»; ancien nom de l'Isar, Strabon 4. 6, 9 à propos des Vindelces, et enfin nom probable de l'Isar (néerl. 1jær) dans le nord de la France et en Belgique, Origine très discutée car l'hydronyme ne peut s'expliquer uniquement par le celtique continents' ou 'naulaire. On l'à longtemps considéré comms essent'ellement ligure (D'Arbois de Jubainville, Les premiers habitants de l'Europe, II, 134, 138; Rudolf Much. Idg. Forsch., VIII, 287-290 et Rev. Cett. KIX, 66), et on peut lu accorder une aire d'extension très vaste en même temps que très ancienne celtique. Faure, vénête, ilivrienne et ba'te (Pokorny, Idg. Wb. 300), mais vénates lilyriens et Ligures étaient des Indocuropéras R. Much comparait le nom thrace du Danubr, Istros, provenant avec t épenthétique, d'un indo-européen * Isros, Il faut supposer alors que le thème préceltique ou protoce'tique était * isros au féminin * isra et a été celtisé par transformation du chwa en a. Pokorny, op. cit. fait remarquer qu'on a proposé de ramener le thrace Istros à une rac'ne * Instr à la suite de comparaisons avec le balto-vlave II est donc à peu près 'mpossible de cond'ure, dans l'état actuel des recherches, avec une très grande certitude ; mais * laros est vraisemblable On peurrait donc accenter une racine de cond'er a qui aurait fourni entre autres sskr. isirah « vit » ; sr. hom, ieros vit »; lat. Ira (graphie elra dans Plaute) malgré l'avis de Me'llet « on ne sait même pus ai lat. r reprécette ict s ou r » (Diet. éty: lat. 'as été s'és), v 'el eisa

IBARNOS, forme gauloise et celtique continentale de * EISARNOS. Voir

TABLE DES MATIÈRES

1956

(446 p., 48 pl., 94 fig.)

ARTICLES DE FOND :

Dr. BACHELLER, Traditions antiques as a second Sur um camée de Notre-Dame-du-Puy (Puy-de-Dôme) (1 pl.)	255
Fernand BENOIT, Epithètes indigènes des dieux gallo- romains. Nom ou surnom ?	351
Octavian BUHOCIU, Thèmes mythiques Carpato-Caucasiens et des régions riveraines de la Mer Noire.	259
Maurice DAYET, Les « Guyons » de Franche-Comte (2 pl.)	315
Waldemar DEONNA, Talismans en bois de Ceris	3
Rudolf EGGER, A propos de deux armes des Celtes orientaux (2 pl.)	171
Arzel EVEN, Notes sur le Mercure Celtique III. Le dieu Celtique LVGVS	81
François FALC'HUN, Le prétendu gaulois * Mardos	71
Christian GUYONVARC'H, Al propos de deux armes des Celtes Orientaux. Addendum	178
Hedwig KENNER, La civilisation et l'art Celtique en Carinthie (8 pl.)	181
La religion Celtique en Carinthie (18 pl.)	357
Françoise LE ROUX, Que signifie * Equoranda ?	15
* Voreidos, réda, Eporedia. Remarques sur un nom du Cheval en Celtique	367
Jean R. MARECHAL, Le problème des origines du bronze (2 pl. 1 carte)	379
Gotbert MORO, Présentation du Magdalensberg	167
Paul QUENTEL, A propes du prétendu Gaulois * Mardos	74
Sur quelques mots et toponymes Bretons et Cel- tiques XIII 30. Lanreath (Cornoualle Britan-	
Pigne) we are so so so so so so so	15

		۰	
	40		ı
•	4		

409

300

309

433

343

431

.. -. à Corseul (Côtes-AL 14 14 15

				445
	31. Orthographe et prononciation de la spirante gutturale dans queiques toponymes bretons de			
	zone française	156	CHRONIQUES	
	XIV 32. Le nom de Guérande (Loire-Inférieure) et Equoranda	A 70		
		1 329	Chronique Anthropologique IV.	
	XV 33. Le nom de Blain (Loire-Inférieure) « Limite, frontière »	437	omonique Animopologique IV.	
	34. De nouveau le breton Lok « monastère »	438	Raymond RIQUET, Anthropologie raciale des Gaulois	
Oth	mar RUDAN, Introduction à l'étude du Magda-	130	(1 carte)	137
	lensberg (1 pl.)	165	The second secon	
Karl	TREIMER, Sur un thème folklorique Breton dans			
	la littérature Slave	389	Notes d'Archéologie Celtique et Gallo-Romaine V, VI.	
Heri	mann VETTERS, A propos des Oppida. Celtiques. Contribution à l'étude des caractères de l'impian-		Eugène BERGTHOL, Broohes-Fibules du Mont Hérapel (Moselle) (1 pl.)	413
	tation des Celtes (26 fig. et cartes, et 2 pl.)	199	Jacques GOURVEST, A propos de la civilisation des Oppida en Provence occidentale. L'oppidum de Constantine, commune de Lançon (Bouches-du-	
			Rhône) (2 pl. et 2 cartes)	51
	Man was a substitute of the con-		Jean GRICOURT, Chenets et chaudron votifs en céra- mique du Musée d'Avesnes (Nord) (1 pl) , .	409
VOC	CABULAIRE VIEUX-CELTIQUE			
2	WAS DO IN MARKED AND A		Motor difficulties des Balladaus tre	
			Notes d'Histoire des Religions III,	
1771	* Gredsmen, « force, vigueur » ; * Grenda, « poil, barbe » ; * Grendimi « je marche, je vais » ; * Gréna, « soleil » ; * Grendion « fagot, fascine,		Françoise LE ROUX, [6. Waldemar Deonna, Trois superlatif absolu	293
	gerbe »	79-80	7. Pierre Lambrechts L'exaltation de la tête dans	
	# Chrimina w citinamana and a		la pensée et dans l'art des Celtes	300
881	* Grindos, « sifflement, cri de guerre » ; * Grom- na, Gronna « marais, tourbière » ; * Groudos.		Fernand Benoît, Le sanctuaire aux « Esprits » d'Entremont et L'aire méditerranéenne de la tête	
	" Grutus « lait caillé fromace blan. « ride, froncé » ;		coupée.]	309
302	danger , Guidad, & bec.		40 de et et en et et et et et et et et	
144	Gurdus, « épais, lourdaud, rustique »	158-160		
GE.			Chronique Epigraphique 11, 111.	
	* Gustims < je souhaite, je choisis > ; 1. * Gustus < choix, souhait >; 2. * Gustus < force, violence,			
	colère » ; * Gutus « voix » (Gutuater)	349-350	Rudoli EGGER, Nouvelle lecture de l'inscription de Corseul (Cêtes-du-Nord) (1 pl.)	433
	(I. voyelle): * Ibeme «je bois »; Ibos suff. de subst.; Ikkios, thème d'anthrop.; -Ikos suff. adj.; Ikkis nom d'une ile de Bretagne: * Ido « maure.		Françoise LE ROUX, Un milliaire de l'empereur Postume en provenance d'Ydes (Cantal) (8 pl.)	343
11	nom d'une ile de Bretagne; * Ido « mantenant, is.ce». (D: Idas, suff.; * Idu ; * Ido « mantenant, entrailles, estomac »; · Illos suff.; * Imbeton « louie muittude »; * Imbrekton « sauce »; · Imos suff.;		A propos de l'inscription de Corseul (Côtes-du- Nord)	431
10	1. In, a dans > ; 2. In, pref.; " Inserie a lie > ; Inter s entre > ; Isara ; Isarnos	422 444	René RICHELOT, Inscription trouvée à Corseul (Côtes- du-Nord) (1 pl.)	63

Bulletin de Numismatique Celtique XII, XIII, XIV, XV, XVI. J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, Notules de Numismatique Celtique : 111 25. — Notes sur le monnayage épigraphe du Norique, A, propos de la trouvaille de St Peter im Hoiz (Carinthie) (1 fig.) 243 26. — Eccaios et Eccaio. A propos d'une légende monétaire commune aux Ceites de Gaule et du 248 Norique (1 pl.) 253 27. - Circulation des monnaies du Norique (1 pl.) 254 29. — Considérations sur la circulation et la chronologie des monnaies Gaulques, à propos de la récolte faite sur l'oppidum du Mont Afrique (Côte d'Or) 317 30. - Un plomb d'Alesia (1 fig.) 322 31. — Le dieu au maillet « Sucellus » est-il nguré sur un denier gaulo's ? (1 pl.) 417 32. _ Cambotre ou Cambo(lec)tre (1 fig.) 421 428 425 Maurice DAYET, A propos des monnaies du Mont Afrique (Côte d'Or) 323 A. DEROC, Réflexons sur quelques monnaies gauloises (1 fig.) 67 PHILIPPON, La trouvaille de Fondettes (Indre-et-32 Fierre-Carlo VIAN, Monna'es Gauloises inédites ou peu connues III. Nouvelles constatations (1 fig.) 429 DIVERS J.-B. COLBERT de BEAULIEU, Les livres 341 Maurice DAYET, Le toponyme Jura 342



Fig. 1. [69]. — Tête de la « géante » de Saint-Donat. Photo du Comte Georg Khevenhüller

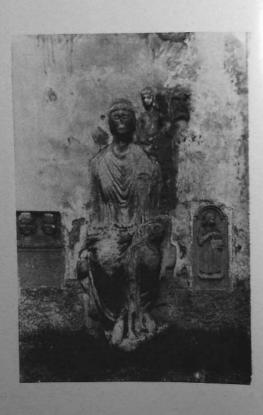


Fig. 2 [70]. — La « géante » de Saint-Donat



Fig. 3 [71]. — Tête de l'homme au canot du Magdalensberg Photo du Comte Georg Khevenhüller

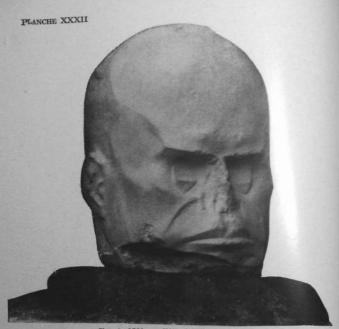


Fig 4, [72] — Tête de Klagenfurt Photo du Comte Georg Khevenhüller



Fig 5 [73]. — Bas-relief : le cadavre d'Hector trainé par Achille provenant de Mariasaal, Photo Archäol, Inst. Univ. Wien HEDWIG KENNER



Fig. 6 [74].
Relief du portail de la cathédrale de Saint-Veitan-der-Gian. Photo Hammerschlag



Fig. 7 [75]. — Applique de bronze avec le Soleil. Sion-Valère (Sulsse)



Fig. 8, [76].
Anse de lampe avec le Soleil du Magdalensberg

HEDWIG KENNER

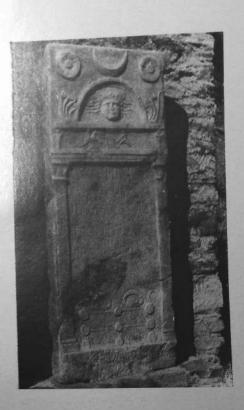


Fig. 9, [77].
Stèle de Vettius, Magdalensberg, Photo Françoise
Le Roux



Fig. 10. [78]. Le Soleil sur la stèle de Vettius, Magdalensberg. Photo du Comte Georg Khevenhüller



779]. -- P erre tombale de Caelius-Bonn



Fig. 12, [80]. — Hermès en ivoire, Magdalensberg. Photo du Comte Georg Khevenhüller

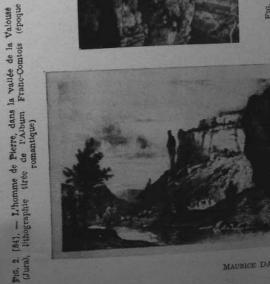


Fig. 13. [81]. — Graffite, Magdalensberg Photo du Comte Georg Khevenhüller

Fig. 14 [82]. — Graffite du Capricorne, Magdalensbarg.



Fig. 1, [83]. — Un Guyon typique, près de Mouthier (Doubs)



MAURICE DAYET



Fig. 3 [85]. — Le Guyon de Pretin à l'extrémité ouest de la Côte du Château près Salins (Jura)



Fig. 4. [86] — Le Tountâtrou, dans la vallée de Norvaux, près de Cléron (Doubs), dessin tiré de Etude Complète sur Alaise par le président Clerc

MAURICE DAYET



JEAN GRICOURT

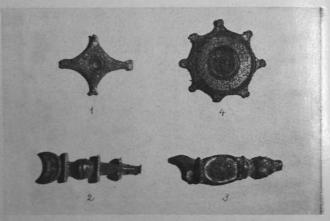
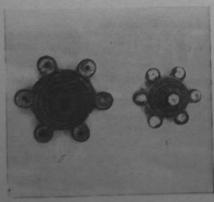


Fig. 1. [88]



F1G. 2. [89]

Econse BERGTHOL





Fig. 1. [90]. — Agrandissement de M. Lancelot Lengyel, dans L'art gaulois dans les Médailles (Paris 1954) pl. X, 114 (B.N. 4484 C) et 115 (B.N. 4491)





Fig 2, [91]

1

Le revers du denier à la légende VIIPOTAL vu par Hucher (II. p. 46, fig. 65). Les détable de la cuirasse y sont bien visibles, sans doute un peu interprêtés même, mais les trois perles aurmontant la haste sont fidèlement notées.

D'après Hucher (I, pl. 22,2) revers au type LVCIOS. O dessin montre parfaitement is motif surmontant la hasse Agrandissement 3 ×.

J. B. COLBERT DE BEAULIEU

30 um

PLANCHE XLVII

PLANCHE XLVI

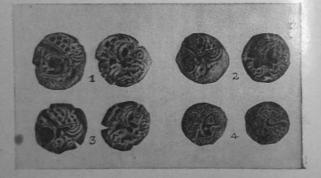


Fig. 1. [92]. — 1 à 3 : statères d'or pâle de la trouvaille de Lens. 4 : quart de statère des Parisii réputé trouvé près de Durham

THE PERSON

SOMMAIRE

Fernand BENOIT, Epithètes indigènes des deux gallo-	
romains. Nom ou surnom ?	351
romains. Nom ou surnem ? Hedwig KENNER, La religion Celtique en Carinthe	
Hedwig KENNER, Ha lengton of the	357
(13 pl.) Françoise LE ROUX, * Voreidos, rêda, Eporedia. Re-	331
Françoise LE ROUX, * Volentos, lead, Epoleana. 100	200
THE PROPERTY OF THE PROPERTY O	367
TAVET Les « Guvons » de Franche-Comte	
(2 pl.) Karl TREIMER, Sur un thème folklorique Breton dans	384
TOPETMER Sur un thème folklorique Breton dans	
la littérature Slave	389
la litterature Stave	003
Notes d'archeologie Cellique et d'allo frontes de correction de la correct	
Tean CRICOIRT Chenets et chaudion votils en cons	****
migue du musee d'Avesnes (NOIO) (1 DL)	409
Eugène BERGTHOL, Broches-Fibules du Mont-Hérapei	
(Moselle) (1 pl.)	413
Tartie de Numismatique Celtique XVI:	
J.B. COLBERT DE BEAULIEU, Notules de Numis-	
J.B. Company Dr. Strains	
matique Celtique : 31. — Le dieu au maillet «Sucellus » est-il figure	
31. — Le dieu au maniet «buccuus » cook as	417
sur un denier gaulois ? (1 pl.)	
32 Cambotre ou Cambo(lec) tre (fig.)	421
33, _ L'attribution du monnayage à la légende	
Cambotre	423
34 Les monnaies gauloises du British Museum	
(1 pl.) Pierre-Carlo VIAN, Monnaies Gauloises inédites ou peu	425
Garle VIAN Monnaies Gauloises inédites ou peu	
connues III. Nouvelles constatat ons (fig.)	429
connues III. Nouvelles constant of the	
Chronique Epigraphique III :	
Françoise LE ROUX, A propos de l'inscription de	431
Corseul (Côtes-du-Nord) Rudolf EGGER, Nouvelle lecture de l'inscription de	
Rudolf EGGER, Nouvelle lecture de l'inscription de	433
Corseul (Côtes-du-Nord) (1 pl.)	400
Corseul (Côtes-du-Nord) (1 pl.)	
	100
on to nom de Riam « limite, montre »	435
34. — De nouveau le breton Lok « monastère »	436
	437-442
(I Voyelle): * Ibemi « je bois »; ibos suff. de subst.;	
(I Voyelle): "Toent of Jensey Jensey 1	
nom d'une île; * Ido « mantenant, 105, entrailles, (I): -Idos, suff.; * Idu-; * Ilion « intestins, entrailles, the suff.; * Imbeton « foule, mul-	
(I): -Idos, suff.; * Idu-; * Ittoli & Intestal, foule mui-	
(I): -Idos, suff.; * Idu-; * Ittolic & Interest and a suff.; * Imbeton & foule, mul-	
estomac »; -Itles suit.; Insert suit.; titude »; * Imbrekton « sauce »; -Imos suif.;	
in # dans » : 2. In prei., 210000	
Inter « entre »; Isura, Isura.	443-446
TABLE ANNUELLE	443-440
TABLES AND	
OGAM. — Tradition celtique Bulletin des Amis de la Tradition Celtique (association décli-	arée)
Bulletin des Amis de la Tradition RENNES (I-et-V)	
C P 29 368, Pierre LEROUX, Rennes	manas Dour
Redaction-Administration: P. LEROUX, Boite Posta e 2, Re toute correspondance joindre un timbre ou un coupon-réponse in toute correspondance joindre un timbre ou un coupon-réponse in toute correspondance joindre un timbre ou un coupon-réponse in toute correspondance joindre par tomes annuels de six fasciure par toute production les articles publiés ne peuvent être reproduit	ternational.
Publication: OGAM paraît par tomes annuels de six fascite publication: OGAM paraît par tomes annuels de six fascite à 500 pages environ. Les articles publiés ne peuvent être reproduir à 500 pages environ. Les articles publiés ne peuvent être reproduir à 500 pages environ. Les articles publiés ne peuvent être reproduir	ts, en tota-
à 500 pages environ. Les articles publiés ne peuvent etre replication des articles publiés ne peuvent etre replication des articles publiés ne peuvent etre replication. Les articles qu'avec l'egrément écrit de la Rédaction. Les articles publiés ne peuvent etre replication de la Rédaction de la Ré	uteurs some
Lite ou en partie, des opinions qu'ils émettent.	ls. partant
à 500 pages etvand. Les à l'égrément écrit de la Rédaction. Les à l'té ou en partie, qu'avec l'egrément écrit de la Rédaction. Les à l'égrément et le l'égrément et l'	sauf avis
A STATE OF AUDITOR OF AUDITOR	ohonne

du en entler.

ment: 1.200 fr., abonnements de soutien, 2.000 et 5.000

nce sous enveloppe) 1.800 fr., étudiant 1.000 fr., à verser

Pierre LEROUX, 2, rue Léonard-de-Vinci, RENNES. Pour

dersse, joindre 36 fr. en timbres-poste. Toute demande

fun numéro égaré par la poste doit être faite au plus

pres réception du fascicule suivant.

ons sont encore disponibles à la vente aux prix suivants;

II, 1.000 francs, (incomplets), III, 1.200 francs; tome

1.000 francs; tome VI, 1.500 francs; VII, 1.500 francs;

VIII. 1 800 Tranes.

Ce numéro est mis en d'stribution au mois de décembre 1956.

Revue bimestrelle. Huitleme année.

Le Gérant : Odon de COUASNON; Dépôt légal, 4 trimestre 1956. Imprimerie Granvillaise, 3, rue Clément-Desmaisons, Granville (Manche).